



Synthèse des connaissances sur l'évolution des populations d'anatidés et limicoles hivernants et migrateurs à l'échelle du Marais Poitevin

Présentation des résultats

Novembre 2011





Synthèse des connaissances sur l'évolution des populations d'anatidés et limicoles hivernants et migrateurs à l'échelle du Marais Poitevin

Présentation des résultats

Novembre 2011

Rédaction : Emmanuel JOYEUX, GOURRAUD Lydie avec la collaboration de Jean-Pierre GUERET et Alain TEXIER



Table des matières

1. Description des sites	6
2. Les Anatidés.....	8
2.1. La Bernache cravant <i>Branta bernicla</i>	8
2.2. L'Oie cendrée <i>Anser anser</i>	12
2.3. Le Tadorne de Belon <i>Tadorna tadorna</i>	17
2.4. Le Canard colvert <i>Anas platyrhynchos</i>	21
2.5. Le Canard chipeau <i>Anas strepera</i>	25
2.6. Le Canard pilet <i>Anas acuta</i>	29
2.7. Le Canard souchet <i>Anas clypeata</i>	34
2.8. Le Canard siffleur <i>Anas penelope</i>	38
2.9. La Sarcelle d'hiver <i>Anas crecca</i>	42
2.10. Autres anatidés	46
3. Les Limicoles.....	47
3.1. L'Huîtrier-pie <i>Haematopus ostralegus</i>	47
3.2. L'Avocette élégante <i>Recurvirostra avosetta</i>	51
3.3. Le Grand Gravelot <i>Charadrius hiaticula</i>	55
3.4. Le Pluvier argenté <i>Pluvialis squatarola</i>	59
3.5. Le Pluvier doré <i>Pluvialis apricaria</i>	63
3.6. Le Vanneau huppé <i>Vanellus vanellus</i>	64
3.7. Le Bécasseau maubèche <i>Calidris canutus</i>	65
3.8. Le Bécasseau sanderling <i>Calidris alba</i>	69
3.9. Le Tournepière à collier <i>Arenaria interpres</i>	73
3.10. Le Bécasseau variable <i>Calidris alpina</i>	77
3.11. Autres bécasseaux	81
3.12. Le Chevalier gambette <i>Tringa totanus</i>	81
3.13. Autres chevaliers	85
3.14. La Barge à queue noire <i>Limosa limosa</i>	86
3.15. La Barge rousse <i>Limosa lapponica</i>	92
3.16. Le Courlis cendré <i>Numenius arquata</i>	96
3.17. Le Courlis corlieu <i>Numenius phaeopus</i>	100
3.18. Le Combattant varié <i>Philomachus pugnax</i>	100
Bibliographie	101

Ce rapport s'inscrit dans le cadre de l'observatoire du patrimoine naturel du Marais Poitevin initié par le Parc Interrégional du Marais Poitevin. Un comité de pilotage de cette étude a été constitué associant l'ONCFS, la LPO et le Parc Interrégional du Marais Poitevin. A ce titre, ce travail n'a pas vocation à être considéré comme une analyse scientifique poussée de 40 ans de recueil de données sur cette zone humide mais de synthétiser les données recueillies. Il s'agit donc avant tout un travail descriptif.

Il est demandé à l'ONCFS, en tant que coordonnateur des suivis « limicoles et anatidés hivernants et migrateurs en Marais Poitevin » et de l'étude, de :

- Centraliser les données récentes et historiques, issues des comptages, des effectifs de limicoles et anatidés hivernants et migrateurs,
- Concevoir une base de données, commune entre les observateurs, afin de faciliter la centralisation des données,
- Analyser à l'échelle du Marais Poitevin et National/Européen l'évolution des effectifs de limicoles et anatidés hivernants et migrateurs,
- Analyser à l'échelle du Marais Poitevin, l'évolution de la répartition des limicoles et anatidés hivernants et migrateurs en fonction des sites suivis.
- Remettre un rapport reprenant les différents éléments.

Le présent rapport constitue la première phase du rapport de synthèse.

Devant l'hétérogénéité des données induites par l'effet « observateur », par l'absence de comptage dans certains sites, par les erreurs de saisies, il est par ailleurs délicat de se livrer à une analyse précise. Par ailleurs, pour être précis, il conviendrait de comparer ces résultats avec les données nationales et internationales afin de prendre en considération les dynamiques des espèces et les éventuelles répartitions nouvelles induites par la création de nouvelles réserves.

Nous avons donc choisi de réaliser une synthèse des données existantes espèce par espèce en distinguant les effectifs comptabilisés au mois de janvier et les effectifs comptabilisés de septembre à mai censés correspondre aux périodes migratoire. De même afin de mieux caractériser l'évolution, le choix a été fait de travailler sur des moyennes réalisées sur des périodes de 6 ans comme cela avait été réalisé par Deceuninck & *al.* (2000) en période d'hivernage. En sus de ces éléments, une étude de la répartition des oiseaux d'eau est proposée. Une attention particulière est à apporter puisque les données sont relativement éparpillées dans le temps. Le comptage commun de tous les sites du Marais Poitevin sur une même période est réellement effectif depuis 2005 !

Ainsi la figure n°1 ci-dessous présente une description de l'historique des données de comptage en Marais Poitevin.

Figure n°1 : Historique des comptages en Marais Poitevin

Site	Année de début de comptage	Réalisation actuelle	Date	Périodicité
Baie de l'Aiguillon – pointe d'Arçay	1967	ONCFS, FDC85 et LPO	1967 à 1984	Mi-janvier
			1984 à 2002	Mensuel (aout à Mai)
			2002 à 2011	Mensuel (toute l'année)
Communal de Saint- Denis du Payré	1979	LPO	1979 à 1982	Mi-janvier
			1982 à 2011	Décadaire
Communal du Poiré sur Velluire	1982	LPO	1982 à 2005	Mi-janvier
			2005 à 2011	Décadaire
Communaux Lairoux et Curzon	1991	LPO	1991 à 2005	Mi-janvier
			2005 à 2011	Décadaire
Autres communaux (Nalliers, Longeville-sur- Mer, Magnils-Reigners, Chasnais, Triaize) et marais de Champagné	2005	LPO	2005 à 2011	Décadaire

Les données issues de comptages réalisés isolément ainsi que les données d'observations ponctuelles n'ont été utilisées qu'à fins informatives. Seules les données issues de comptage simultanées ont été prises en compte dans la construction de l'analyse descriptive.

1. Description des sites



Figure n°2: Répartition des sites comptés en 2011

Nom du communal	Type	Commune	Surface	Type habitat dominant	Gestion	Commentaire
Communal de Lairoux	Marais Sub-saumâtre	Lairoux	245 ha		Pâturage collectif permanent, libre , plurispécifique	Baisse en eau chaque année
Communal de Curzon	Marais Sub-saumâtre	Curzon	294 ha		Pâturage collectif permanent, libre , plurispécifique	Baisse en eau chaque année
Communal du Poiré-sur-velluire	Marais Sub-saumâtre	Poiré-sur-Velluire	251 ha		Pâturage collectif permanent, libre , plurispécifique	Inondable historiquement mais pas depuis plusieurs années
Communal de Saint-Benoist-sur-Mer	Marais Sub-saumâtre	Saint Benoist-sur-mer	87 ha		Pâturage semi-collectif permanent, libre , plurispécifique	Baisse en eau chaque année
Communal de Magnils-Reigniers	Marais Sub-saumâtre	Magnils-Reigniers	243 ha	Prairie naturelle humide	Pâturage collectif permanent, libre , plurispécifique	Baisse en eau chaque année
Communal de Triaize	Marais Sub-saumâtre	Triaize	165 ha		Pâturage collectif permanent, libre , plurispécifique	Baisse non inondée
Communal de Chasnais	Marais Sub-saumâtre	Chasnais	69 ha		Pâturage collectif permanent, libre , plurispécifique	Baisse en eau certaines années
Communal de Nalliers	Marais Sub-saumâtre	Nalliers	106 ha		Pâturage collectif permanent, libre , plurispécifique	Baisse en eau certaines années
Communal de Longeville-sur-mer	Marais Sub-saumâtre	Longeville-sur-mer	77 Ha			Baisse non inondée
Marais de Champagné	Oligo-saumatre	Champagné-les-marais	385 ha		Pâturage individuelle et fauchage des prairies	Baisse en eau chaque année
Belle Henriette	Lagune	La Faute-sur-Mer / La Tranche-sur-mer	200 ha	Habitat dunaire, lagune, roselières	aucune	
Les Casserottes	Plage sableuse	La Tranche sur Mer				Reposoir de haut estran
Marais de Landelène		Marans	19 ha	Prairies sub-halophile et pré-salé		
Plage de Jard-sur-mer	Plage sableuse	Jard-sur-mer				
Pré-Mizottières	Marais Sub-saumâtre	Sainte-Radégonde-des-Noyer	240 ha	Prairie permanente	Elevage extensif	Baisse inondé en hiver
Réserve de Saint Denis du Payré	Marais Sub-saumâtre	Saint-Denis-du-Payré	207 ha	Prairie naturelle humide	Pâturage	Partiellement inondé en hiver et printemps
Réserves Naturelles Nationales de la Baie de l'Aiguillon (Vendée – Charente-Maritime)	Prés salés atlantiques et vasière	Aiguillon-sur-mer, Saint Michel-en-l'Herm, Champagné-les-Marais, Puyravault, Triaize, Sainte-Radégonde-des-Noyer, Charron, Esnandes, Marsilly	4900 ha	Vasières, prés salés,	Fauche partielle	
Réserve de la Pointe d'Arcay	Prés salés atlantiques et vasière	La faute-sur-Mer	291 ha	milieux dunaire, prairie humide, vasière, dune boisée.		

Figure n°3 : Tableau de présentation des sites

2. Les Anatidés

2.1. La Bernache cravant *Branta bernicla*

Synthèse France (Deceuninck & al, 2010)

Bernache cravant	<i>Branta bernicla bernicla</i>	Total mi-janvier 2010 : 65249	
Années antérieures :	2009 = 134016	ENMC :	2007-2010 : 110755
	2008 = 118223		1997-2006 : 102786
	2007 = 87156		1987-1996 : 91189
	2006 = 150125		1977-1986 : 52846
	2005 = 105146		
	2004 = 90040		
<u>Liste des premiers sites :</u>			
Bassin d'Arcachon	37550	R	N
Ile de Ré	9530	R	N
Réserve Naturelle de Moëze (Charente-Seudre)	7845	R	N
Golfe du Morbihan	7046	R	N
Côtes Nord et Ouest de l'île d'Oléron	5032	R	N
Presqu'île Guérandaise dont Traicts du Croisic	4112	R	N
Baie due Bourgneuf et Noirmoutier	3568	R	N
Baie du Mont-Saint-Michel	3313	R	N
Estuaire de Trieux, Jaudy et Anse de Paimpol	2812	R	N
Baie de Saint-Brieux-Yffiniac-Morieux	2248	R	N
Baie de l'Aiguillon et Pointe d'Arcay *	1902		N
Seuil d'importance internationale NW Europe : 2000 ; 11 sites			
Seuil d'importance nationale : 1030 ; 19 sites			
Nombre total de sites : 57.			
Indice annuel 2010 (base de 100 en 1990) : 114			
N désigne les sites atteignant ou dépassant le seuil des 1% de l'ENMC (Effectif Nationaux Moyens Comptés) de 1997 à 2006.			
R désigne les sites atteignant ou dépassant le critère d'importance internationale « Ramsar » n°6			
*Peu d'individus dans la Marais Poitevin hors RNBA			

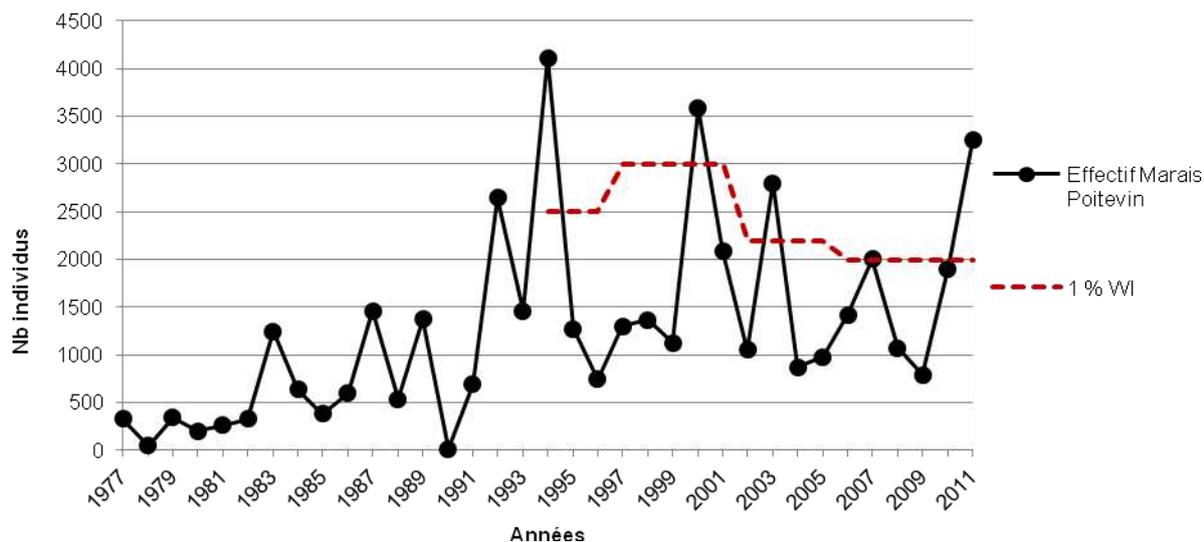


Figure n° 4 : Evolution des effectifs de Bernache cravant en Marais Poitevin à la mi-janvier (comptage WI)

L'hivernage de la Bernache cravant a commencé à être conséquent à partir de 1983 (figure n° 4). Cet hivernage a progressé régulièrement jusqu'en 1991 pour se stabiliser par la suite avec des variations d'effectifs importantes selon les années. La baie n'est que régulièrement un site d'importance internationale pour cette espèce d'oie herbivore.

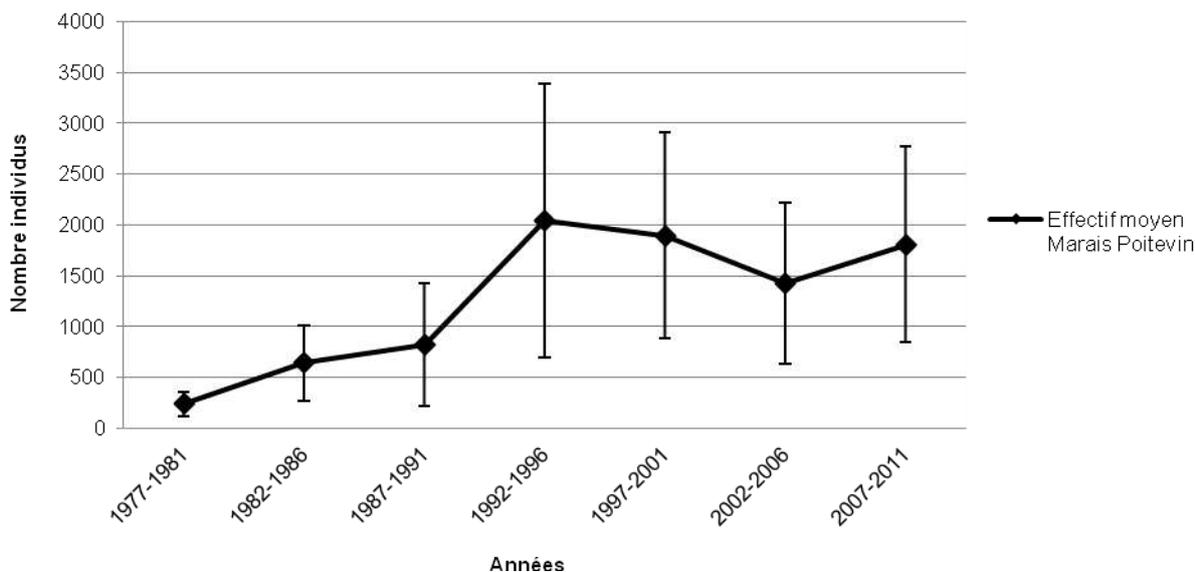
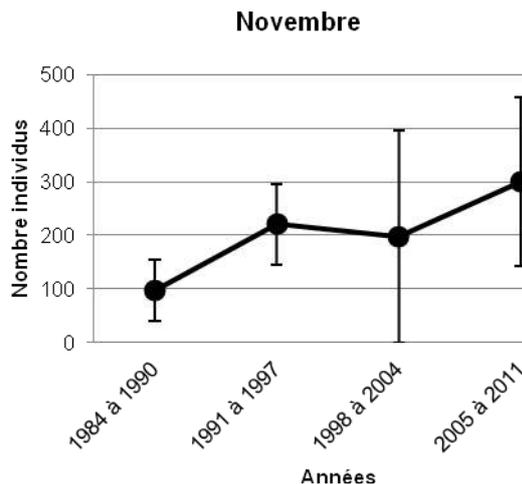
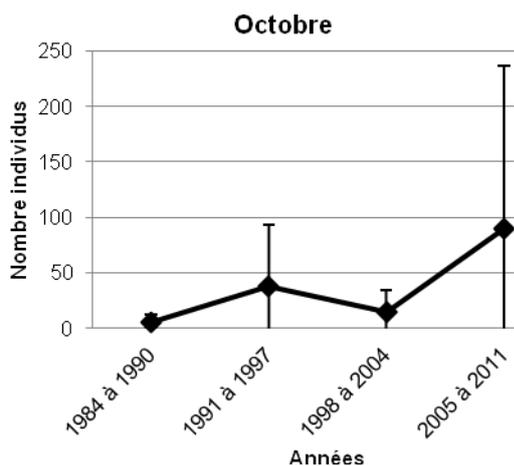
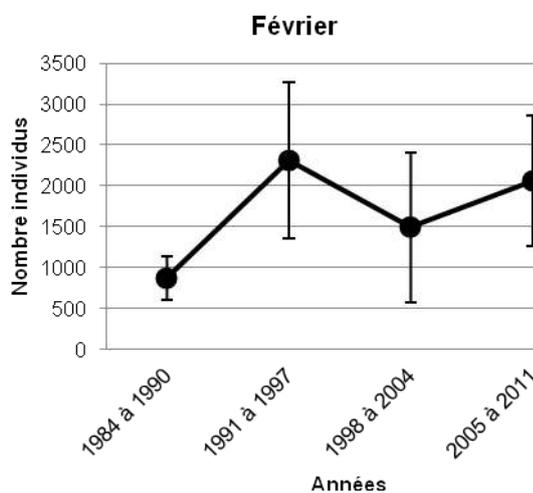
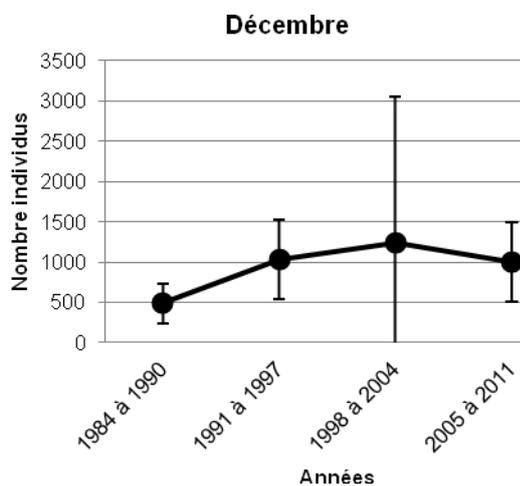


Figure n° 5 : Moyenne des effectifs de Bernache cravant en Marais Poitevin à la mi-janvier (comptage WI) sur des périodes de 5 ans.



Figures n°6 & n°7 : Moyenne des effectifs de Bernache cravant sur la réserve de la Baie de l'Aiguillon / pointe d'Arcay en octobre et en novembre sur 4 périodes

Les figures n°6 et n°7 des mois d'octobre et de novembre ne permettent pas de déceler des tendances compte tenu de la variabilité des données. Néanmoins, les premiers groupes conséquents de Bernache cravant sont observés plutôt au mois de décembre. C'est vraiment lors de la phase de migration pré-nuptiale que des effectifs importants sont comptabilisés sur le littoral du Marais Poitevin (figure n°7).



Figures n°8 & n°9 : Moyenne des effectifs de Bernache cravant sur la réserve de la Baie de l'Aiguillon / pointe d'Arcay en décembre et en février sur 4 périodes

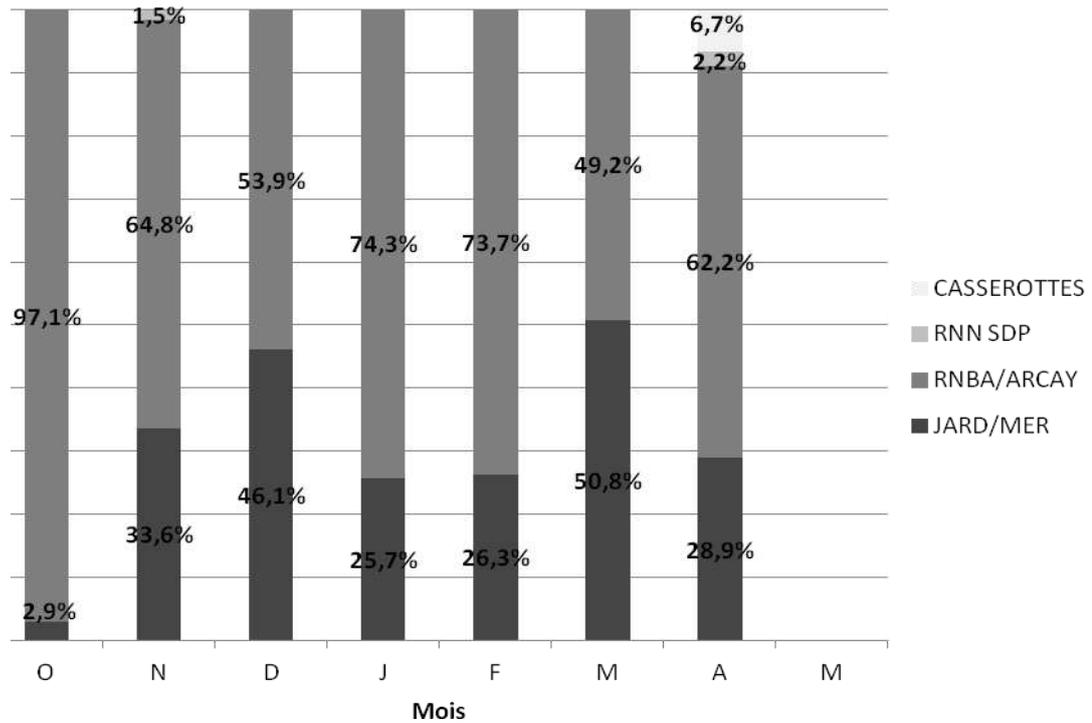


Figure n°10 : Répartition des effectifs de Bernache cravant sur la période 2002-2010

Il n'y a que deux sites d'importance pour la Bernache cravant : le complexe Aiguillon / Arçay et la plage de Jard/Mer (figure n° 10). Même si le littoral du Marais Poitevin reste bien moins attrayant pour cette espèce que le fier d'Ars ou l'île d'Oléron, la présence d'une petite population est liée à la fois à la présence de zoostère sur les sites de Jard / Mer et de la pointe d'Arçay et de Puccinellie maritime sur la baie de l'Aiguillon. Les principales mesures de conservation passent donc par un maintien de la ressource alimentaire et donc d'un bon état de conservation des habitats d'estran et d'un contrôle de l'évolution des dérangements.

2.2. L'Oie cendrée *Anser anser*

Synthèse France (Deceuninck & al, 2010)

Oie cendrée	<i>Anser anser</i>	Total mi-janvier 2010 : 19240	
Années antérieures :	2009 = 15558	ENMC : 2007-2010 : 16031	
	2008 = 14357	1997-2006 : 11206	
	2007 = 13879	1987-1996 : 3326	
	2006 = 15370	1977-1986 : 948	
	2005 = 14313		
	2004 = 13987		
<u>Liste des premiers sites :</u>			
Baie de l'Aiguillon et Pointe d'Arcay	3745	N	
Camargue	3385	N	
Lac du Der-Chantecoq (51/52)	3239	N	
Cours du Rhin (67/68)	1600	N	
Lacs : Orient, Amance et Temple-Auzon	1411	N	
Loire Aval	781	N	
Grand Plan du Bourg, dont Complexe du Vigueirat	615	N	
Réserve Naturelle de Moëze (Charente-Seudre)	472	N	
Autres sites - 18 (Cher)	448	N	
Etangs de Moselle	424	N	
Seuil d'importance internationale NW Europe : 5000 ; 0 site			
Seuil d'importance internationale Méditerranéens : 5000 ; 0 site			
Seuil d'importance nationale : 112 ; 20 sites			
Nombre total de sites : 92.			
Indice annuel 2010 (base de 100 en 1990) : 1082			
N désigne les sites atteignant ou dépassant le seuil des 1% de l'ENMC (Effectif Nationaux Moyens Comptés) de 1997 à 2006.			
R désigne les sites atteignant ou dépassant le critère d'importance internationale « Ramsar » n°6			
*Peu d'individus dans la Marais Poitevin hors RNBA			

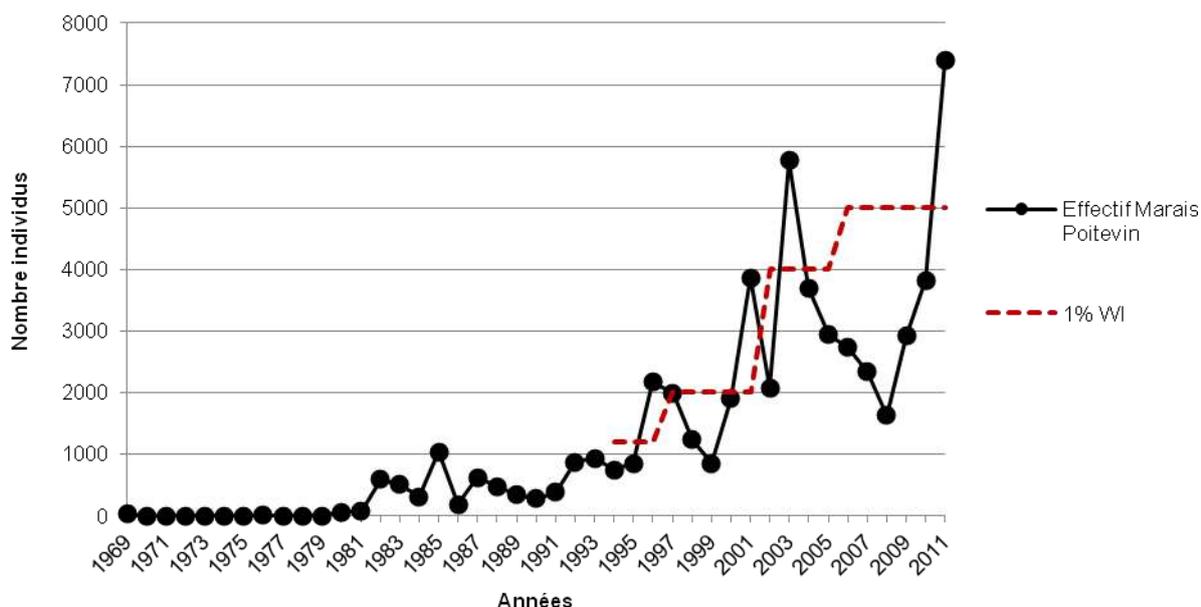


Figure n°11 : Evolution des effectifs d'Oie cendrée en Marais Poitevin à la mi-janvier (comptage WI)

L'Oie cendrée était une espèce quasi-inconnue dans les années 70 en marais Poitevin lors de la période d'hivernage (Brosselin, 1976). C'est en fait à partir des années 80 qu'une tradition d'hivernage s'est réellement installée sur les communaux de Saint-Denis du Payré et du Poiré-sur-Velluire et sur la Réserve Naturelle de la baie de l'Aiguillon (figure n°11). Cet hivernage était fluctuant mais n'a jamais dépassé le millier d'individus.

En revanche, à partir du milieu des années 90, les effectifs ont réellement augmenté atteignant quasiment 7000 individus en janvier 2011 ce qui fait du Marais Poitevin le premier site français pour l'hivernage de cette espèce. En période hivernale, les Oies cendrées sont plutôt concentrées, lors de la période 2002-2010 sur la baie de l'Aiguillon, sur les communaux de Saint-Denis du Payré et du Poiré-sur-Velluire.

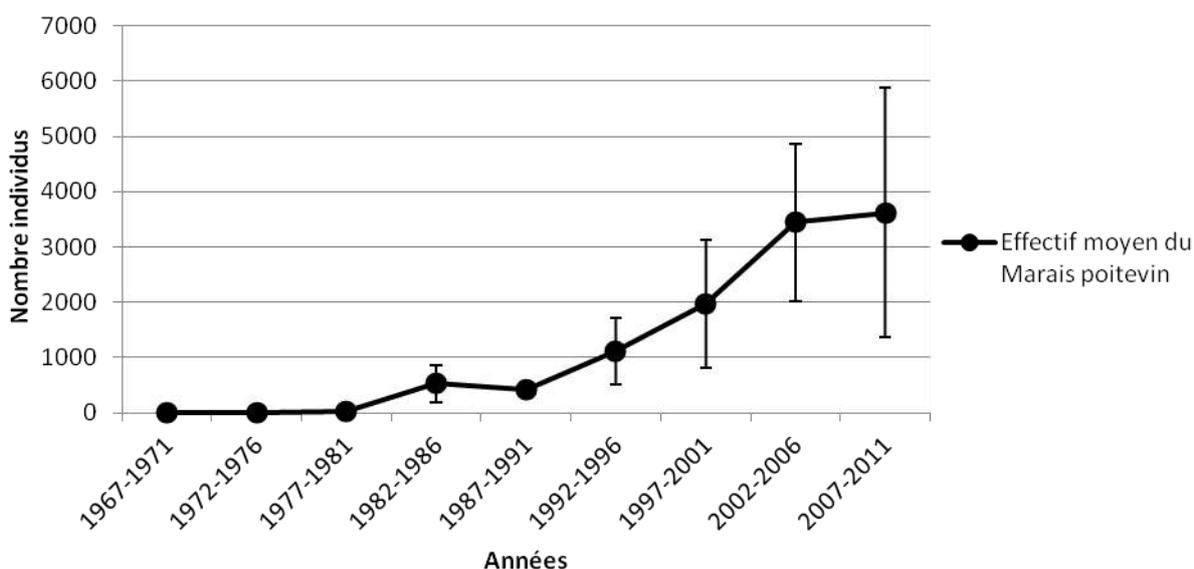


Figure n° 12 : Moyenne des effectifs d'Oie cendrée en Marais Poitevin à la mi-janvier (comptage WI) sur des périodes de 5 ans.

La dynamique de l'Oie cendrée est clairement en augmentation (Delany & *al.*, 2008), le seuil d'importance internationale en période d'hivernage ayant été franchi en 1996, 2001, 2003 et en 2011 (figure 11). Par ailleurs, la dynamique des populations hivernantes en Marais Poitevin est en nette progression ($r^2=0,62$). Si cette analyse est conduite en prenant en considération les moyennes d'effectifs, cette progression est tout à fait probante (figure n° 13).

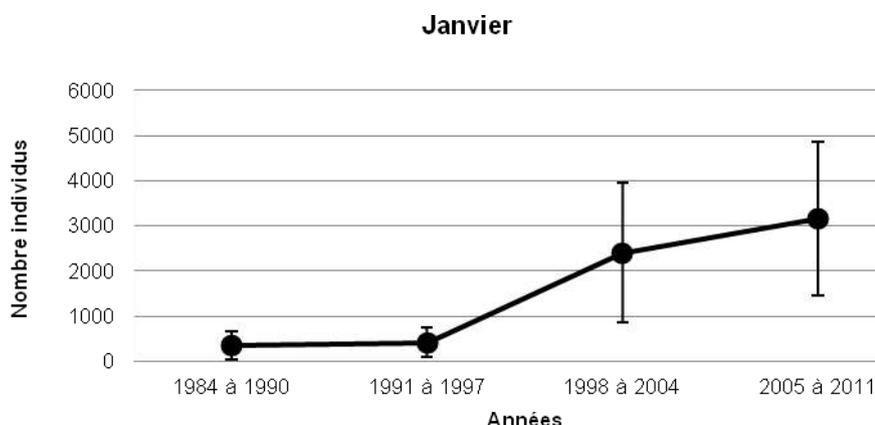
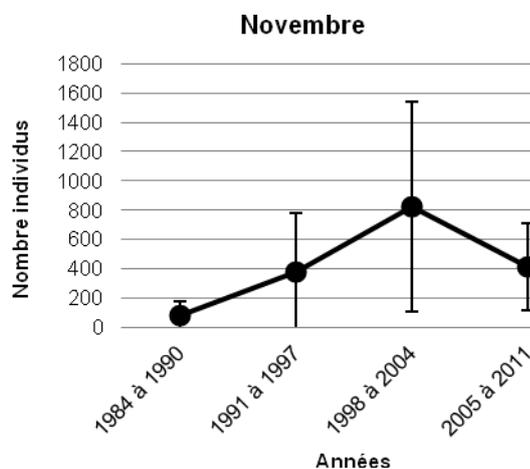
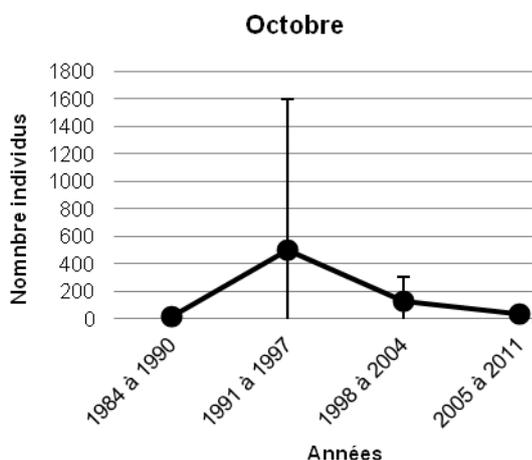


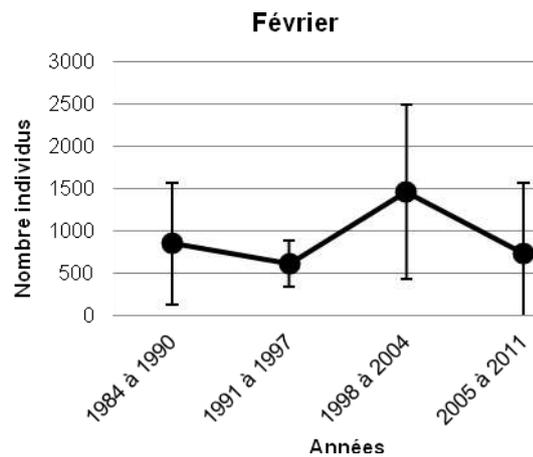
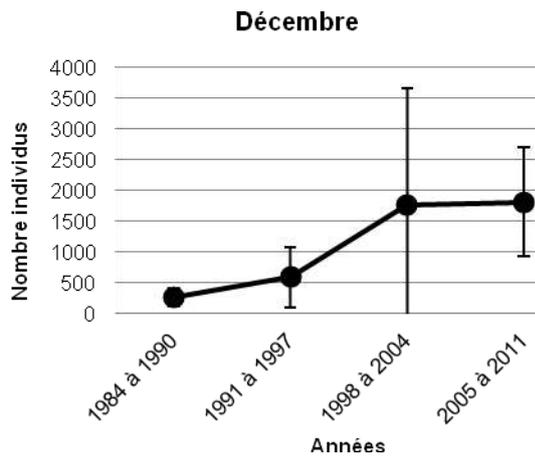
Figure n°13 : Moyenne des effectifs d'Oie cendrée sur la réserve de la Baie de l'Aiguillon / pointe d'Arcay à la mi-janvier (comptage WI) sur 4 périodes



Figures n°14 & n° 15 : Moyenne des effectifs d'Oie cendrée sur la réserve de la Baie de l'Aiguillon / pointe d'Arcay en octobre et en novembre sur 4 périodes

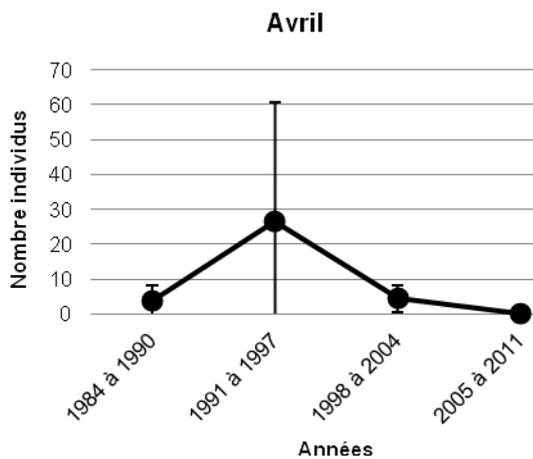
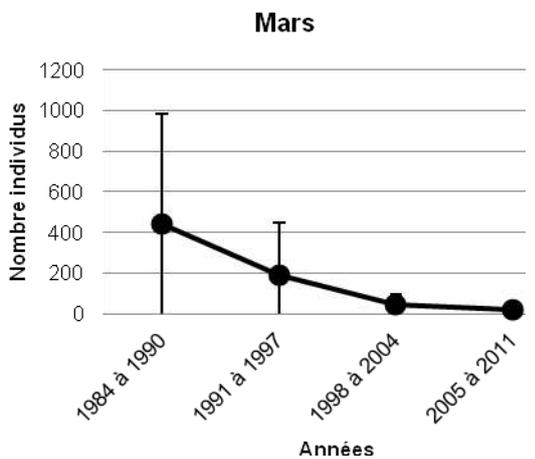
Le mois d'octobre est le mois où les oies commencent leurs migrations post-nuptiales (figure n° 14). Les conditions météorologiques peuvent évidemment avoir une certaine influence et les comptages ne sont pas forcément les meilleures méthodes pour caractériser ces flux migratoires.

La figure n°15 ci-dessus tend à montrer une certaine augmentation des oies entre les périodes 1984-1990 et 1998-2004 même si la grande variabilité des données de comptage ne permette pas de confirmer cette tendance. En revanche, la période 2005-2011 semble être moins favorable. L'explication est certainement due à une arrivée tardive des oies cendrées.



Figures n° 16 & n° 17 : Moyenne des effectifs d'Oie cendrée sur la réserve de la Baie de l'Aiguillon / pointe d'Arcay en décembre et en février sur 4 périodes

Le graphique n° 16 montre que ces effectifs ont été plutôt en augmentation au mois de décembre de 1984/1990 à 2005/2011 mais si la période 1998/2004 est sujette à une forte variabilité. Ces dernières années, les oies semblent arriver plus tardivement. Aucune tendance nette ne se dégage sur la figure n° 17.



Figures n°18 et n°19 : Moyenne des effectifs d'Oie cendrée sur la réserve de la Baie de l'Aiguillon / pointe d'Arcay en Marais Poitevin en mars et en avril sur 4 périodes

En revanche, la figure n°18 tend à montrer une diminution nette des effectifs même si cette fréquentation reste très hétérogène lors des périodes 1984/1990 et 1991/1997

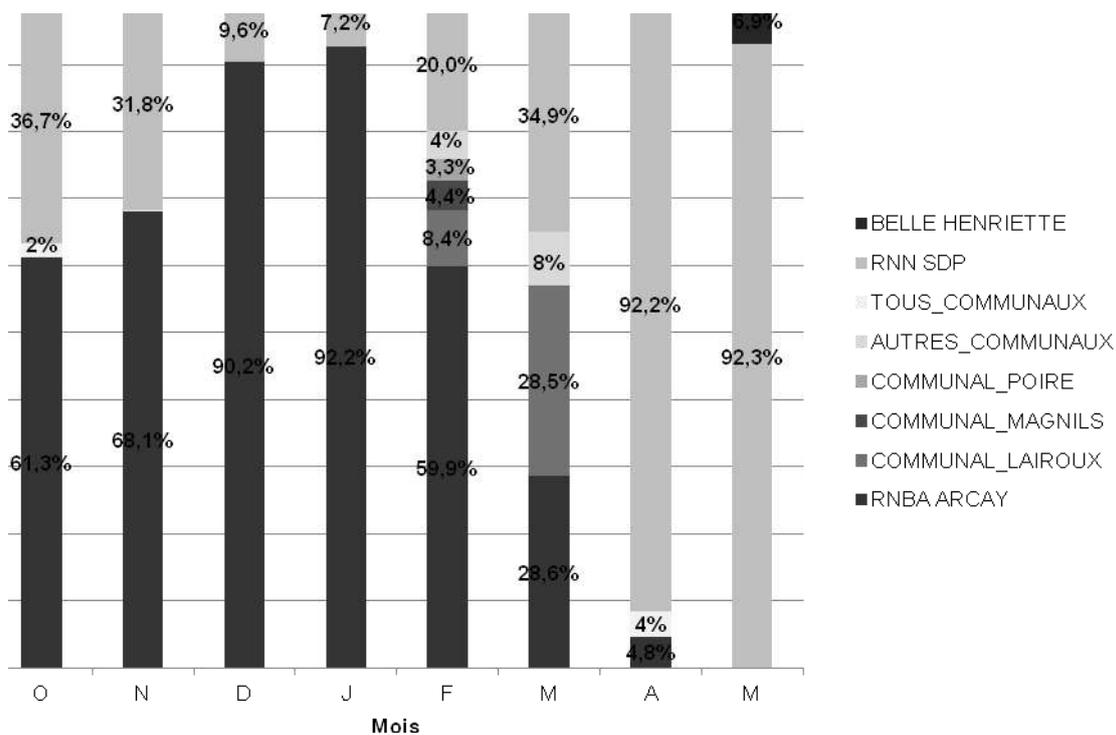


Figure n°20 : Répartition des Oies cendrées sur le Marais Poitevin (moyenne 2002-2010)

Sur la période 2002/2010, deux sites se dégagent : la baie de l'Aiguillon et le communal de Saint-Denis du Payré. Les autres communaux sont surtout utilisés en période de migration pré-nuptiale, notamment le communal de Lairoux/Curzon (Figure n°20).

Au regard des résultats présentés ci-dessous, plusieurs constats peuvent être dressés :

- Seules les zones protégées sont fréquentées en période de chasse.
- Les communaux (Lairoux-Curzon, Magnils-Reigniers & Poiré-sur Velluire) peuvent être des escales importantes en dehors des périodes chassables.
- Les Réserves Naturelles Nationales de la baie de l'Aiguillon et de Saint-Denis du Payré sont les deux principaux sites d'accueil en Marais Poitevin.
- Seules les zones en prairies humides sont fréquentées régulièrement.

2.3. Le Tadorne de Belon *Tadorna tadorna*

Synthèse France (Deceuninck & al, 2010)

Tadorne de Belon	<i>Tadorna tadorna</i>	Total mi-janvier 2010 : 65249	
Années antérieures :	2009 = 62963	ENMC :	2007-2010 = 60570
	2008 = 52784		1997-2006 = 52453
	2007 = 55500		1987-1996 = 43194
	2006 = 48705		1977-1986 = 26442
	2005 = 48662		
	2004 = 50980		
<u>Liste des premiers sites :</u>			
Baie de l'Aiguillon et Pointe d'Arcay	18945	R	N
Réserve Naturelle de Moëze (Charente-Seudre)	9336	R	N
Littoral Picard	5942	R	N
Golfe du Morbihan	3768	R	N
Presqu'île Guérandaise dont Traicts du Croisic	3071	R	N
Littoral du Pas-de-Calais	2021		N
Baie du Mont-Saint-Michel	1841		N
Salins de Giraud & d'Aigues-Mortes	1681	R	N
Baie due Bourgneuf et Noirmoutier	1625		N
Ile de Ré	1454		N
Seuil d'importance internationale NW Europe : 3000 ; 5 sites			
Seuil d'importance internationale Méditerranéens : 750 ; 2 sites			
Seuil d'importance nationale : 524 ; 19 sites			
Nombre total de sites : 129.			
Indice annuel 2010 (base de 100 en 1990) : 167			
N désigne les sites atteignant ou dépassant le seuil des 1% de l'ENMC (Effectif Nationaux Moyens Comptés) de 1997 à 2006.			
R désigne les sites atteignant ou dépassant le critère d'importance internationale « Ramsar » n°6			
*Pas d'individus dans la Marais Poitevin hors RNBA			

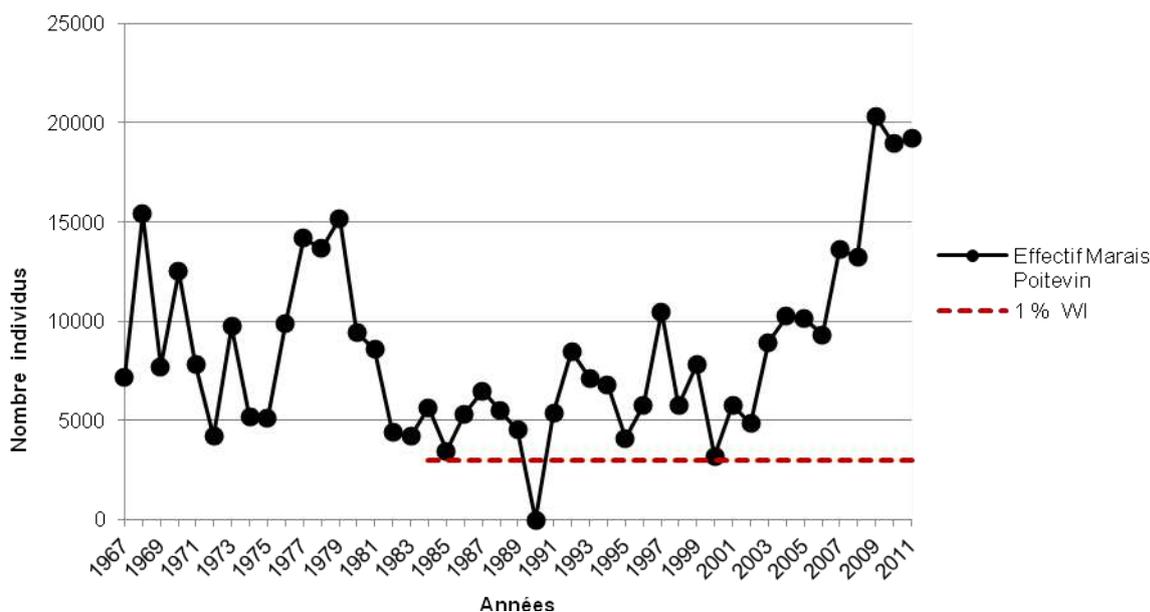


Figure n°21 : Evolution des effectifs de Tadorne de Belon en Marais Poitevin à la mi-janvier (comptage WI)

Le Marais Poitevin et ses composantes maritimes sont un site primordial pour l'hivernage du Tadorne de Belon. De 1967 à 1972, les effectifs présents étaient compris entre 4000 et 8000 individus selon Brosselin (1976). Néanmoins, la figure n°21 ci-dessus fait état à cette même période d'effectifs dépassant les 15000 ind. (comptage Wetland International). Même s'il apparaît que les effectifs de la période 2007/2011 soient plutôt à la hausse (explication liée directement imputable à plusieurs vagues de froid successives) aucune tendance ne se dégage, les effectifs des années 70 étant dans le même ordre de grandeur que ceux observés ces dernières années. Entre 1982 et 2002, les effectifs ne dépassaient pas les 10000 individus.

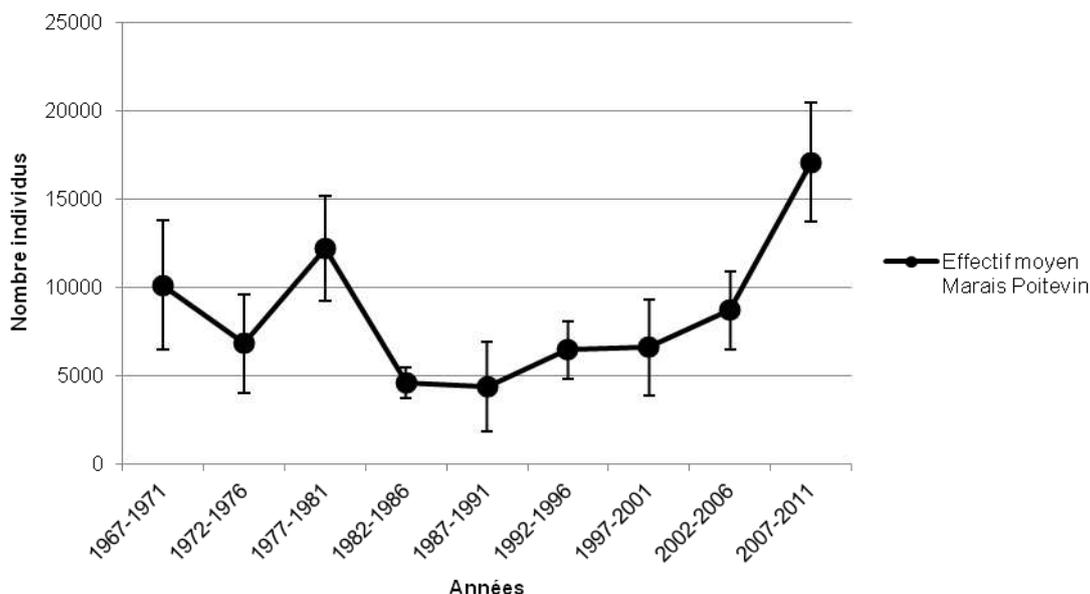


Figure n°22 : Evolution des moyennes d'effectifs de Tadorne de Belon en Marais Poitevin à la mi-janvier (comptage WI) par période de 5 ans

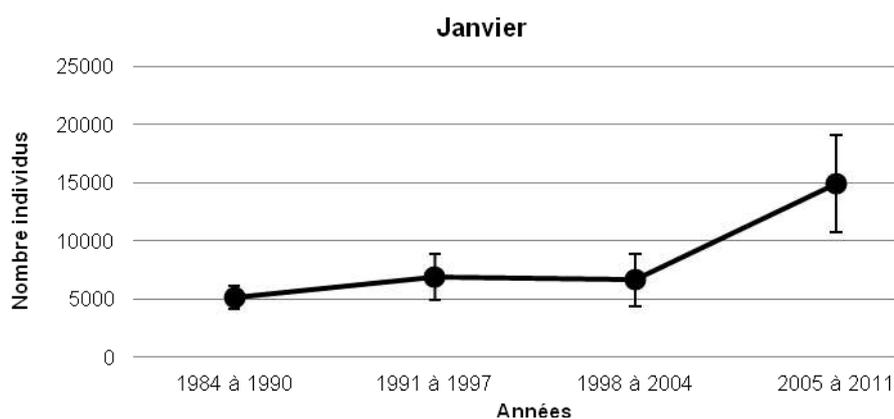
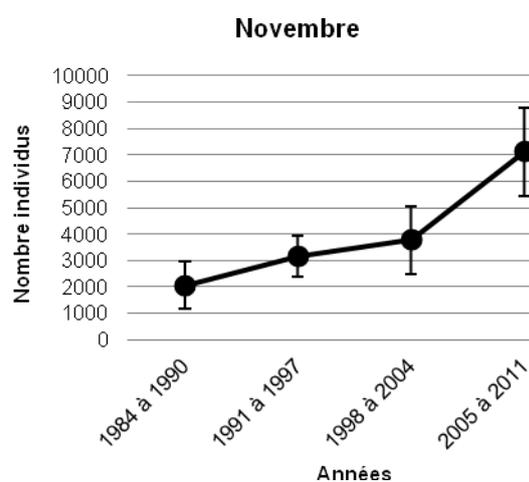
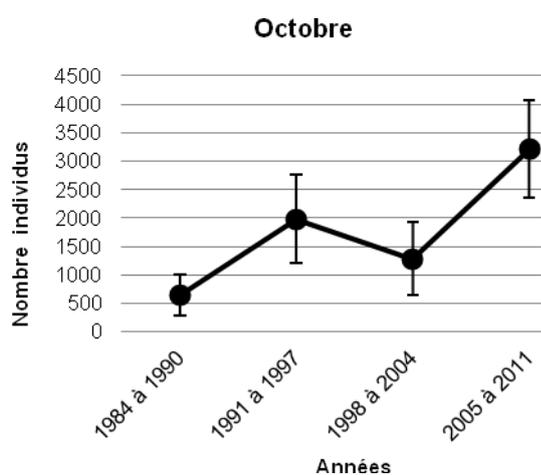
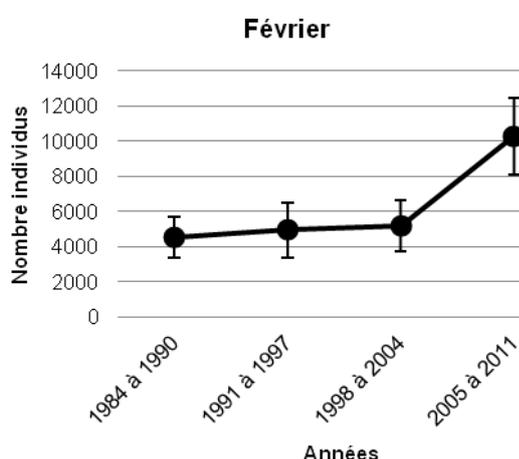
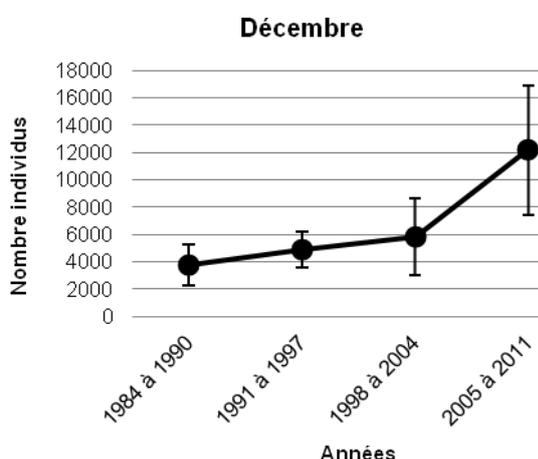


Figure n 23 : Moyenne des effectifs de Tadorne de Belon sur la réserve de la Baie de l'Aiguillon / pointe d'Arcay à la mi-janvier (comptage WI) sur 4 périodes



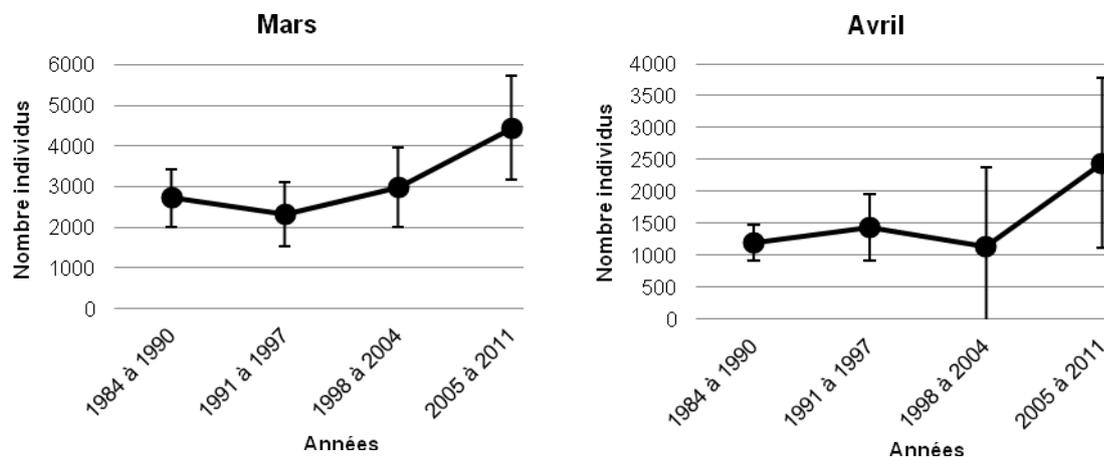
Figures n°24 & n°25 : Moyenne des effectifs de Tadorne de Belon sur la réserve de la Baie de l'Aiguillon / pointe d'Arcay en octobre et en novembre sur 4 périodes

En revanche, la fréquentation du Marais Poitevin en période de migration post-nuptiale semble être plutôt en augmentation sur les mois d'octobre et de novembre (figures n°24 & n 25)



Figures n°26 & n°27 : Moyenne des effectifs de Tadorne de Belon sur la réserve de la Baie de l'Aiguillon / pointe d'Arcay en décembre et en février sur 4 périodes

En migration pré-nuptiale, les effectifs ont plutôt été stables lors des 3 premières périodes puis augmentent lors de la période 2005/2011 (figures n°28 et n°29).



Figures n°28 & n°29 : Moyenne des effectifs de Tadorne de Belon sur la réserve de la Baie de l'Aiguillon / pointe d'Arcay en Marais Poitevin en mars et en avril sur 4 périodes

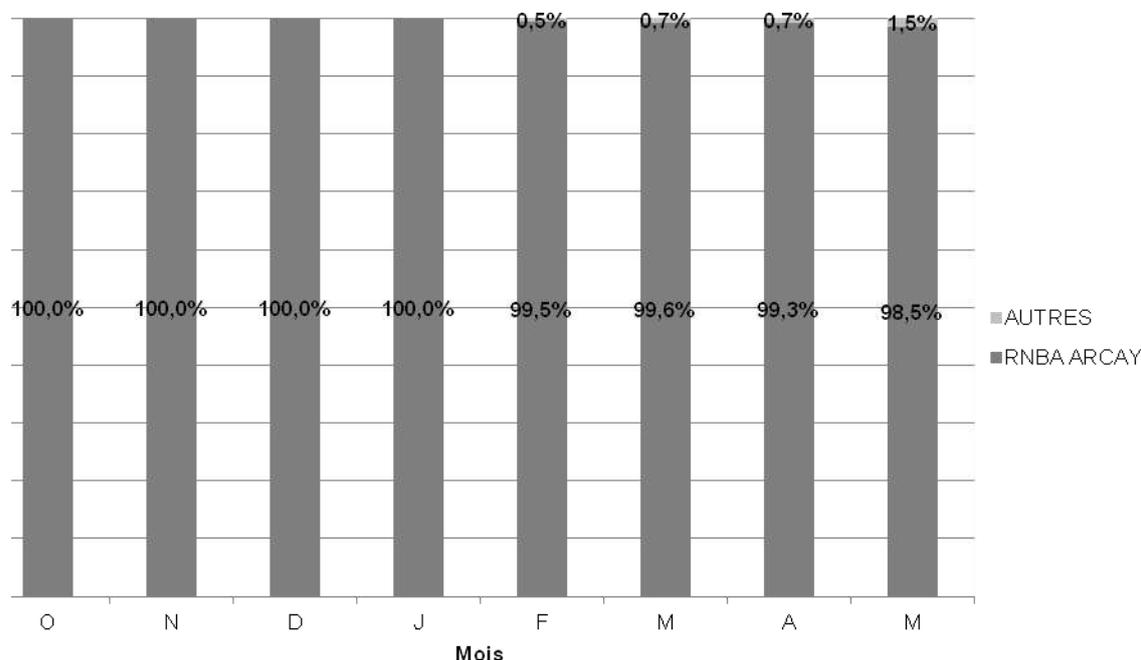


Figure n°30 : Répartition du Tadorne de Belon sur le Marais Poitevin (moyenne 2002-2010)

La figure n°30 montre un tropisme du Tadorne de Belon vers les zones littorales et notamment sur les sites de la baie de l'Aiguillon et de la pointe d'Arcay. La tranquillité de ces réserves et la présence en nombre d'hydrobie (Degré, 2006) explique ce tropisme.

2.4. Le Canard colvert *Anas platyrhynchos*

Synthèse France (Deceuninck & al, 2010)

Canard colvert	<i>Anas platyrhynchos</i>	Total mi-janvier 2010 : 31091	
Années antérieures :	2009 = 294283	ENMC :	2007-2010 : 296117
	2008 = 275857		1997-2006 : 253523
	2007 = 267714		1987-1996 : 201500
	2006 = 284274		1977-1986 : 238703
	2005 = 263548		
	2004 = 248491		
<u>Liste des premiers sites :</u>			
Camargue	36100	R	N
Dombes-Vallée de l'Ain	15230		N
Cours du Rhin (67/68)	14032		N
Etangs de Brenne	11010		N
Alsace hors-Rhin (67/68)	7758		N
Lac du Grandlieu	7710		N
Loire : de Beaulieu à Beaugency	5773		N
Loire Aval	5647		N
Réserve Naturelle de Moëze (Charente-Seudre)	4986		N
Golfe du Morbihan	4886		N
Baie de l'Aiguillon et Pointe d'Arcay *	3553		N
Seuil d'importance internationale NW Europe : 20000 ; 0 site			
Seuil d'importance internationale Méditerranéens : 10000 ; 1 site			
Seuil d'importance nationale : 2535 ; 19 sites			
Nombre total de sites : 391.			
Indice annuel 2010 (base de 100 en 1990) : 125			
N désigne les sites atteignant ou dépassant le seuil des 1% de l'ENMC (Effectif Nationaux Moyens Comptés) de 1997 à 2006.			
R désigne les sites atteignant ou dépassant le critère d'importance internationale « Ramsar » n°6.			
*Peu d'individus dans la Marais Poitevin hors RNBA			

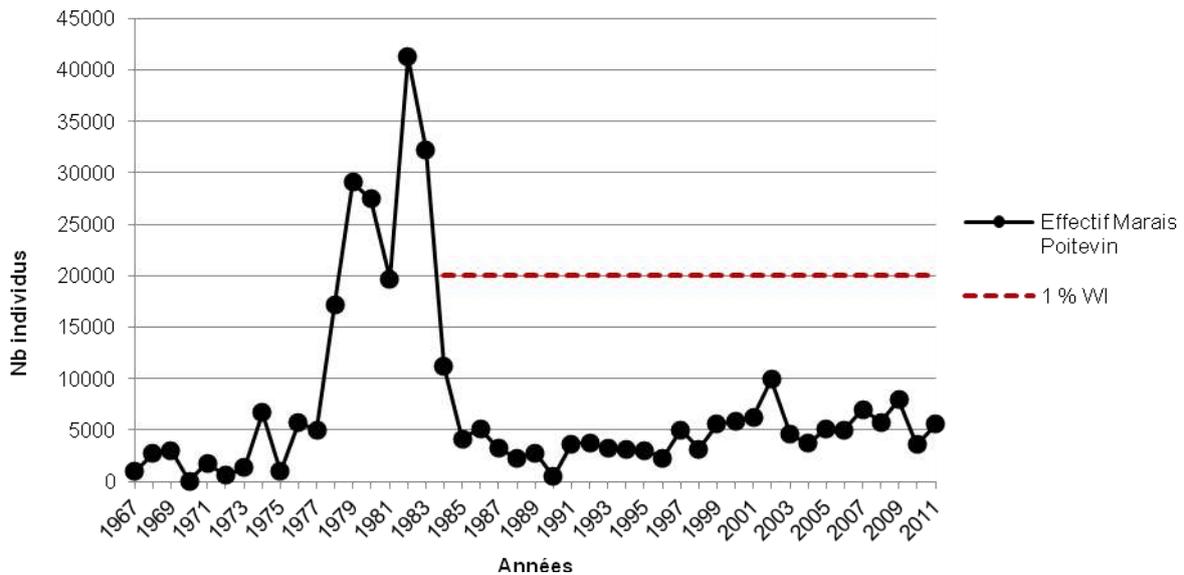


Figure n°31 : Evolution des effectifs de Canard colvert en Marais Poitevin à la mi-janvier (comptage WI)

En hivernage – soit à la mi-janvier, Brosselin (1976) estimait une population hivernante entre 1967 et 1972 comprise entre 1000 et 4500 individus sur le complexe Aiguillon-Arçay (figure n° 31). A l'époque, la totalité de la baie de l'Aiguillon était chassée. Les effectifs importants ont été recensés en 1974 (date de la création de la Réserve de Chasse Maritime). A partir de 1977 jusqu'en 1984, la population présente en Marais Poitevin a systématiquement dépassé les 10000 ind. Notons, par ailleurs, que le classement en Réserve Naturelle du communal de Saint-Denis du Payré a bénéficié pleinement aux populations de Canard colvert puisque plus de 5000 ind. étaient comptés en 1979 : cet effectif n'a jamais été atteint par la suite. Des effectifs conséquents de plus de 5000 individus ont été enregistrés dès 1974 à la création de la réserve de chasse maritime en baie de l'Aiguillon.

A partir de 1985, les effectifs de Canard colvert hivernants en Marais Poitevin n'ont quasiment jamais dépassé les 10000 individus. Depuis 1997, ils oscillent autour de 5000 individus.

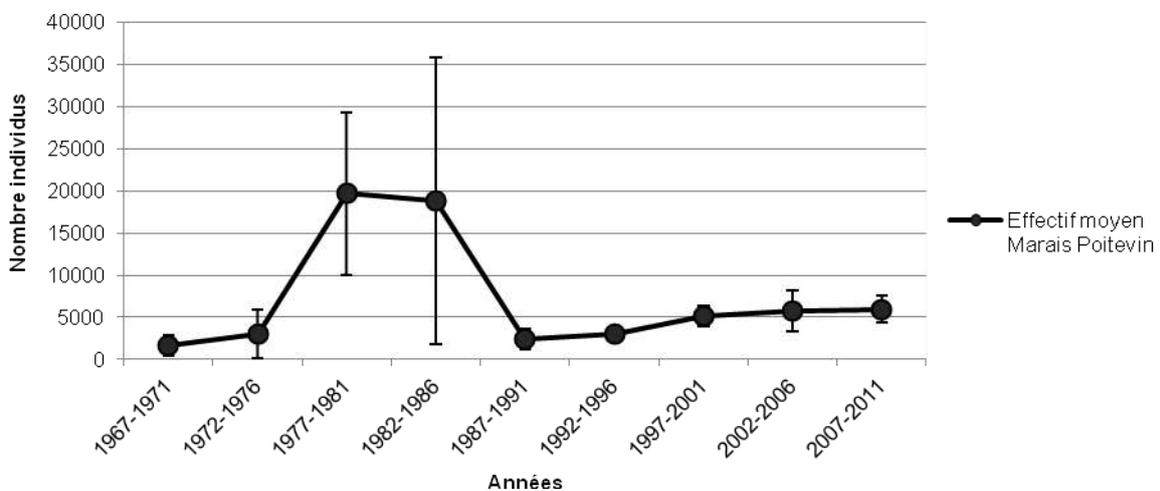


Figure n 32 : Evolution des effectifs de Canard colvert en Marais Poitevin à la mi-janvier (comptage WI)

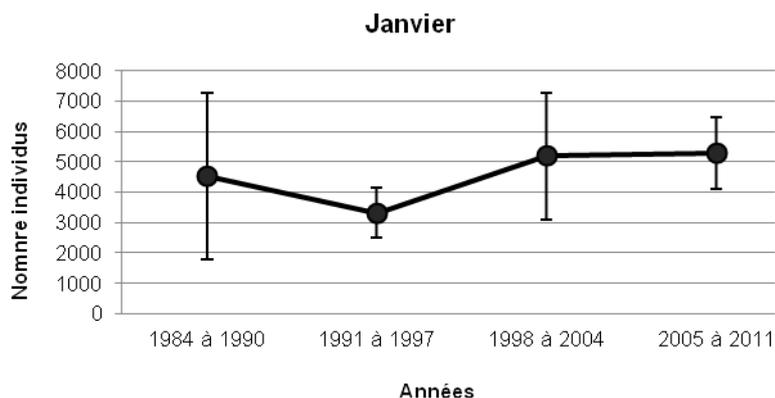
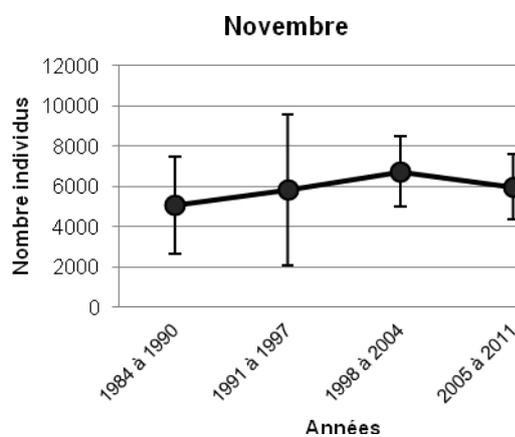
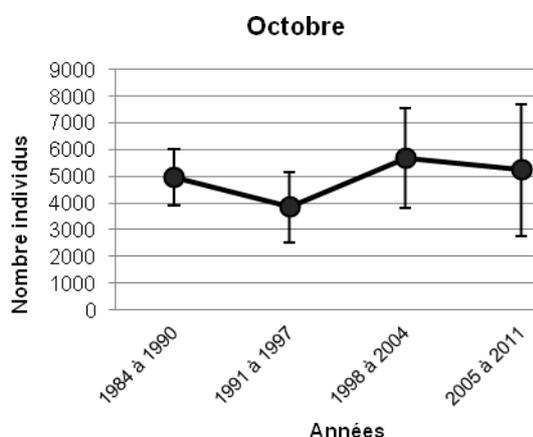


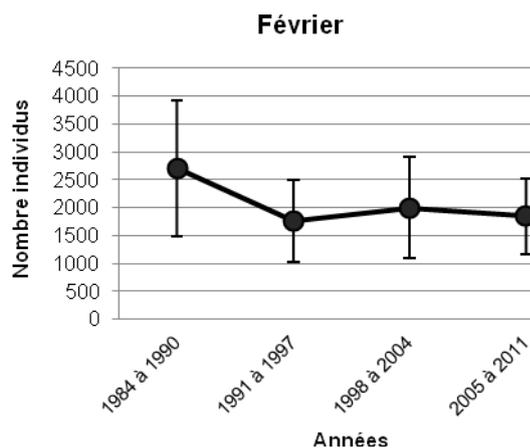
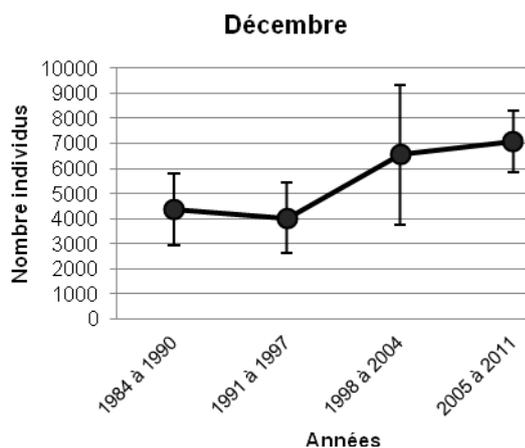
Figure n°33 : Moyenne des effectifs de Canard colvert sur la réserve de la Baie de l'Aiguillon / pointe d'Arcay à la mi-janvier (comptage WI)

La figure n°33 ci-dessus illustre parfaitement le constat réalisé sur la figure n°31 à savoir la présence d'effectifs très importants (sur la réserve de la Baie de l'Aiguillon) dans la période 1977/1981, la variabilité de la période 1982/1986 étant en partie due à la présence de près de 40000 colverts en 1984 !



Figures n°34 & n°35: Moyenne des effectifs de Canard colvert sur la réserve de la Baie de l'Aiguillon / pointe d'Arcay en octobre et en novembre sur 4 périodes

La présence des Canards colverts en période de migration semble plus aléatoire. Aucune tendance nette ne se dégage. En période migration post-nuptiale, les effectifs oscillent autour de 5000 individus en octobre et de 6000 en novembre (figures n°36 et n°37)

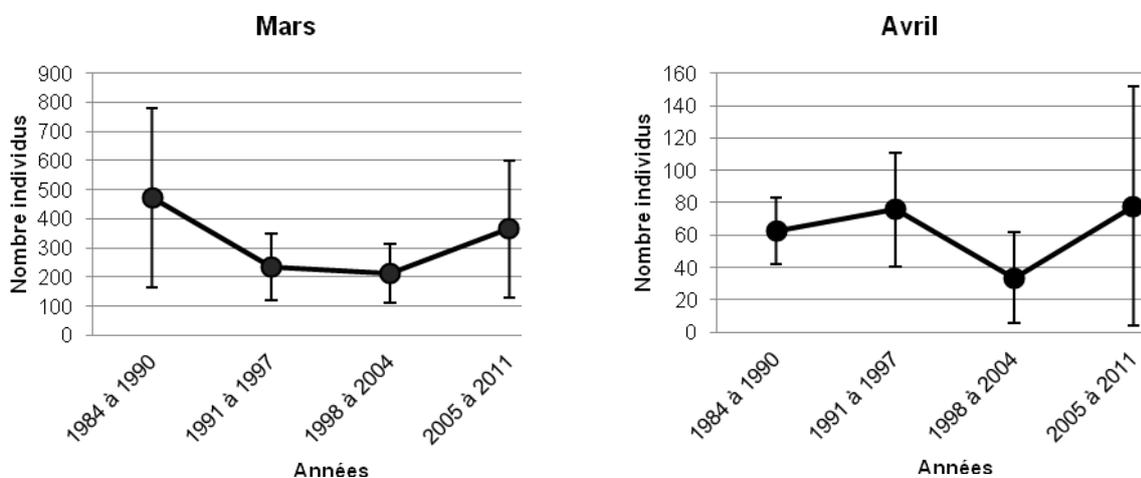


Figures n°36 & n°37: Moyenne des effectifs de Canard colvert sur la réserve de la Baie de l'Aiguillon / pointe

d'Arcay en décembre et en février sur 4 périodes

Il semblerait néanmoins que la fréquentation des Canards colverts en décembre (figure n°36) soit plus importante depuis 1998 même s'il y a une certaine variabilité.

En revanche, la réserve de la Baie de l'Aiguillon semble être moins fréquentée en février depuis 1991 (figure n°35) alors qu'aucune tendance n'est réellement décelable en mars (figures n° 38).



Figures n°38 & n°39 : Moyenne des effectifs de Canard colvert sur la réserve de la Baie de l'Aiguillon / pointe d'Arcay en Marais Poitevin en mars et en avril sur 4 périodes

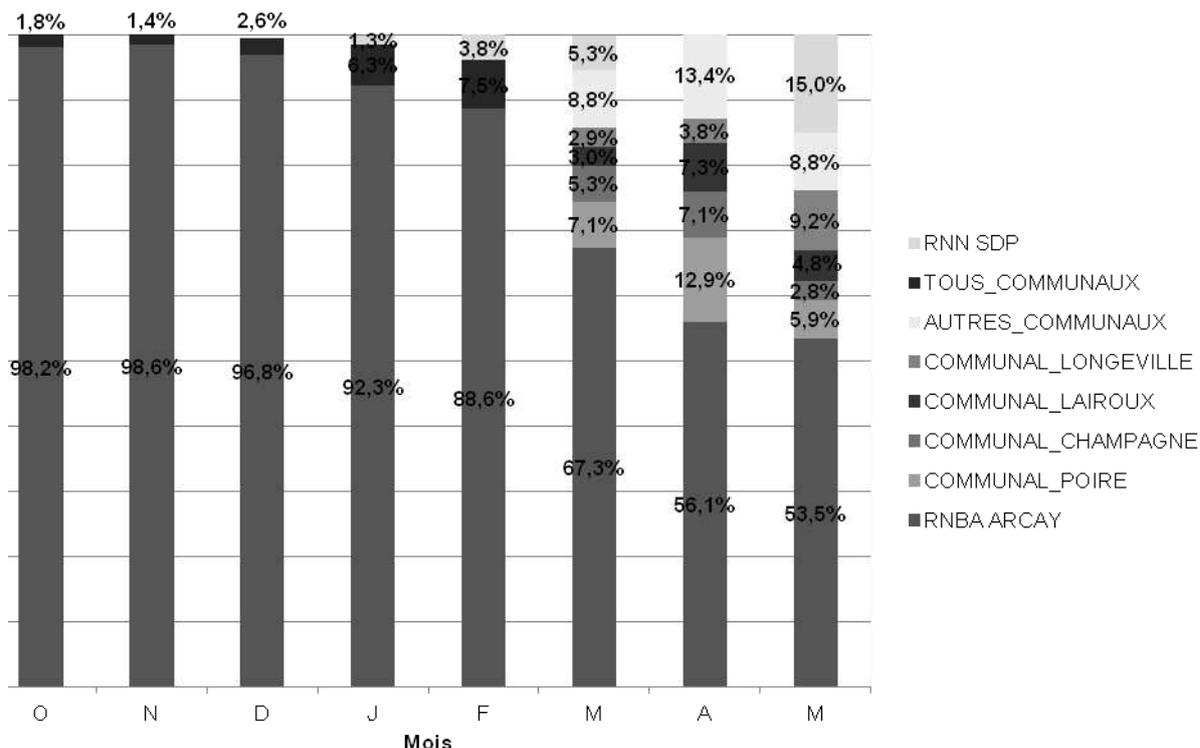


Figure n°40 : Répartition du Canard colvert sur le Marais Poitevin (moyenne 2002-2010)

Les Canards colverts stationnent principalement d'octobre à février à plus de 90 % sur la Réserve Naturelle de la baie de l'Aiguillon (figure n°38). En mars et en avril, la part du site Aiguillon / Arçay diminue : les effectifs se retrouvent principalement sur les communaux du Marais Poitevin (Lairoux-Curzson notamment) et la Réserve Naturelle Nationale de Saint-Denis du Payré.

2.5. Le Canard chipeau *Anas strepera*

Synthèse France (Deceuninck & al, 2010)

Canard chipeau <i>Anas strepera</i>	Total mi-janvier 2010 : 32652		
Années antérieures : 2009 = 36350	ENMC : 2007-2010 = 36772		
2008 = 44124	1997-2006 = 20620		
2007 = 31873	1987-1996 = 15891		
2006 = 29581	1977-1986 = 14802		
2005 = 28015			
2004 = 18108			
<u>Liste des premiers sites :</u>			
Camargue	12334	R	N
Cours du Rhin (67/68)	6271	R	N
Salins de Giraud & d'Aigues-Mortes	1422		N
Lac du Grandlieu	1040	R	N
Grand Plan du Bourg, dont Complexe du Vigueirat	978	R	N
Alsace hors-Rhin (67/68)	561		N
Val de Seine de Vernon à Pont de l'Arche	553		N
Haut Rhône (01/73/74)	459		N
Bas Rhône-Basse Isère	430		N
Basson du Léman	386		N
Baie de l'Aiguillon et Pointe d'Arcay*	82		
Seuil d'importance internationale NW Europe : 600 ; 2 sites			
Seuil d'importance internationale Méditerranéens : 1100 ; 2 sites			
Seuil d'importance nationale : 207 ; 18 sites			
Nombre total de sites : 241.			
Indice annuel 2010 (base de 100 en 1990) : 242			
N désigne les sites atteignant ou dépassant le seuil des 1% de l'ENMC (Effectif Nationaux Moyens Comptés) de 1997 à 2006.			
R désigne les sites atteignant ou dépassant le critère d'importance internationale « Ramsar » n°6.			
*Peu d'individus dans la Marais Poitevin hors RNBA			

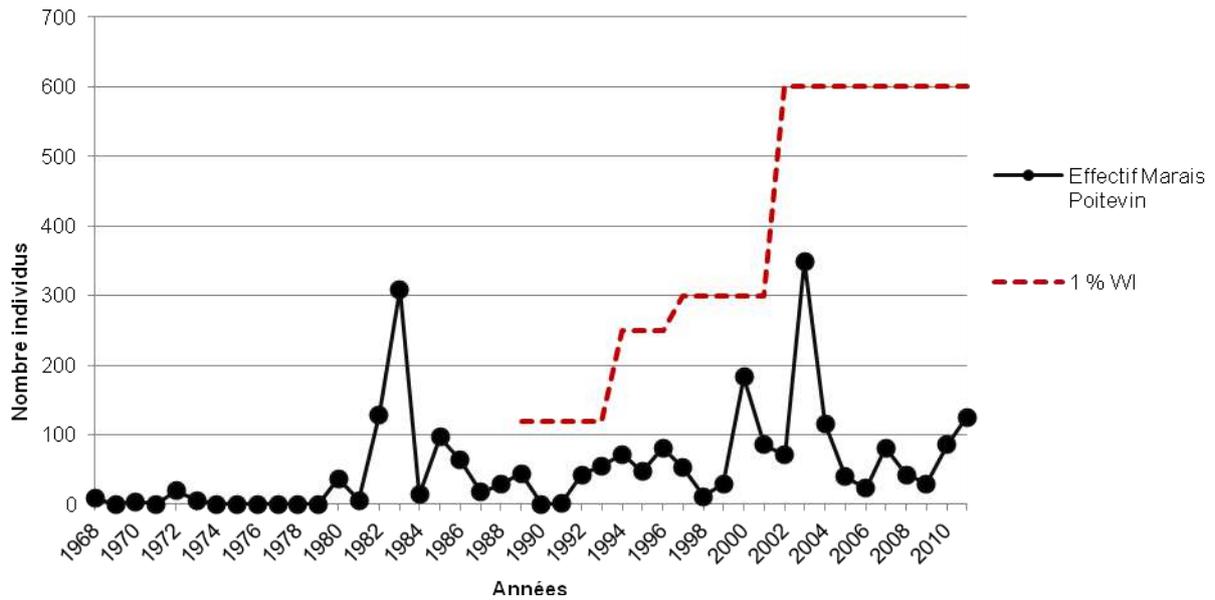


Figure n°40 : Evolution des effectifs de Canard siffleur en Marais Poitevin à la mi-janvier (comptage WI)

Le Marais Poitevin n'est pas un site important pour l'hivernage et la migration du Canard chipeau. Les effectifs sont inégaux d'une année à l'autre et n'ont dépassé qu'à deux reprises le seuil des 300 individus (figure n°40). Le seuil d'importance internationale n'a jamais été franchi.

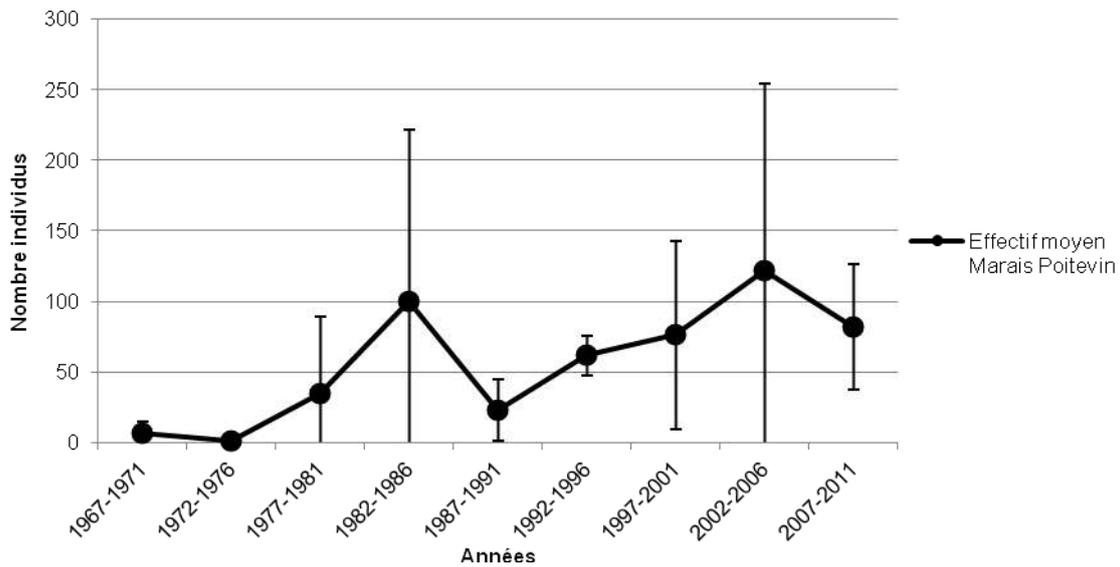
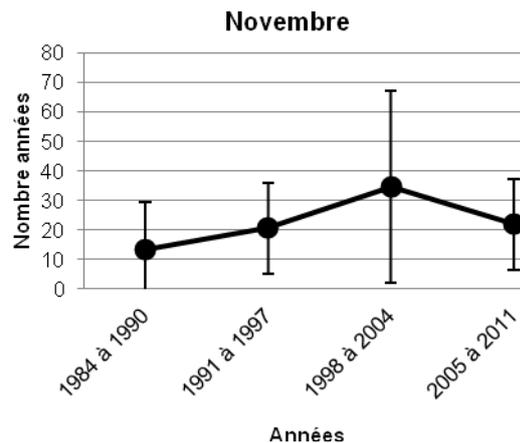
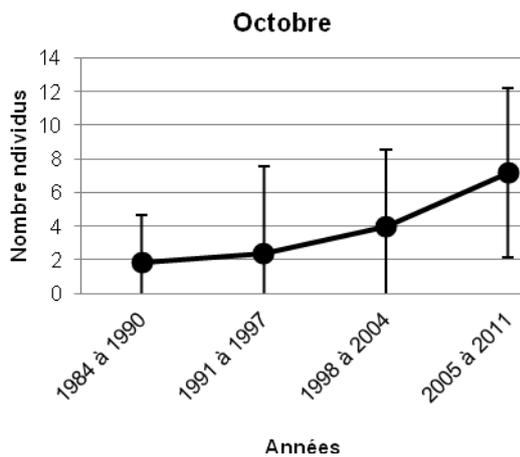
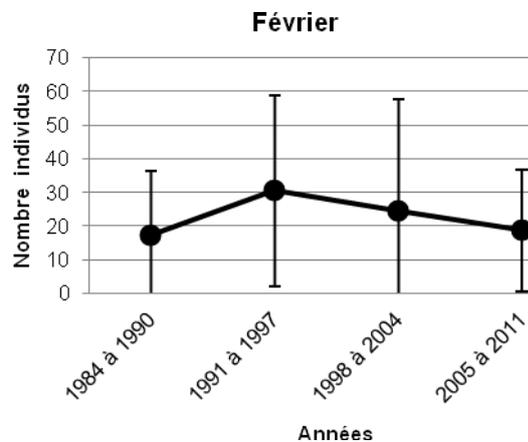
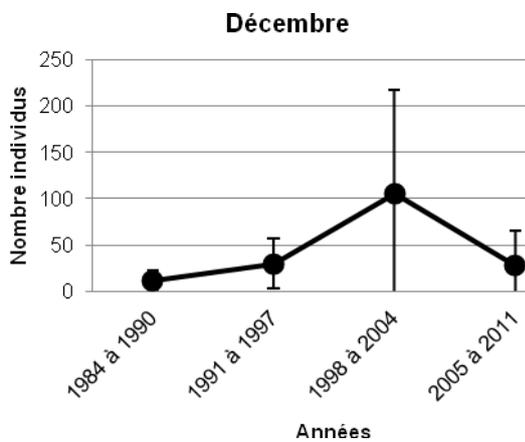


Figure n°41 : Moyenne des effectifs du Canard chipeau en Marais Poitevin à la mi-janvier (comptage WI) sur des périodes de 5 ans.



Figures n°42 & n°43 : Moyenne des effectifs du Canard chipeau sur la réserve de la Baie de l'Aiguillon / pointe d'Arcay en octobre et en novembre sur 4 périodes



Figures n°44 & n°45: Moyenne des effectifs du Canard chipeau sur la réserve de la Baie de l'Aiguillon / pointe d'Arcay en décembre et en février sur 4 périodes

A l'instar des effectifs de janvier, les effectifs dénombrés lors des comptages réalisés en période post nuptiale et pré nuptiale offrent peu d'enseignement sur d'éventuelles tendances tant les effectifs dénombrés sont petits (figures n°42 à 45).

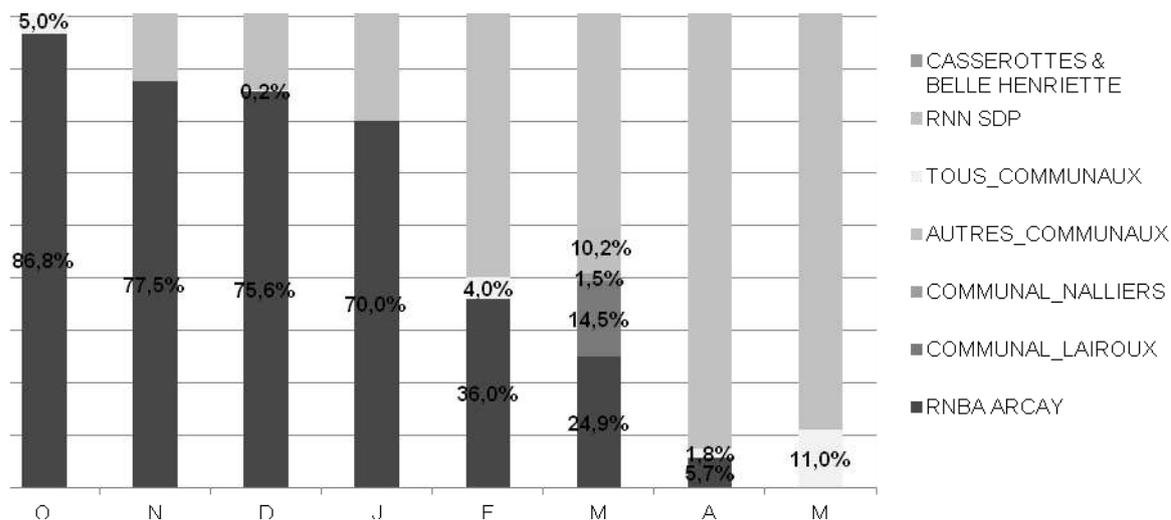


Figure n°46 : Répartition des effectifs du Canard chipeau sur la période 2002-2010

En revanche, sur la période 2002/2010, la répartition sur le Marais Poitevin évolue d'octobre à mai (figure n°46). D'octobre à janvier, c'est la baie de l'Aiguillon / Arçay qui accueille principalement les effectifs de Canard chipeau. En revanche, à partir de février, la part de la baie de l'Aiguillon / pointe d'Arçay diminue au profit des communaux (Saint-Denis du Payré et Lairoux). Le facteur limitant pour l'accueil des Canards chipeaux est donc l'inondabilité des prairies humides du Marais Poitevin au printemps.

2.6. Le Canard pilet *Anas acuta*

Synthèse France (Deceuninck & al, 2010)

Canard pilet	<i>Anas acuta</i>	Total mi-janvier 2010 : 11550	
Années antérieures :	2009 = 8780	ENMC :	2007-2010 : 11700
	2008 = 10856		1997-2006 : 17442
	2007 = 14335		1987-1996 : 10924
	2006 = 14108		1977-1986 : 15054
	2005 = 14866		
	2004 = 16749		
<u>Liste des premiers sites :</u>			
Camargue	2400		N
Baie de l'Aiguillon et Pointe d'Arcay *	2226	R	N
Littoral Picard	2116	R	N
Bassin d'Arcachon	667	R	N
Golfe du Morbihan	665	R	N
Loire Aval	504		N
Baie de Vilaine	403		N
Lac de Maine et étangs de St-Georges	370		N
Les Marais du Cotentin et du Bessin	255		N
Baie des Veys	232		N
Seuil d'importance internationale NW Europe : 600 ; 4 sites			
Seuil d'importance internationale Méditerranéens : 7500 ; 0 site			
Seuil d'importance nationale : 174 ; 11 sites			
Nombre total de sites : 111.			
Indice annuel 2010 (base de 100 en 1990) : 177			
N désigne les sites atteignant ou dépassant le seuil des 1% de l'ENMC (Effectif Nationaux Moyens Comptés) de 1997 à 2006.			
R désigne les sites atteignant ou dépassant le critère d'importance internationale « Ramsar » n°6.			
*Pas d'individus dans la Marais Poitevin hors RNBA			

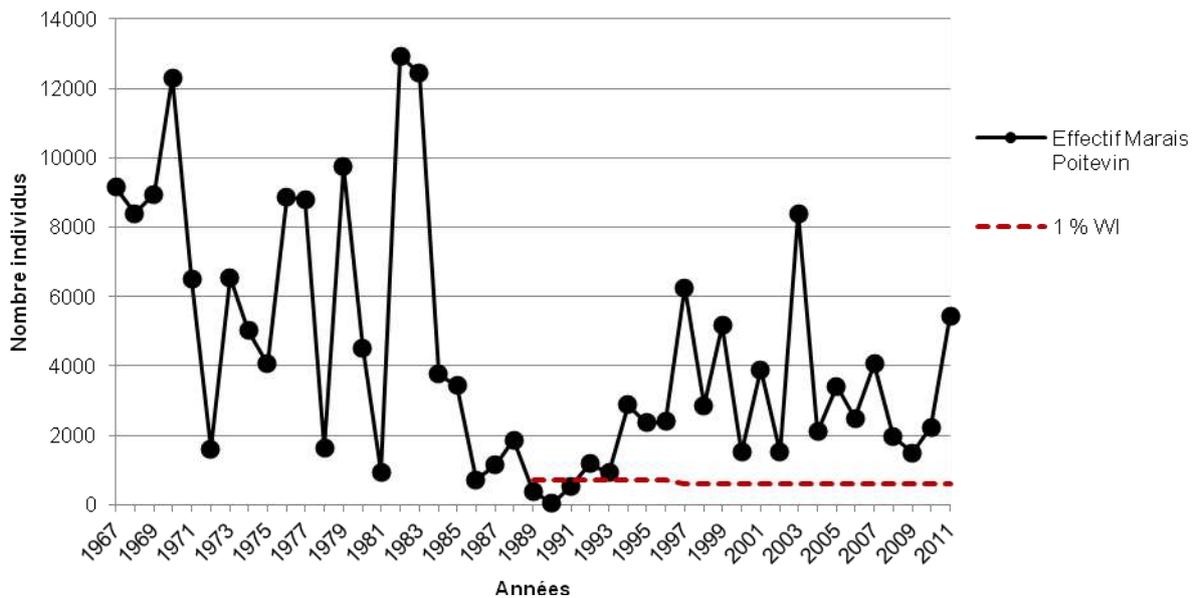


Figure n°47 : Evolution des effectifs de Canard pilet en Marais Poitevin à la mi-janvier (comptage WI)

Les figures n°47 et n°48 permettent de montrer à la fois une certaine irrégularité de l'hivernage de cette espèce et ce quelque soit la période. En revanche, globalement, les effectifs de Canard pilet étaient plus importants dans la période 1967-1986 (avec des pics d'effectifs dépassant les 10000 individus) que dans la période 1997-2011. Les effectifs de 1985 à 1995 sont restés très faibles. De 1985 à 1994, les effectifs étaient une portion congrue des effectifs français. En revanche, à partir de 1995, les effectifs présents en Marais Poitevin épousent les variations nationales ce qui montrent l'intérêt de la zone humide pour l'hivernage de cette espèce au niveau national.

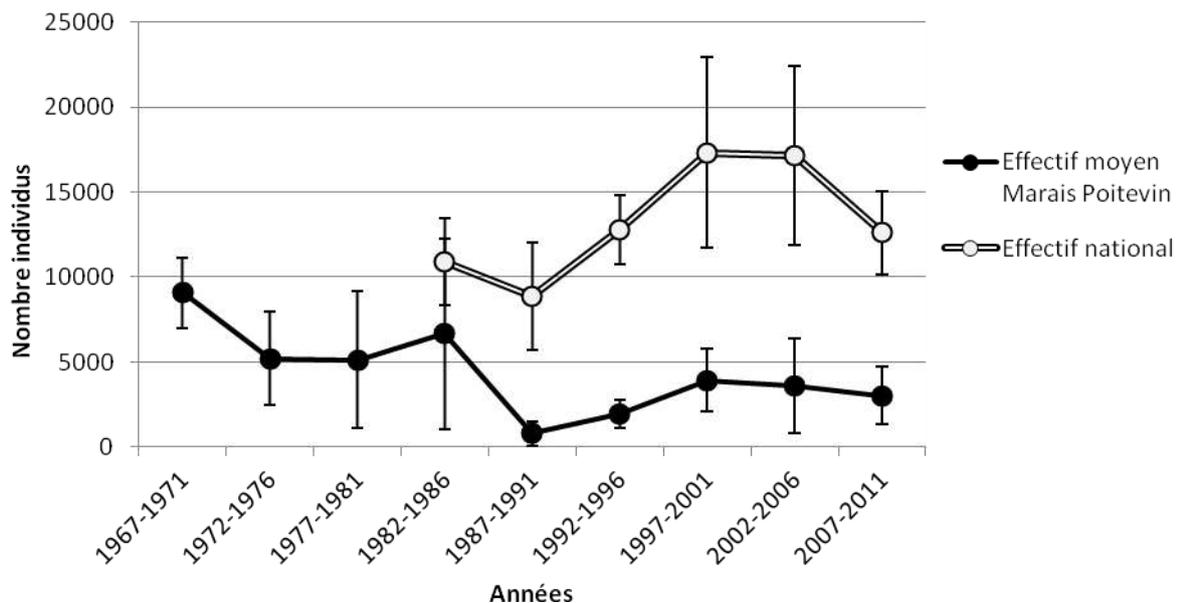


Figure n°48 : Moyenne des effectifs de Canard pilet en Marais Poitevin à la mi-janvier (comptage WI) sur des périodes de 5 ans.

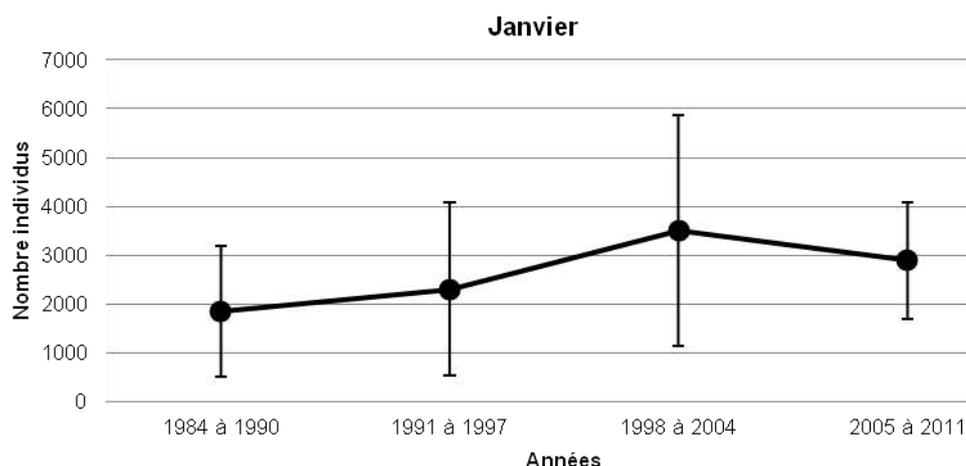
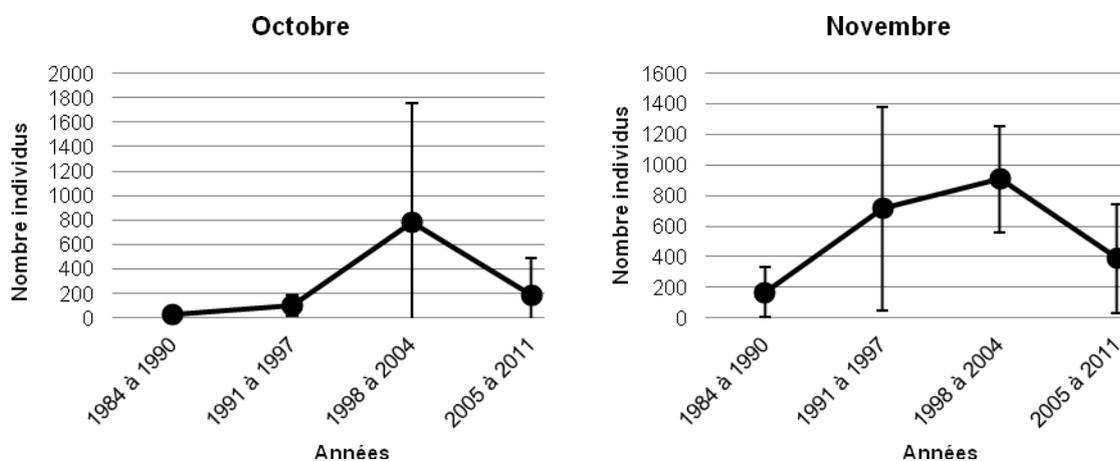


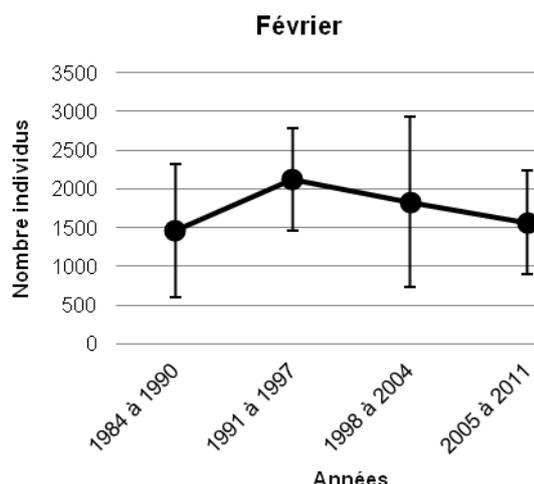
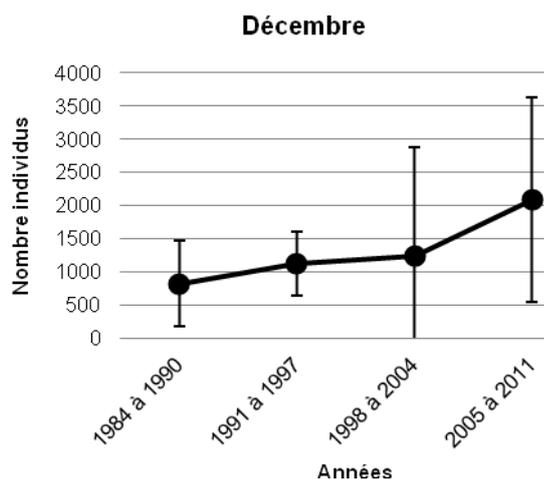
Figure n°49 : Moyenne des effectifs de Canard pilet sur la réserve de la Baie de l'Aiguillon / pointe d'Arcay à la mi-janvier (comptage WI) sur 4 période



Figures n°50 & n°51 : Moyenne des effectifs de Canard pilet sur la réserve de la Baie de l'Aiguillon / pointe d'Arcay en octobre et en novembre sur 4 périodes

Le mois d'octobre est souvent la période d'arrivée des premiers Canards pilets (figure n°50). Ce sont donc les facteurs climatiques qui vont être déterminants : il est donc tout à fait logique que les chiffres soient relativement faibles et/ou emprunts d'une forte variabilité.

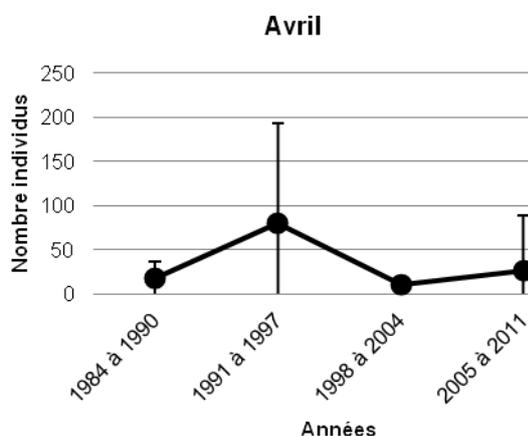
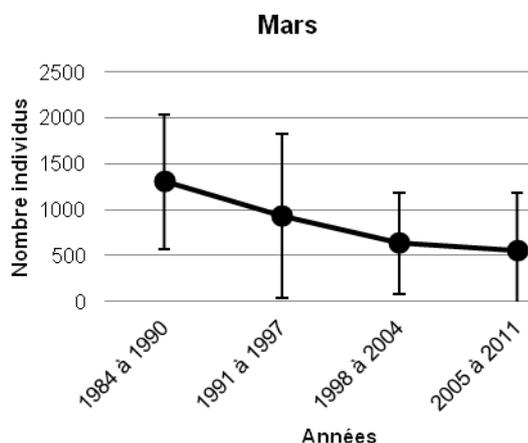
Le mois de novembre correspond à l'arrivée en nombre d'individus mais les effectifs n'excèdent que très rarement le millier d'individus (figure n°51). Notons que, depuis 2005, la présence de Canards pilets semble être moins importante.



Figures n°52 & n°53 : Moyenne des effectifs de Canard pilet sur la réserve de la Baie de l'Aiguillon / pointe d'Arcay en décembre et en février sur 4 périodes

Au mois de décembre (figure n°52), les effectifs sur la Baie de l'Aiguillon dépassent fréquemment le millier d'individus sans qu'aucune tendance ne se dessine.

A l'instar des autres graphiques, les effectifs de février évoluent entre 1000 et 2500 individus sans aucune tendance ne se dessine (figure n°53).



Figures n°54 & n°55 : Moyenne des effectifs de Canard pilet sur la réserve de la Baie de l'Aiguillon / pointe d'Arcay en mars et en avril sur 4 périodes

En mars, même si la figure n°54 suggère une diminution des effectifs avec une forte variabilité, la capacité d'accueil du marais Poitevin rend hasardeuse toutes conclusions.

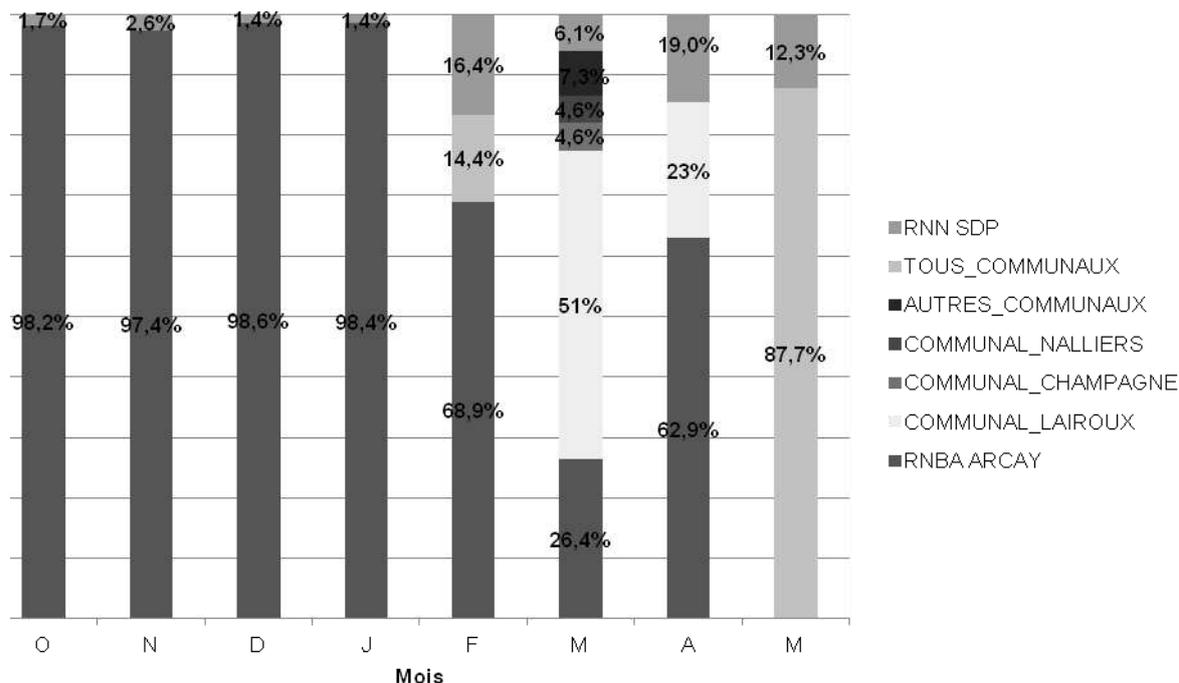


Figure n°56 : Répartition du Canard pilet sur le Marais Poitevin (moyenne 2002-2010)

La figure n°56 montre une répartition binaire dictée par les dates de chasse. D'octobre à janvier (de 2002 à 2010), le Canard pilet ne se retrouve que sur les réserves maritimes (baie de l'Aiguillon et pointe d'Arçay) ; à partir de février (jusqu'en mai), ce sont les communaux du Marais Poitevin qui sont les sites d'accueil et d'une manière générale les zones humides.

- En période de chasse, les Canards pilets se concentrent dans la partie maritime du Marais Poitevin sur la Réserve Naturelle Nationale de la baie de l'Aiguillon, sur la réserve de la pointe d'Arçay.
- Les Canards pilets se concentrent dans les zones humides intérieures en migration pré-nuptiale ; le communal de Lairoux-Curzon joue à ce titre un rôle particulier. C'est l'état d'inondabilité des zones humides qui vont conditionner la capacité d'accueil du Marais Poitevin pour cette espèce.

2.7. Le Canard souchet *Anas clypeata*

Synthèse France (Deceuninck & al, 2010)

Canard souchet	<i>Anas clypeata</i>	Total mi-janvier 2010 : 25206		
Années antérieures :		2009 = 23631	ENMC :	2007-2010 : 30670
		2008 = 34372		1997-2006 : 29348
		2007 = 36351		1987-1996 : 18288
		2006 = 30166		1977-1986 : 21540
		2005 = 36629		
		2004 = 38970		
<u>Liste des premiers sites :</u>				
Camargue		9674	R	N
Lac du Grandlieu		3650	R	N
Les Marais du Cotentin et du Bessin		1076	R	N
Salins de Giraud & d'Aigues-Mortes		846		N
Baie de l'Aiguillon et Pointe d'Arcay		621	R	N
Bassin d'Arcachon		588	R	N
Presqu'île Guérandaise dont Traicts du Croisic		490	R	N
Grand Plan du Bourg, dont Complexe du Vigueirat		418		N
Loire Aval		397		N
Marais Breton		370		N
Seuil d'importance internationale NW Europe : 400 ; 5 sites				
Seuil d'importance internationale Méditerranéens : 4500 ; 1 site				
Seuil d'importance nationale : 293 ; 14 sites				
Nombre total de sites : 169.				
Indice annuel 2010 (base de 100 en 1990) : 178				
N désigne les sites atteignant ou dépassant le seuil des 1% de l'ENMC (Effectif Nationaux Moyens Comptés) de 1997 à 2006.				
R désigne les sites atteignant ou dépassant le critère d'importance internationale « Ramsar » n°6				
*Pas d'individus dans la Marais Poitevin hors RNBA				

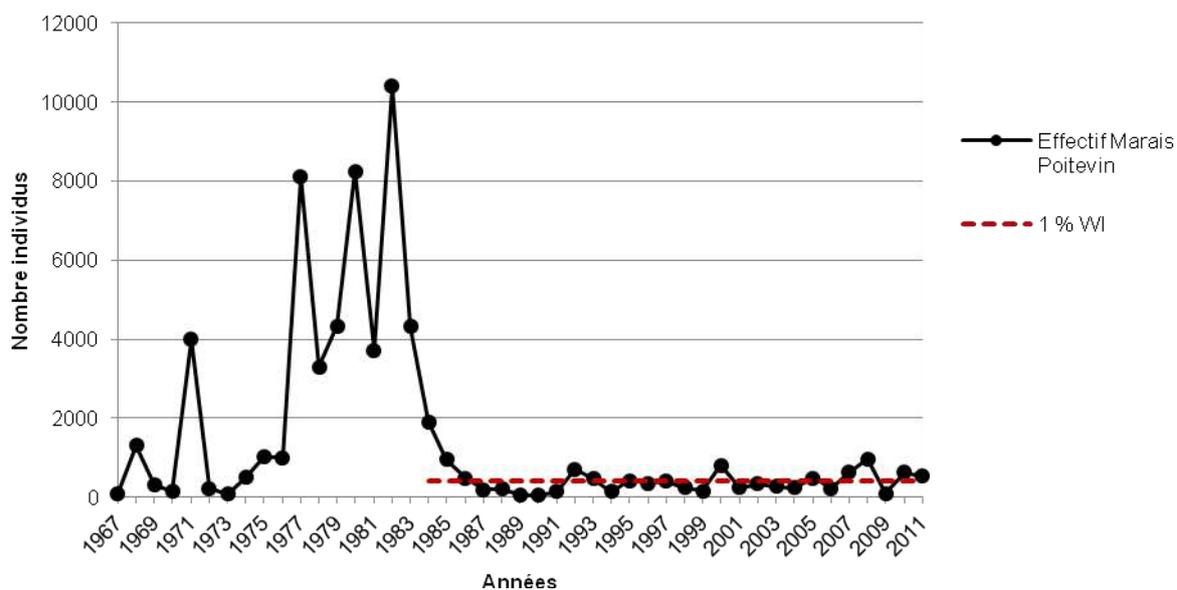


Figure n°57 : Evolution des effectifs de Canard souchet en Marais Poitevin à la mi-janvier (comptage WI)

Les figures n°57 et n°58 montrent une évolution très nette des effectifs de Canards souchets. Au début des années 70, les effectifs étaient semblables à ceux comptés actuellement même si des pics d'effectifs pouvaient être comptabilisés avec plus de 4000 individus en 1972. En revanche, à partir de 1977 jusqu'en 1983, les effectifs ont régulièrement dépassé les 4000 individus avec un pic de plus de 10000 individus en 1982.

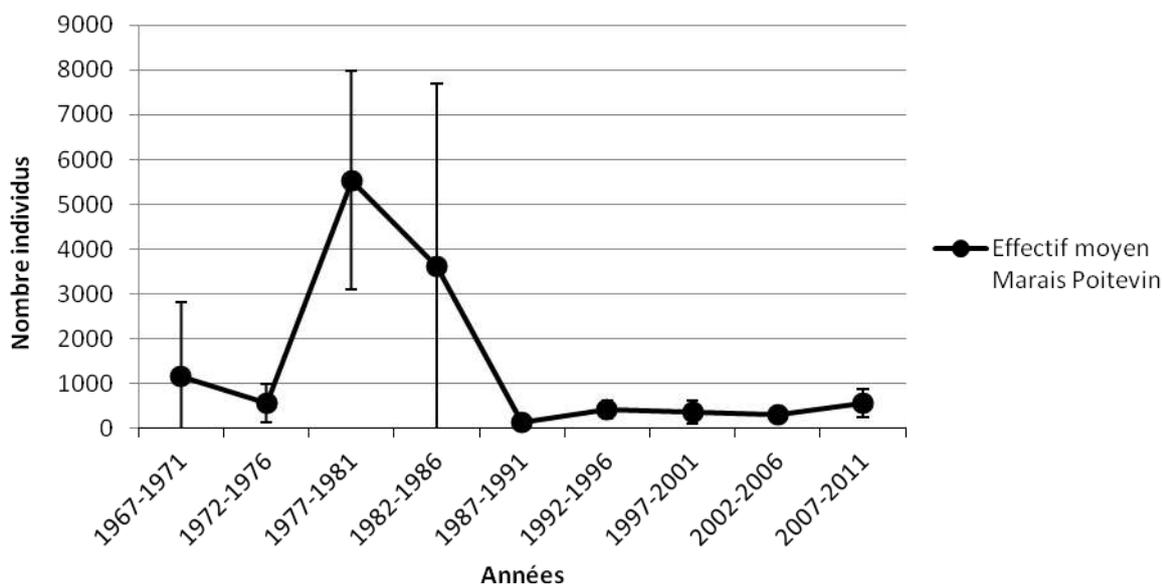
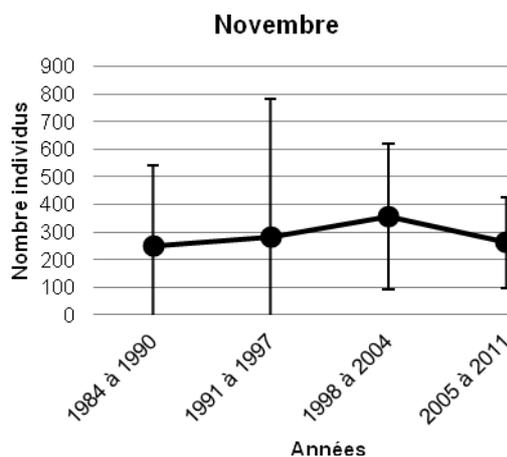
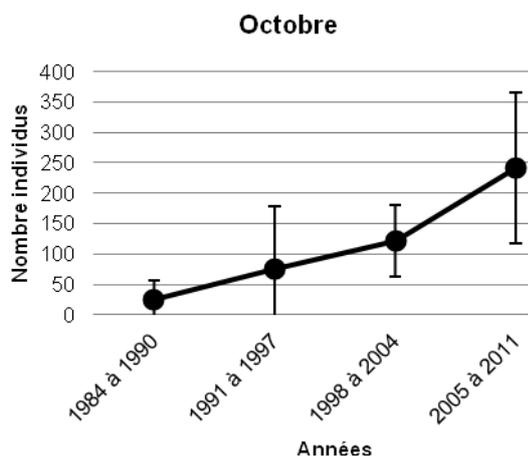


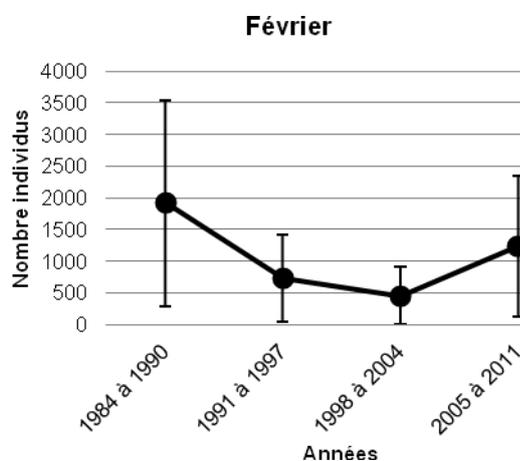
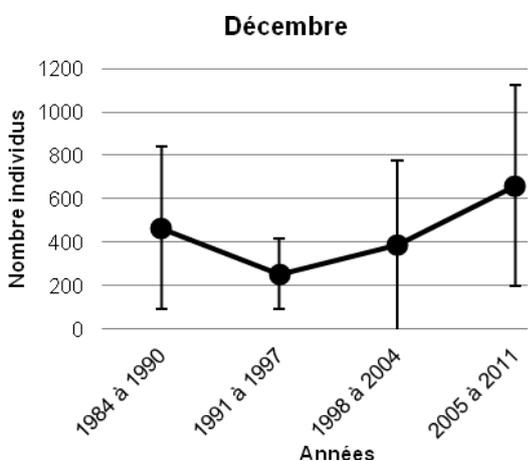
Figure n°58 : Moyenne des effectifs du Canard souchet en Marais Poitevin à la mi-janvier (comptage WI) sur des périodes de 5 ans.

Les effectifs ont diminué ensuite assez rapidement et se partagent depuis quelques années entre le complexe Aiguillon / Arçay et Saint-Denis du Payré. Les effectifs sont généralement en deçà des 1000 individus en hivernage.

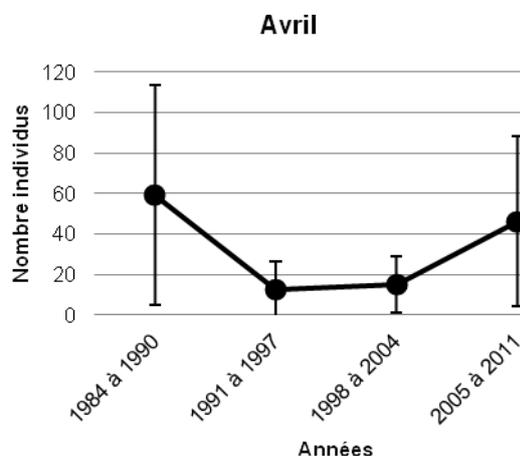
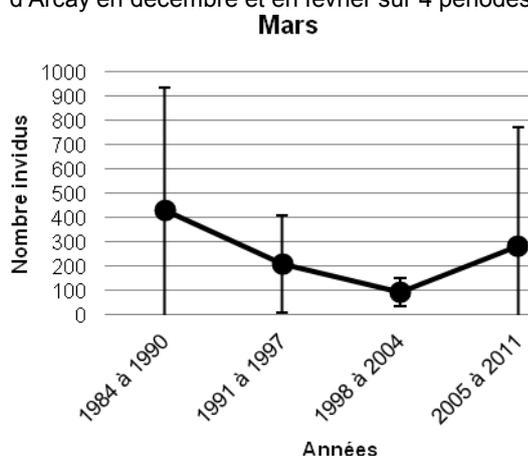


Figures n°59 & n°60 : Moyenne des effectifs du Canard souchet sur la réserve de la Baie de l'Aiguillon / point d'Arcay en octobre et en novembre sur 4 périodes

En période de migration, la fréquentation du Marais Poitevin semble être plus importante en octobre. Ce constat n'est pas possible en novembre et en décembre (figures n°59 à n°61).



Figures n°61 & n°62 : Moyenne des effectifs du Canard souchet sur la réserve de la Baie de l'Aiguillon / point d'Arcay en décembre et en février sur 4 périodes



Figures n°63 & n°64 : Moyenne des effectifs du Canard souchet sur la réserve de la Baie de l'Aiguillon / point d'Arcay en Marais Poitevin en mars et en avril sur 4 périodes

En période de migration pré-nuptiale, aucune tendance ne peut être réalisée même si il est probable

que des effectifs plus importants fréquentaient le Marais Poitevin au début des années 80.

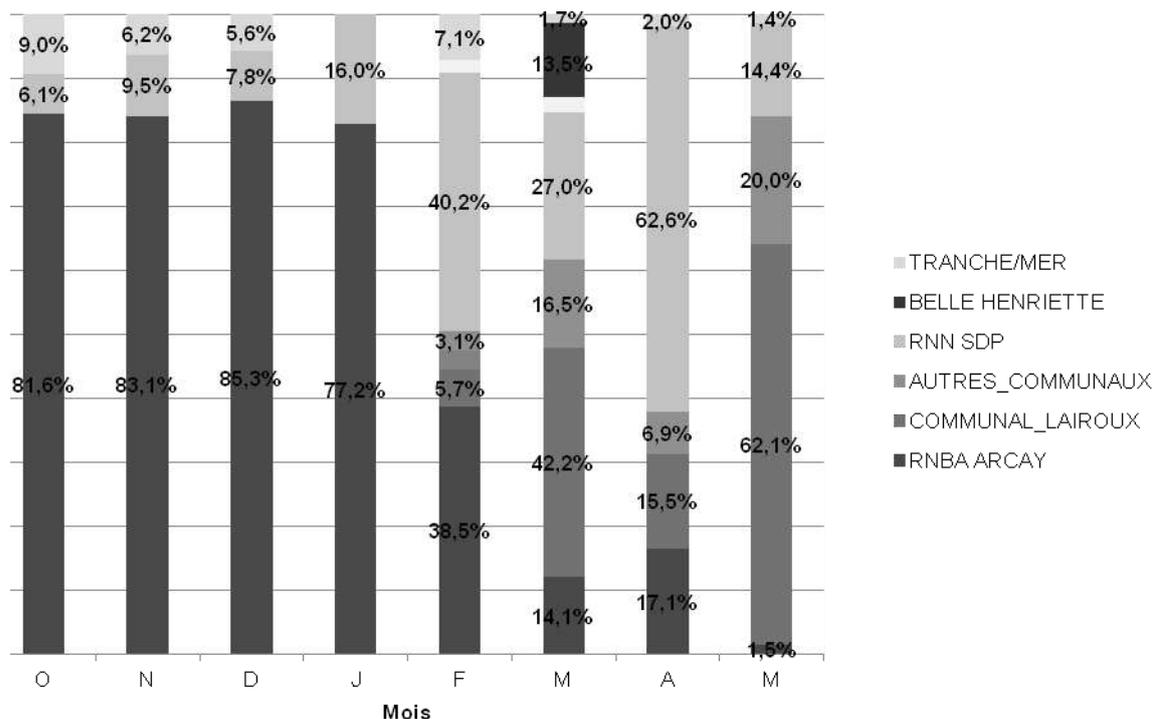


Figure n°65 : Répartition du Canard souchet sur le Marais Poitevin (moyenne 2002-2010)

En période de migration postnuptiale et en période d'hivernage et plus certainement en période de chasse, le Canard souchet se retrouve principalement sur la Réserve Naturelle Nationale de la baie de l'Aiguillon, la Réserve Naturelle Nationale de Saint-Denis du Payré et la station d'épuration de la Tranche sur Mer, soit que des sites non chassés. A partir de février, la répartition du Canard souchet est bien différente et se répartit sur l'ensemble des communaux (et notamment le communal de Lairoux) ce qui démontre l'importance pour cette espèce des prairies humides.

2.8. Le Canard siffleur *Anas penelope*

Synthèse France (Deceuninck & al, 2010)

Canard siffleur	<i>Anas penelope</i>	Total mi-janvier 2010 : 52522	
Années antérieures :	2009 = 43717	ENMC :	2007-2010 : 48648
	2008 = 48664		1997-2006 : 44774
	2007 = 45203		1987-1996 : 40071
	2006 = 54468		1977-1986 : 58547
	2005 = 46230		
	2004 = 44058		
<u>Liste des premiers sites :</u>			
Baie de l'Aiguillon et Pointe d'Arcay*	8519		N
Camargue	4550	R	N
Loire Aval	3859		N
Réserve Naturelle de Moëze (Charente-Seudre)	3394		N
Baies des Veys	3211		N
Les Marais du Cotentin et du Bessin	2695		N
Baie du Mont-Saint-Michel	2341		N
Cours du Rhin (67/68)	1246		N
Lac du Grandlieu	1185		N
Rade de Brest	1153		N
Seuil d'importance internationale NW Europe : 15000; 0 site			
Seuil d'importance internationale Méditerranéens : 3000 ; 1 site			
Seuil d'importance nationale : 448 ; 22 sites			
Nombre total de sites : 224.			
Indice annuel 2010 (base de 100 en 1990) : 243			
N désigne les sites atteignant ou dépassant le seuil des 1% de l'ENMC (Effectif Nationaux Moyens Comptés) de 1997 à 2006.			
R désigne les sites atteignant ou dépassant le critère d'importance internationale « Ramsar » n°6			
*Peu d'individus dans la Marais Poitevin hors RNBA			

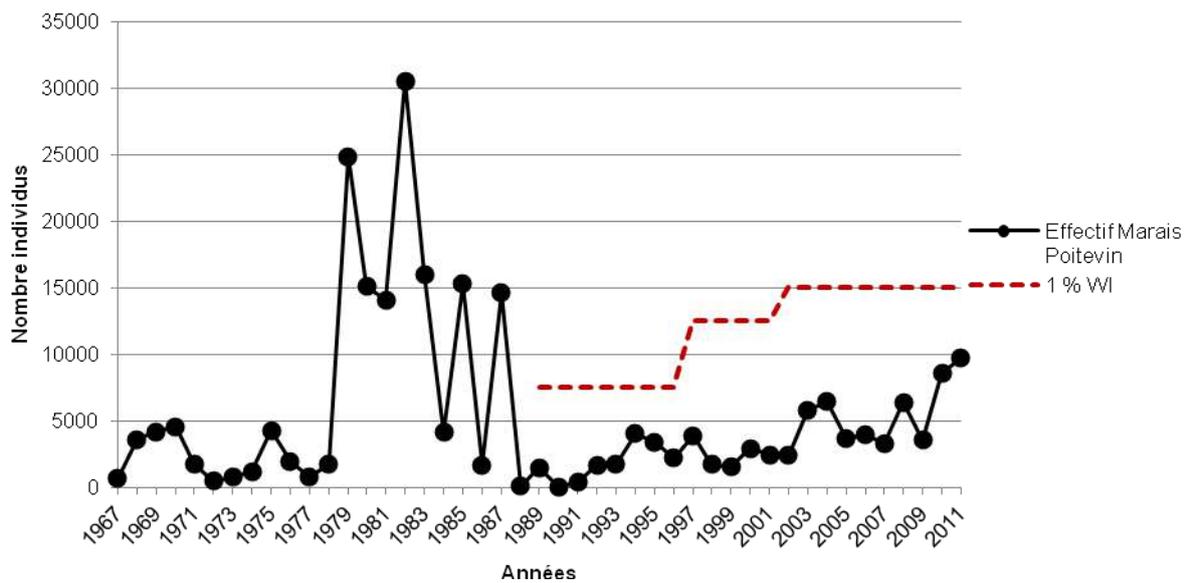


Figure n°66 : Evolution des effectifs de Canard siffleur en Marais Poitevin à la mi-janvier (comptage WI)

Au début des années 70, les effectifs de Canard siffleur ne dépassaient pas les 5000 individus, valeur confirmée par Brosselin (1976). Des effectifs importants ont été enregistrés à partir de 1979 jusqu'en 1987 avec souvent des effectifs avoisinant les 15000 individus et ayant dépassé les 30000 individus en 1982 (figure n°66). Ces hivernages importants n'ont pas été observés depuis même si, depuis 1992, il semblerait y avoir une certaine augmentation des effectifs.

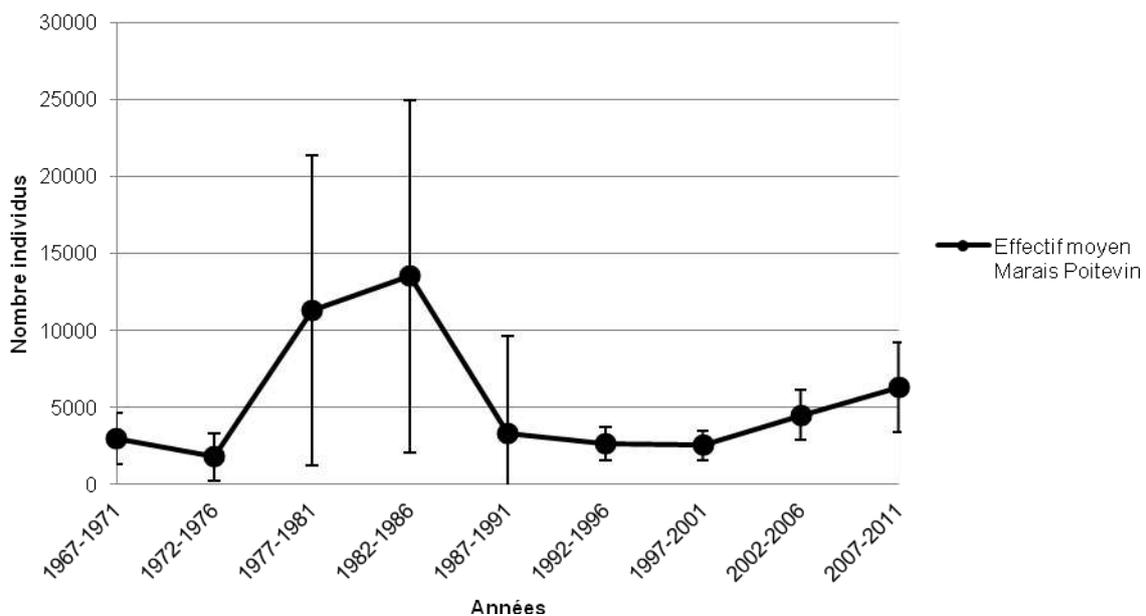
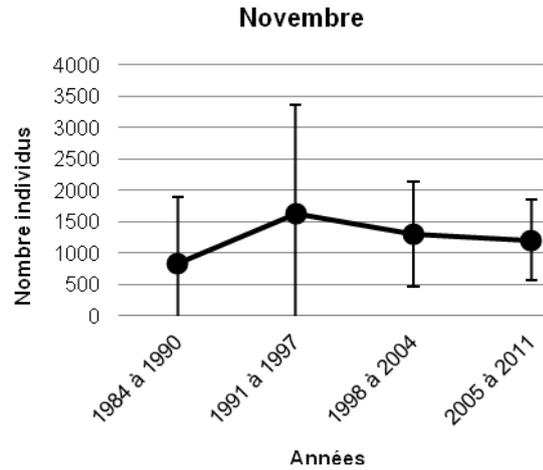
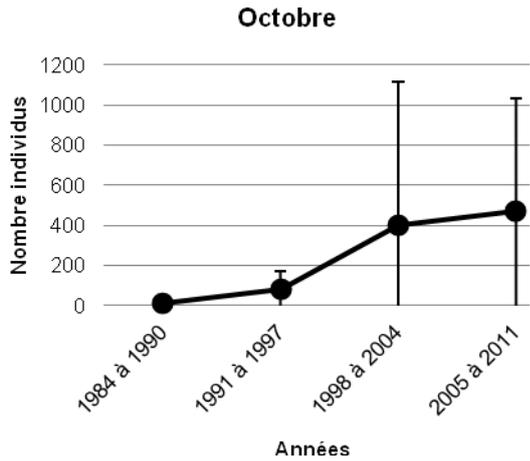
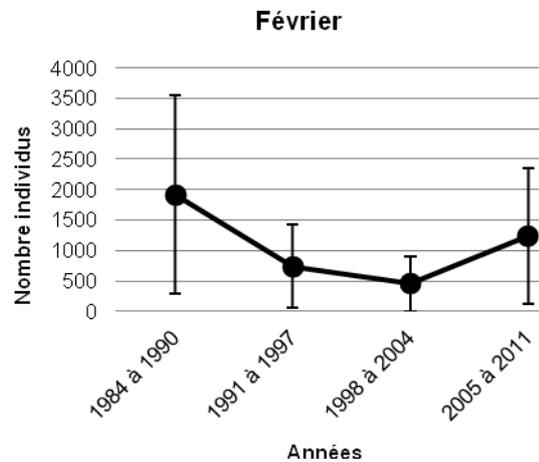
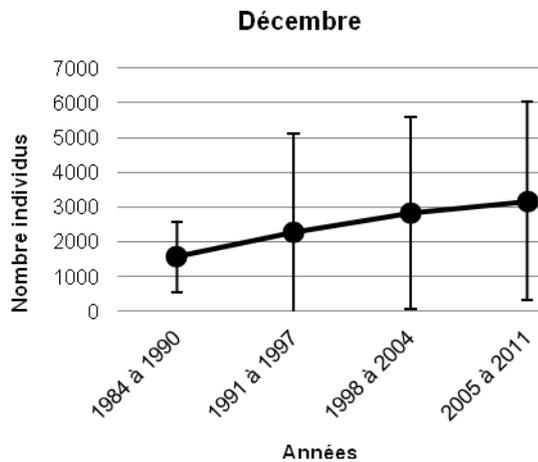


Figure n°67 : Moyenne des effectifs du Canard siffleur en Marais Poitevin à la mi-janvier (comptage WI) sur des périodes de 5 ans.



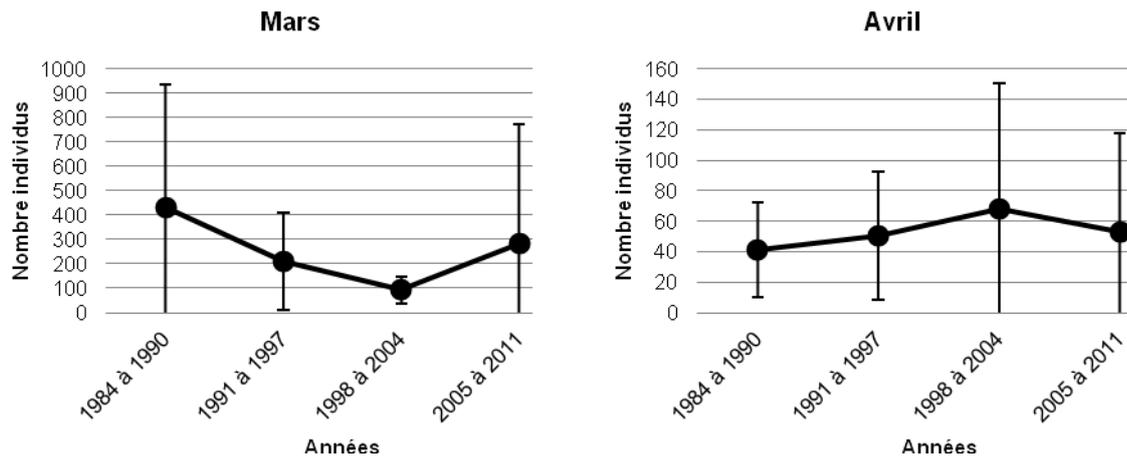
Figures n°68 & n°69 : Moyenne des effectifs du Canard siffleur sur la réserve de la Baie de l'Aiguillon / pointe d'Arcay en octobre et en novembre sur 4 périodes

Lors des phases de migration post nuptiales d'octobre à décembre (Figure n° 68 à 70), aucune tendance ne se dégage avec, en plus, une variabilité des données importantes. La présence des premiers Canards siffleurs est effective à partir du moi d'octobre pour dépasser les milliers d'individus se partageant en décembre entre les réserves naturelles de Saint-Denis du Payré et de la Baie de l'Aiguillon.



Figures n°70 & n°71 : Moyenne des effectifs du Canard siffleur sur la réserve de la Baie de l'Aiguillon / pointe d'Arcay en décembre et en février sur 4 périodes

En période de migration prénuptiale (figure n°71), aucune tendance ne se distingue et ce quelque soit les mois observés soit de février à avril du fait de la variabilité importante des données.



Figures n° 72 & n°73 : Moyenne des effectifs du Canard siffleur sur la réserve de la Baie de l'Aiguillon / pointe d'Arcay en Marais Poitevin en mars et en avril sur 4 périodes

Au fil de la saison, la répartition du Canard siffleur évolue. D'octobre à janvier, cette espèce se retrouve principalement en baie de l'Aiguillon et, dans une moindre mesure sur le communal de Saint-Denis du Payré (figure n°74). A partir du mois de février, en dehors des périodes de chasse, cette distribution change avec une fréquentation beaucoup plus importante des marais communaux. L'activité cynégétique par le dérangement qu'elle occasionne est certainement l'explication de l'absence de fréquentation de ces communaux chassés en période hivernage.

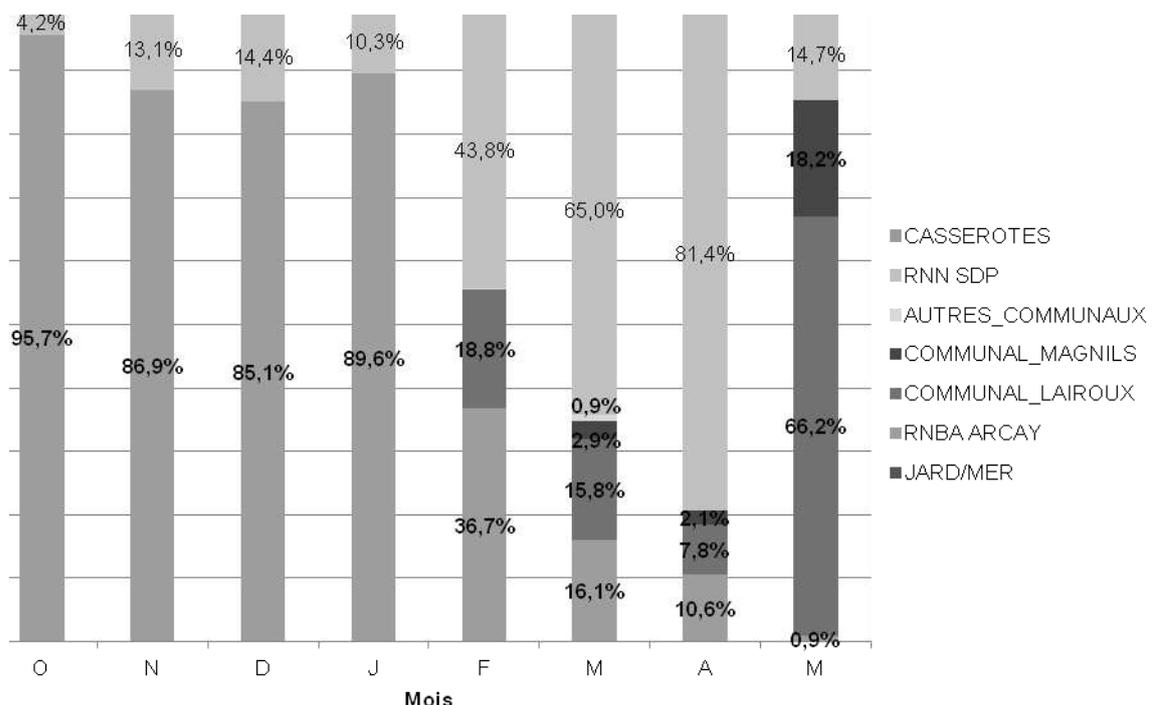


Figure n° 74 : Répartition du Canard siffleur sur le Marais Poitevin (moyenne 2002-2010)

Le Canard siffleur est un canard herbivore. Il se retrouve principalement sur les zones prairiales qu'elles soient salée ou non. Sa conservation dans le Marais Poitevin passe donc par une préservation et un renforcement des zones de remise et un maintien des zones humides ouvertes (prairies ou non).

2.9. La Sarcelle d'hiver *Anas crecca*

Synthèse France (Deceuninck & al, 2010)

Sarcelle d'hiver	<i>Anas crecca</i>	Total mi-janvier 2010 : 128794		
Années antérieures :	2009 = 98479	ENMC :	2007-2010 : 116065	
	2008 = 118461		1997-2006 : 108582	
	2007 = 109064		1987-1996 : 171557	
	2006 = 114915		1977-1986 : 88100	
	2005 = 116250			
	2004 = 93020			
<u>Liste des premiers sites :</u>				
Camargue	50953	R	N	
Baie des Veys	6168	R	N	
Baie de l'Aiguillon / Pointe d'Arcay / RNN Saint-Denis-du-Payré	6491	R	N	
Loire Aval	3738		N	
Lac du Grandlieu	3460		N	
Lacs : Orient, Amance et Temple-Auzon	3181		N	
Grand Plan du Bourg, dont Complexe du Vigueirat	3147		N	
Autres sites - 40 (Landes)	2634		N	
Golfe du Morbihan	2115		N	
Lac de Puydarrieux	1675		N	
Seuil d'importance internationale NW Europe : 5000 ; 2 sites				
Seuil d'importance internationale Méditerranéens : 10600 ; 1 site				
Seuil d'importance nationale : 1085 ; 16 sites				
Nombre total de sites : 275.				
Indice annuel 2010 (base de 100 en 1990) : 203				
N désigne les sites atteignant ou dépassant le seuil des 1% de l'ENMC (Effectif Nationaux Moyens Comptés) de 1997 à 2006.				
R désigne les sites atteignant ou dépassant le critère d'importance internationale « Ramsar » n°6				

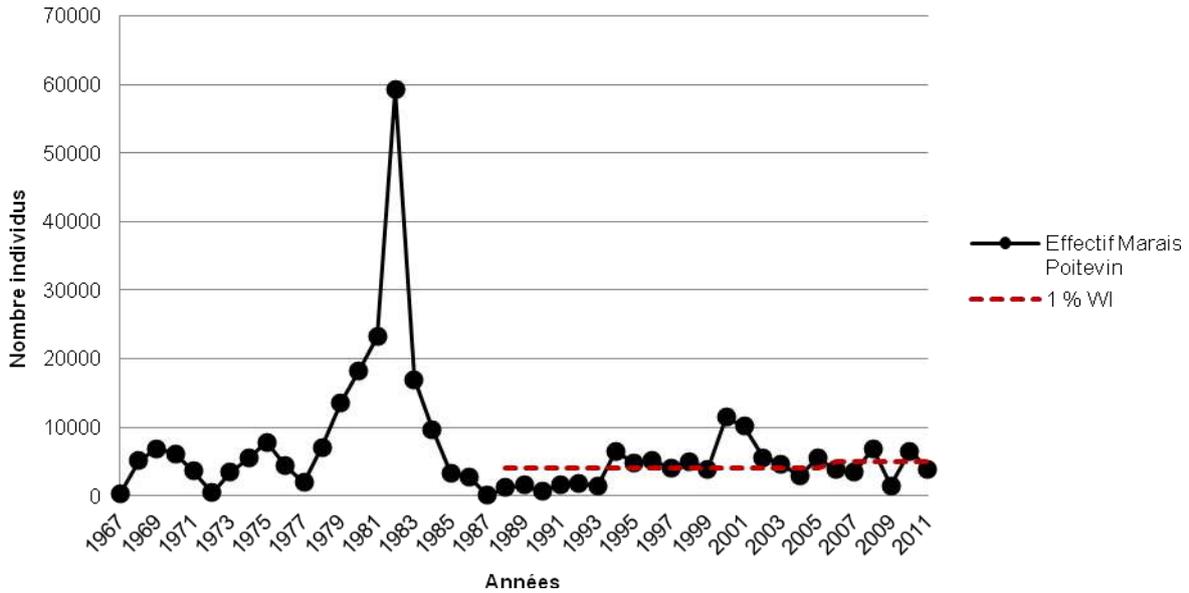


Figure n° 75 : Evolution des effectifs de la Sarcelle d'hiver en Marais Poitevin à la mi-janvier (comptage WI)

Comme le suggère les figures n°75 et n°76, les effectifs de Sarcelle d'hiver en Marais Poitevin en hivernage au début des années 70 sont semblables à ceux comptabilisés au cours des années 2000, soit des effectifs évoluant entre 2000 et 5000 individus. Le seul fait notable est l'augmentation des effectifs observés à partir de 1978 pour atteindre près de 60000 individus en 1982. Cette progression d'effectif, à cette période, peut être liée à différents facteurs type « vague de froid », effet réserve, disponibilité alimentaire... A part un hivernage conséquent sur la Réserve Naturelle de Saint-Denis du Payré en 2000 et en 2001 avec plus de 10000 individus, les effectifs avoisinent les 5000 oiseaux et donc le seuil d'importance internationale.

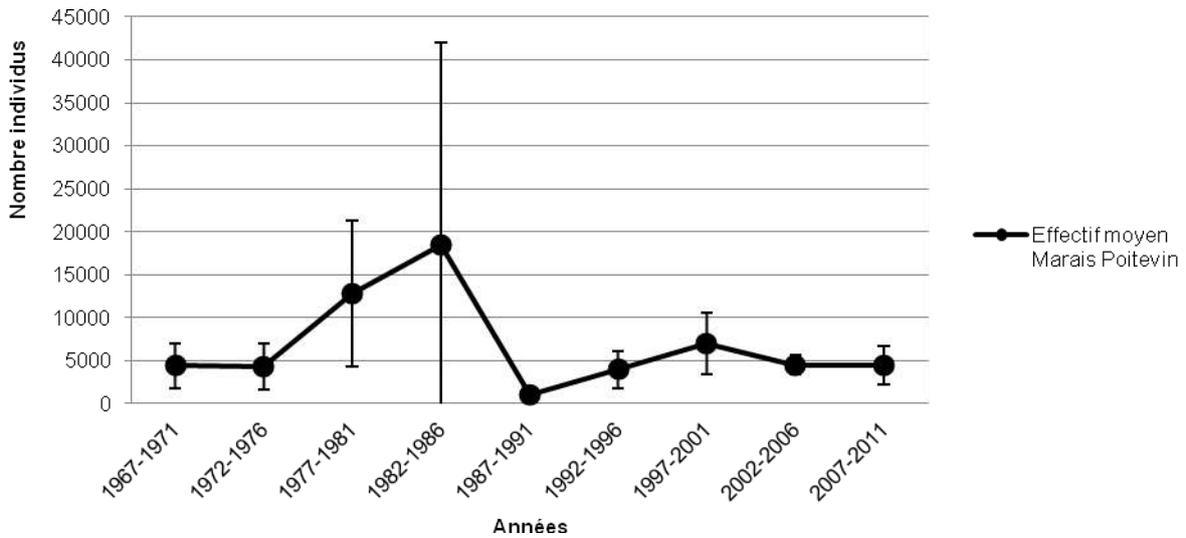
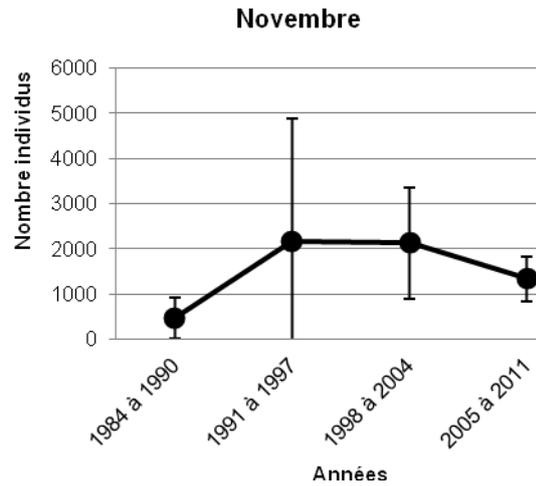
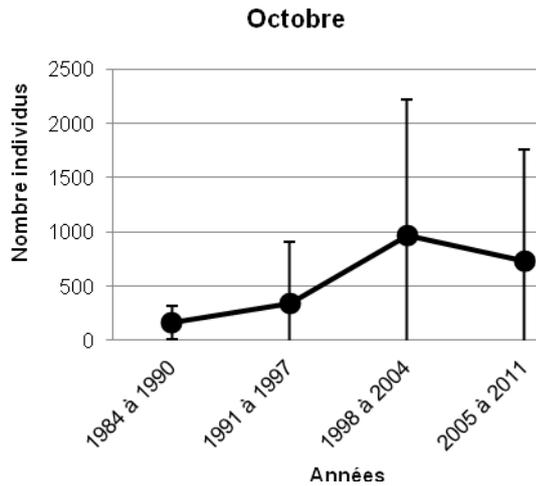
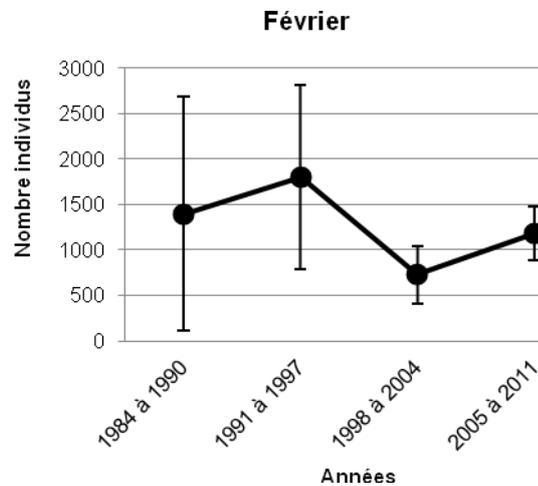
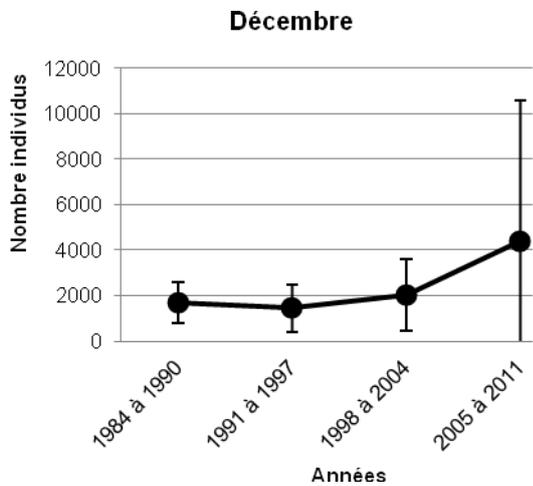


Figure n°76 : Moyenne des effectifs de la Sarcelle d'hiver en Marais Poitevin à la mi-janvier (comptage WI) sur des périodes de 5 ans.



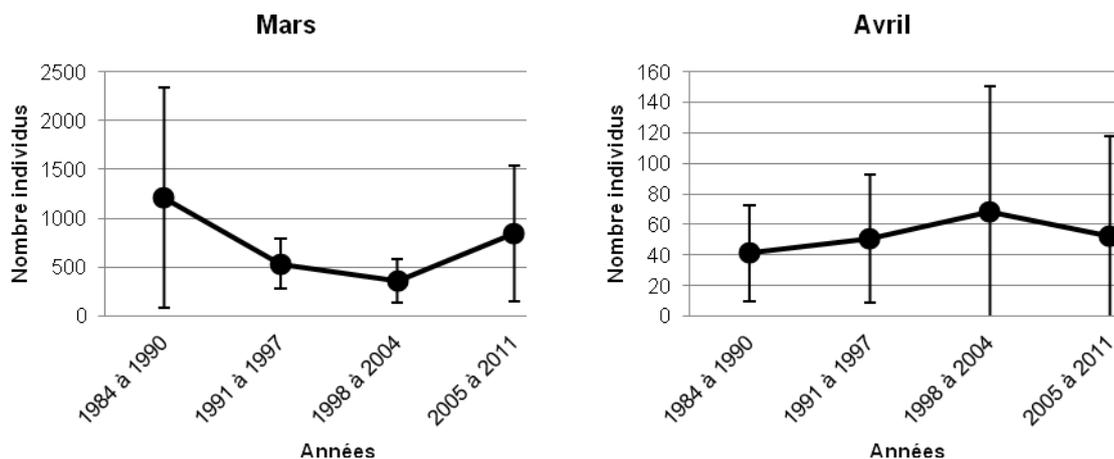
Figures n°77 & n°78 : Moyenne des effectifs de la Sarcelle d'hiver sur la réserve de la Baie de l'Aiguillon / pointe d'Arcay en octobre et en novembre sur 4 périodes

Comme le suggère les figures n°77, n°78 et n°79, la Sarcelle d'hiver peut fréquenter le Marais Poitevin en nombre dès novembre avec des effectifs dépassant les 2000 individus. Aucune tendance, compte-tenu de la variabilité, ne peut être donnée quant à l'évolution des effectifs en Marais Poitevin lors de la migration post-nuptiale.



Figures n°79 & n°80 : Moyenne des effectifs de la Sarcelle d'hiver sur la réserve de la Baie de l'Aiguillon / pointe d'Arcay en décembre et en février sur 4 périodes

Le constat est identique pour la migration pré-nuptiale : aucune tendance ne peut être décelée du fait d'effectifs très hétérogènes. En février et en mars, les effectifs peuvent être encore très importants car dépassant régulièrement le millier d'individus (Figure n°80 et n°81). En revanche, au mois d'avril, les effectifs sont bien moins importants et dépassent rarement la centaine d'individus.



Figures n°81 & n°82 : Moyenne des effectifs de la Sarcelle d'hiver sur la réserve de la Baie de l'Aiguillon / pointe d'Arçay en Marais Poitevin en mars et en avril sur 4 périodes

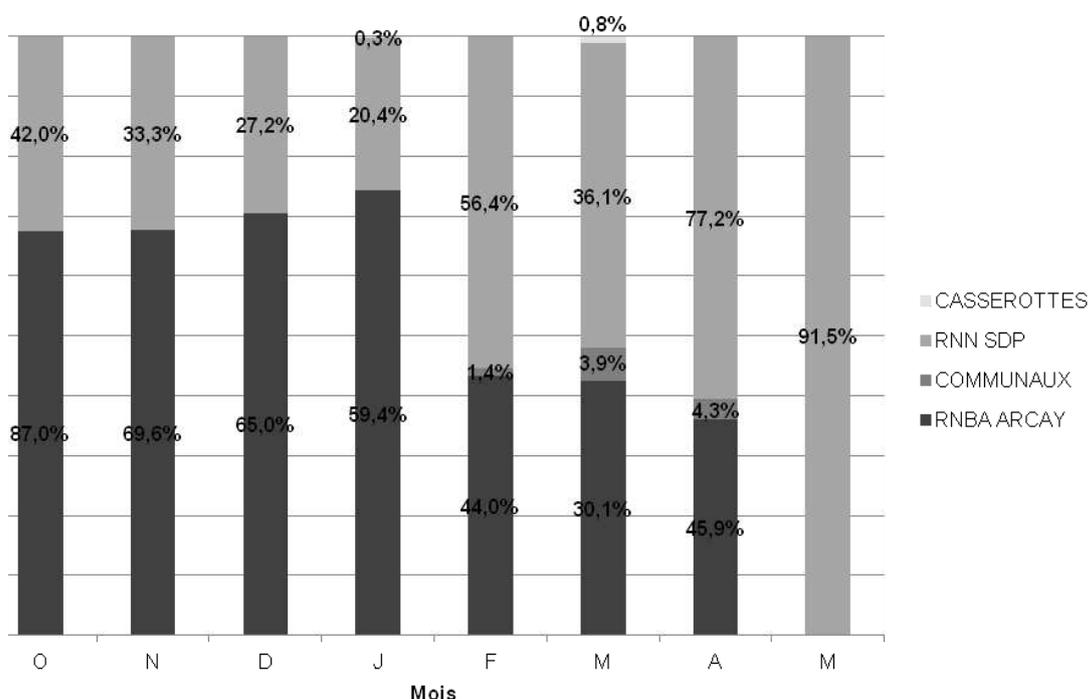


Figure n°83 : Répartition de la Sarcelle d'hiver sur le Marais Poitevin (moyenne 2002-2010)

D'octobre à janvier, la Sarcelle d'hiver se retrouve dans les remises diurnes localisées dans les espaces protégés du Marais Poitevin que sont les réserves littorales de la baie de l'Aiguillon / Arçay et la Réserve Naturelle Nationale de Saint-Denis du Payré (figure n°82). A partir de février, lorsque la chasse au gibier d'eau est fermée, la répartition est différente : la Réserve Naturelle Nationale de Saint-Denis du Payré en proportion est beaucoup plus fréquentée ainsi que les autres communaux du Marais Poitevin (communal de Lairoux- Curzon et de Saint-Benoist-sur-mer en particulier).

La Sarcelle d'hiver est donc très liée à la fois aux espaces protégés et aux prairies humides. Le rôle du Marais Poitevin comme refuge en cas de vague de froid est connu. Il convient donc de garantir la présence de vastes zones de gagnage et de remise en Marais Poitevin pour cette espèce.

2.10. Autres anatidés

Le Marais Poitevin accueille régulièrement d'autres espèces d'anatidés dans la présence est à considérer comme anecdotique ou est trop irrégulière pour pouvoir essayer de dégager des tendances quant à l'importance du Marais Poitevin. Aussi, les auteurs ont fait le choix de ne retenir que les effectifs hivernants.

- Bernache nonette *Branta leucopsis*

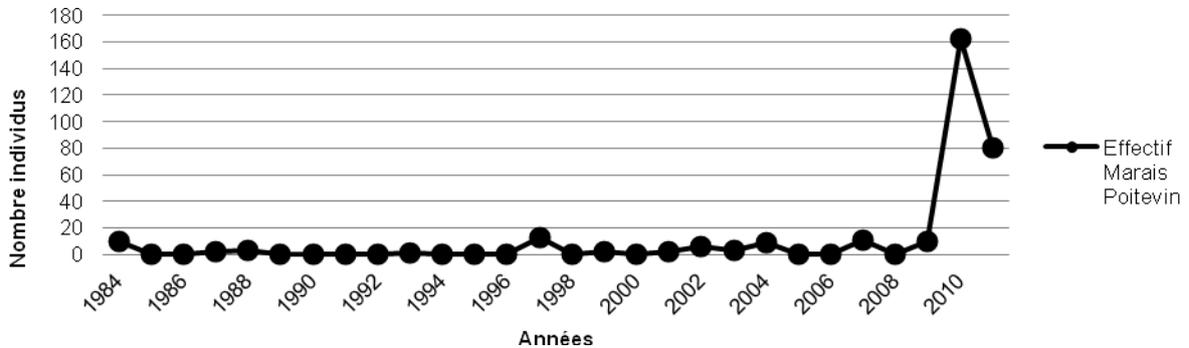


Figure n° 84 : Evolution des effectifs de la Bernache nonette en Marais Poitevin à la mi-janvier (comptage WI)

Quelques individus sont notés dans les réserves mais seulement depuis 2010 un hivernage conséquent est noté sur la baie de l'Aiguillon notamment (figure n°84). Des données (hors comptage) font état de plus de 200 individus (Joyeux, com pers). Il est probable que cet hivernage est plus la résultante d'un épisode de froid dans le nord de l'Europe que d'une attractivité forte du Marais Poitevin.

- Oie rieuse *Anser albifrons*

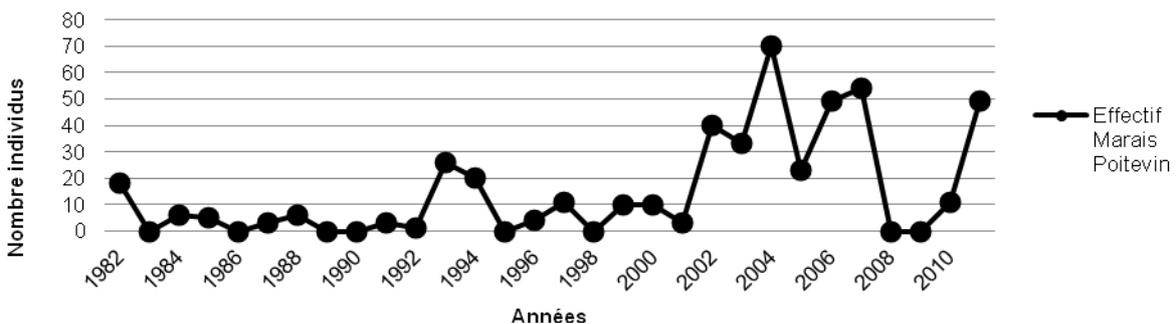


Figure n°85 : Evolution des effectifs de l'Oie rieuse en Marais Poitevin à la mi-janvier (comptage WI)

Depuis les années 90, quelques dizaines d'individus passent l'hiver en Marais Poitevin sur les réserves naturelles (Baie de l'Aiguillon et Saint-Denis du Payré). Ces groupes se retrouvent généralement mélangés avec les Oies cendrées.

D'autres espèces de canards peuvent se retrouver en Marais Poitevin de manière régulière. Citons notamment :

- L'Oie des moissons *Anser fabalis* : vu sur la RNBA en 1985 (37 ind) , 1994 (4 ind) , 2003 (12 ind), 2004 (10 ind) et une fois sur le RNN SDP en 2010 (1 ind)
- Le Fuligule milouin *Aythya ferina* : Présent en faible effectif sur la Belle Henriette, le lagunage de la Tranche-sur-mer (ces deux principalement) sur la RNBA (en effectif + restreint), et plus rarement sur la RNN SDP (un effectif de 170 en 1979 ...) et le bassin de Jard-sur-mer.

D'autres espèces comme le Harle huppé, la Macreuse noire ou la Macreuse brune se retrouvent parfois en nombre mais surtout au large.

3. Les Limicoles

3.1. L'Huîtrier-pie *Haematopus ostralegus*

Synthèse France (Mahéo & Le Dréan-Québec'hdu, 2010)

Huîtrier pie	<i>Haematopus ostralegus</i>	Total mi-janvier : 43440
Années antérieures :	2006 : 43767 2007 : 45184 2008 : 48404 2009 : 39943	
<u>Liste des premiers sites</u>		
Littoral Picard		8951
Baie de Saint-Michel		4660
Baie de Veys		3030
Côte Ouest Cotentin		2443
Baie de Saint-Brieuc / Yffiniac / Morieux		2370
Baie de Bourgneuf		2330
Presqu'île Guérandaise		2144
Estuaire de la seine		1743
Réserve Naturelle Moëze et île d'Oléron		1594
Littoral du Pas de Calais		1537
Baie de l'Aiguillon / Pointe Arcay *		390
Seuil d'importance internationale NW Europe : 10200 ; 0 site		
Nombre total de sites : 54		
*Pas d'individus dans la Marais Poitevin hors RNBA		

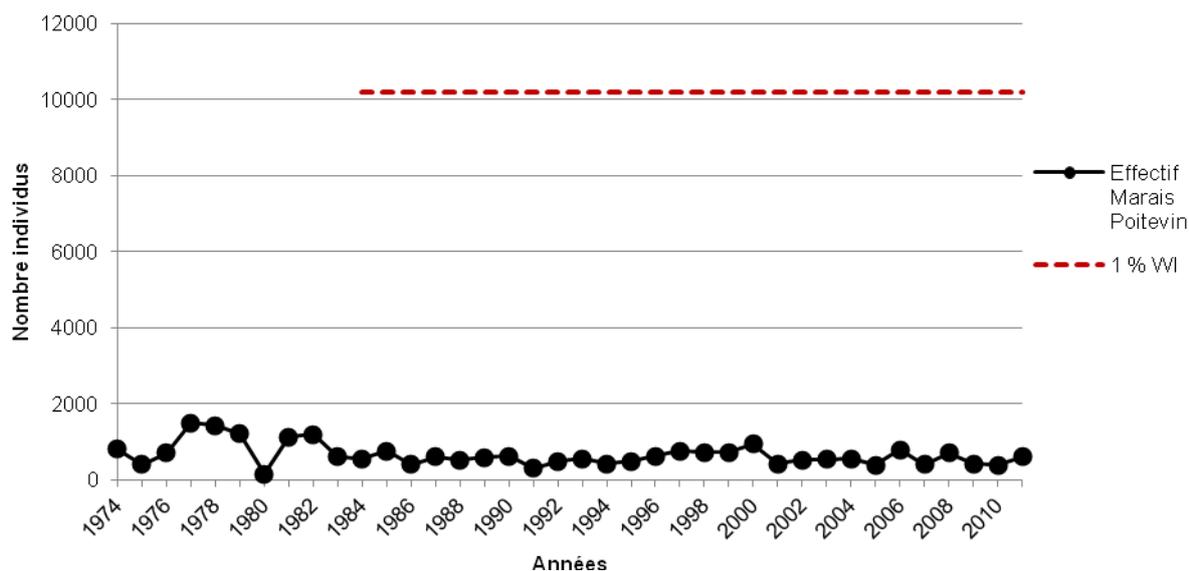


Figure n°86 : Evolution des effectifs d’Huitrier-pie en Marais Poitevin à la mi-janvier (comptage WI)

Les effectifs d’Huitrier-pie sont globalement en régression depuis 1972 même si cette régression semble s’être arrêtée depuis la fin des années 80 (figure n°86 et n°87) pour se stabiliser autour des 500 individus. L’ensemble des effectifs se concentrent sur la pointe d’Arçay dans les zones sableuses.

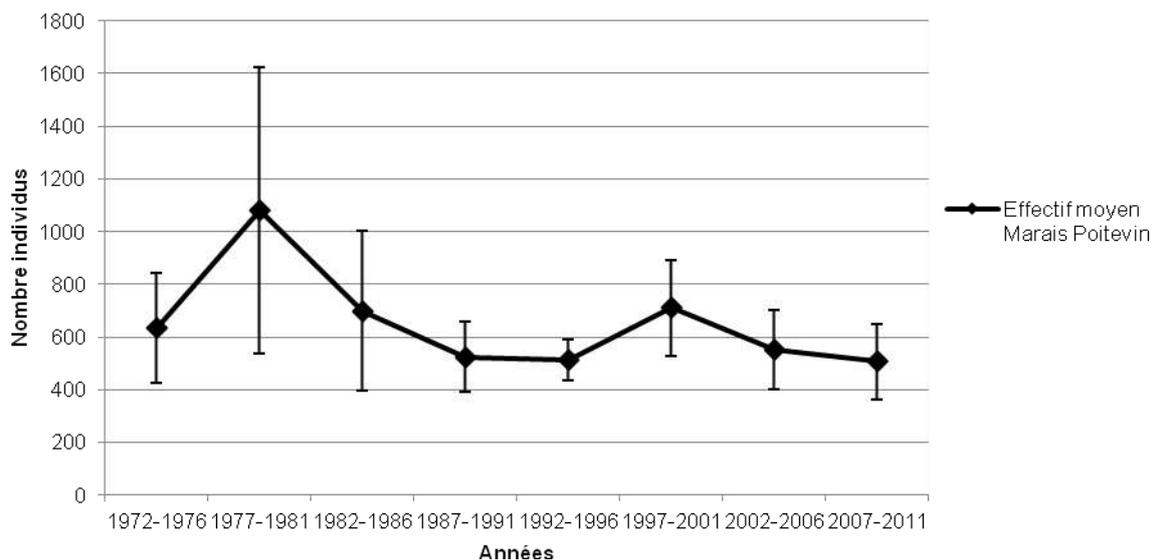


Figure n°87 : Moyenne des effectifs d’Huitrier-pie en Marais Poitevin à la mi-janvier (comptage WI) sur des périodes de 5 ans.

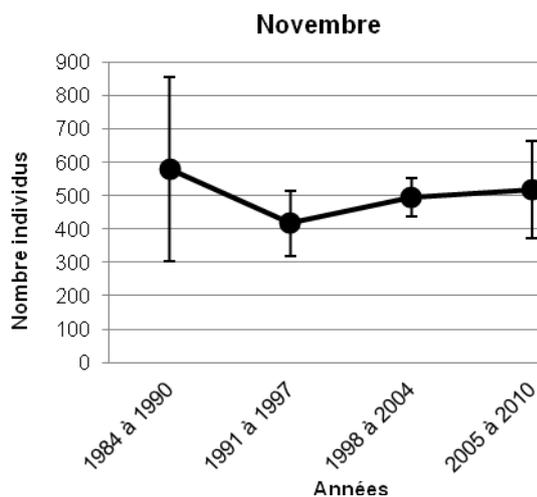
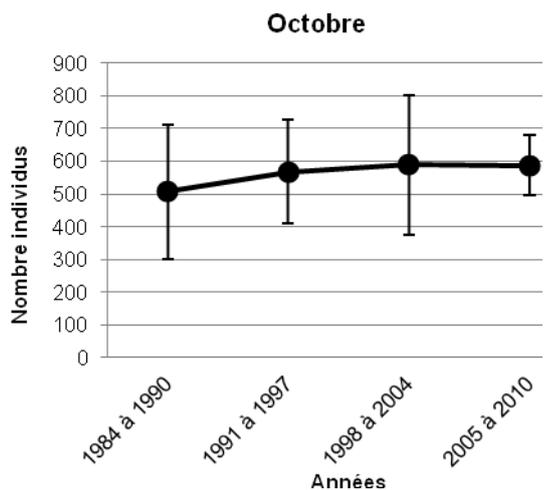


Figure n°88 & n°89 : Moyenne des effectifs d'Huitrier-pie sur la réserve de la Baie de l'Aiguillon / pointe d'Arcay en octobre et en novembre sur 4 périodes

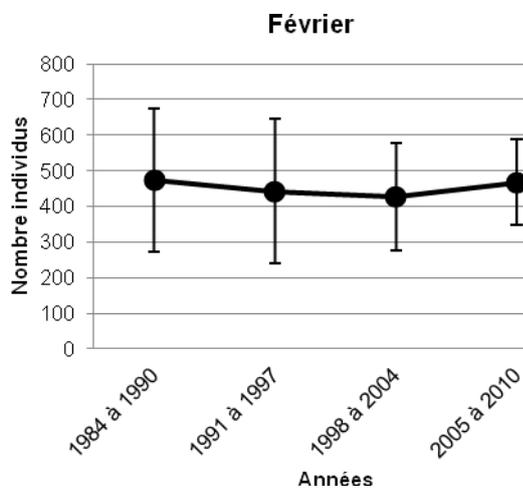
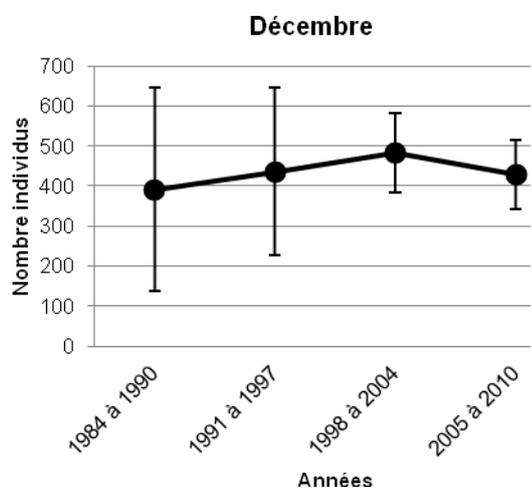


Figure n°90 & n°91 : Moyenne des effectifs d'Huitrier-pie sur la réserve de la Baie de l'Aiguillon / pointe d'Arcay en décembre et en février sur 4 périodes

D'octobre à février, aucune tendance n'est décelable avec des effectifs proches des effectifs hivernants, soit entre 400 et 500 individus (figures n° 85 à 88). En revanche, les effectifs diminuent lentement à partir du mois de mars (Figure n°89). Une nouvelle fois, aucune tendance n'est décelable quant à la fréquentation du Marais Poitevin lors de la migration pré-nuptiale.

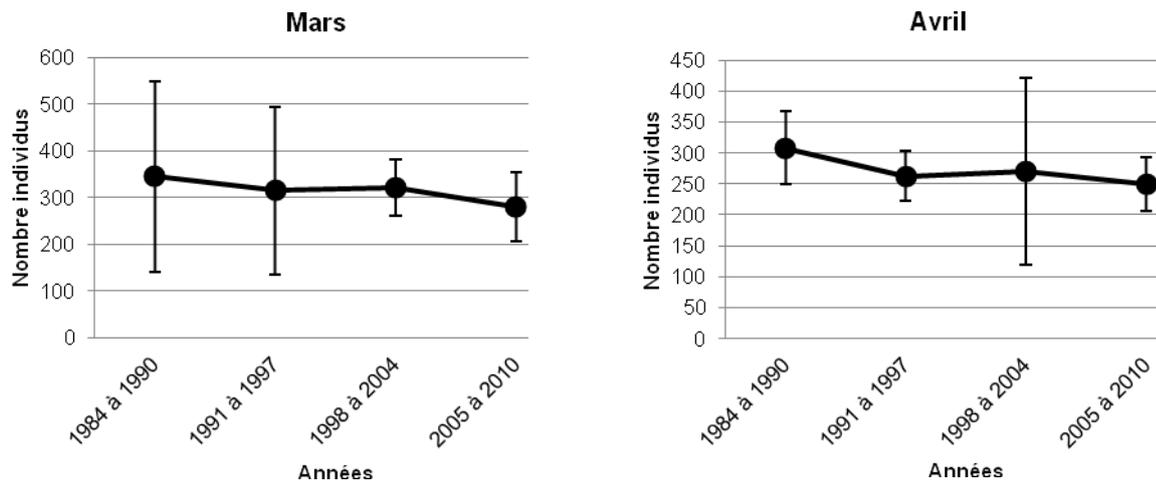


Figure n°92 & n°93 : Moyenne des effectifs d'Huitrier-pie sur la réserve de la Baie de l'Aiguillon / pointe d'Arçay en mars et en avril sur 4 périodes

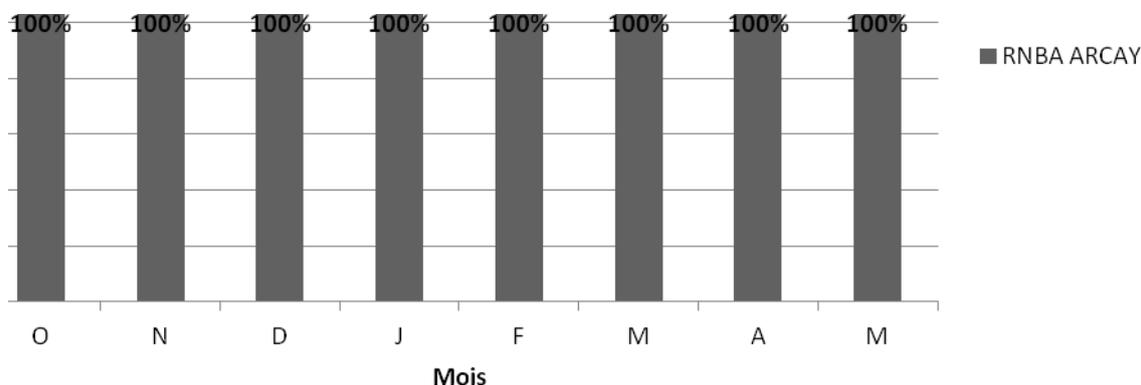


Figure n° 94 : Répartition des effectifs d'Huitrier-pie sur la période 2002-2010

Les Huitriers-pie sont concentrés tout au long de l'année sur l'éco-complexe Aiguillon / Arçay (Figure n°94). Ils se retrouvent principalement dans les zones sableuses littorales de la pointe d'Arçay et de manière très accessoire de la pointe de l'Aiguillon. Les paramètres contrôlant la présence de cette espèce sont la ressource trophique (coque dans les zones sableuses) et sa sensibilité aux dérangements par les activités anthropiques. Il semble illusoire de pouvoir envisager une augmentation forte des effectifs d'Huitrier-pie en Marais Poitevin.

3.2. L'Avocette élégante *Recurvirostra avosetta*

Synthèse France (Mahéo & Le Dréan-Quéneq'hdu, 2010)

Avocette élégante	<i>Recurvirostra avosetta</i>	Total mi-janvier : 17574
Années antérieures :		
	2006 : 22342	
	2007 : 14240	
	2008 : 26508	
	2009 : 18806	
<u>Liste des premiers sites</u>		
Baie de l'Aiguillon / Pointe Arcay *	4369	R
Camargue	2701	R
Baie de Bourgneuf	1680	R
Presqu'île Guérandaise	1557	R
Baie de Vilaine	1168	R
Golfe du Morbihan	1132	R
Loire Aval	1081	R
Littoral Nord Gironde	730	R
Réserve Naturelle Moëze et île d'Oléron	614	
Ile de Ré	525	
Seuil d'importance internationale NW Europe : 730 ; 8 sites		
Nombre total de sites : 39		
R désigne les sites atteignant ou dépassant le critère d'importance internationale « Ramsar » n°6.		
*Pas d'individus dans la Marais Poitevin hors RNBA		

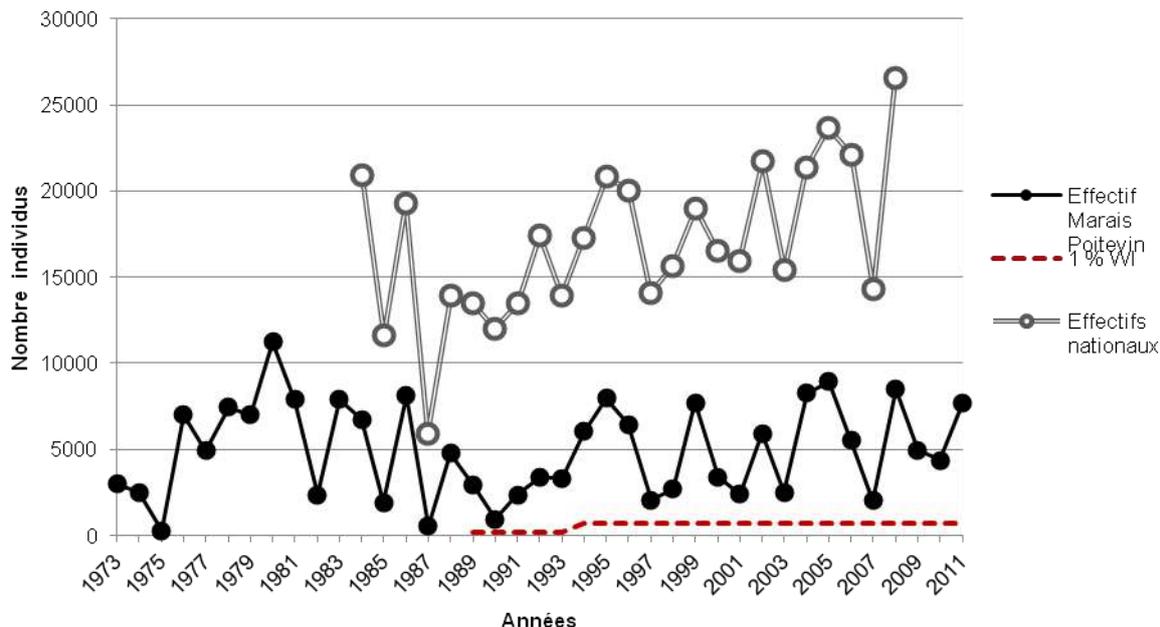


Figure n°95 : Evolution des effectifs d'Avocette élégante en Marais Poitevin à la mi-janvier (comptage WI)

Brosselin (1976) estimait les effectifs d'Avocette compris entre 3000 et 4000 individus. Ces effectifs ont progressé pour dépasser les 10000 individus en 1980 (Figure n°92). D'une année à l'autre, les effectifs peuvent varier (allant de 1500 à 8000 individus). De fait, aucune tendance n'est décelable. En revanche, la figure n°95 ci-dessus montre que le Marais Poitevin et la baie de l'Aiguillon en particulier est un des sites majeurs pour l'hivernage de cette espèce en France, les variations d'effectifs locales épousant les variations nationales.

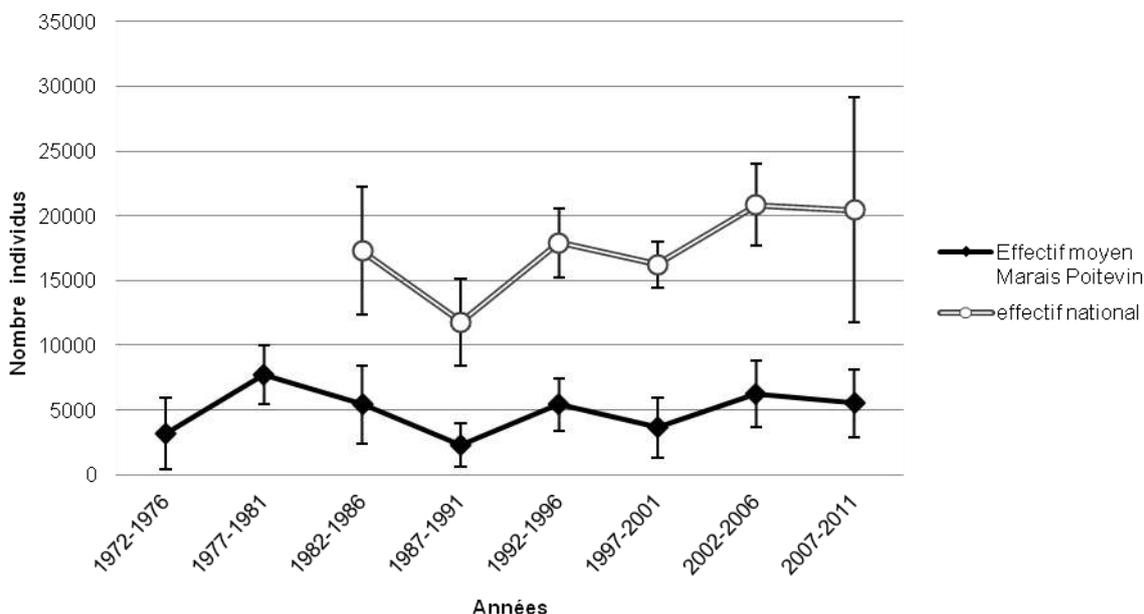


Figure n°96 : Moyenne des effectifs d'Avocette élégante en Marais Poitevin à la mi-janvier (comptage WI) sur des périodes de 5 ans.

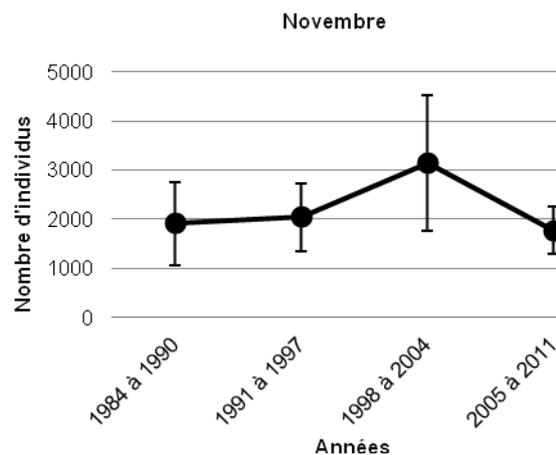
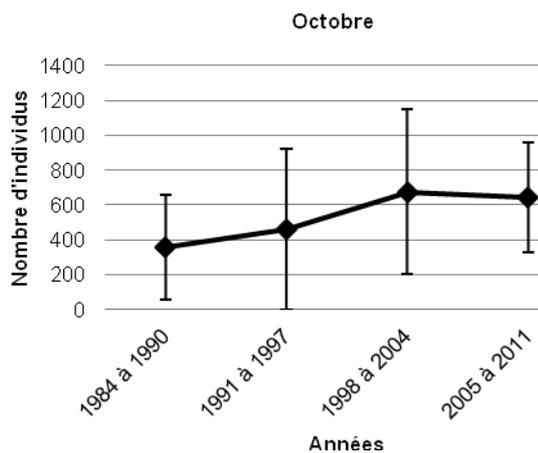
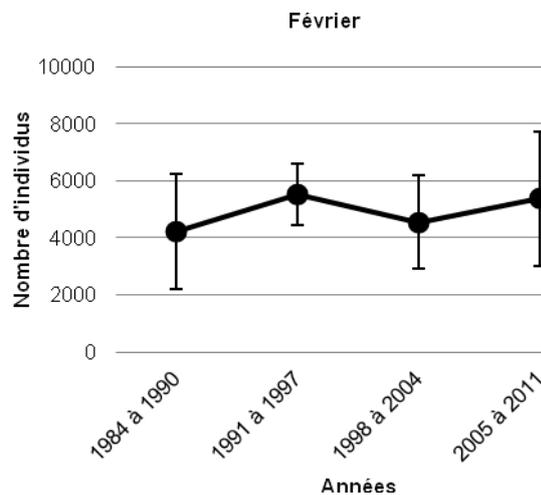
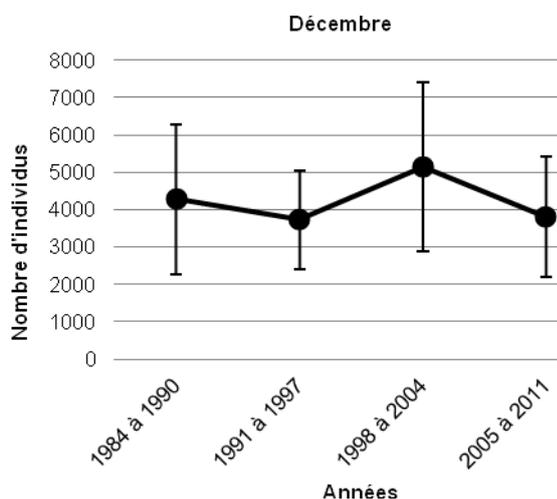


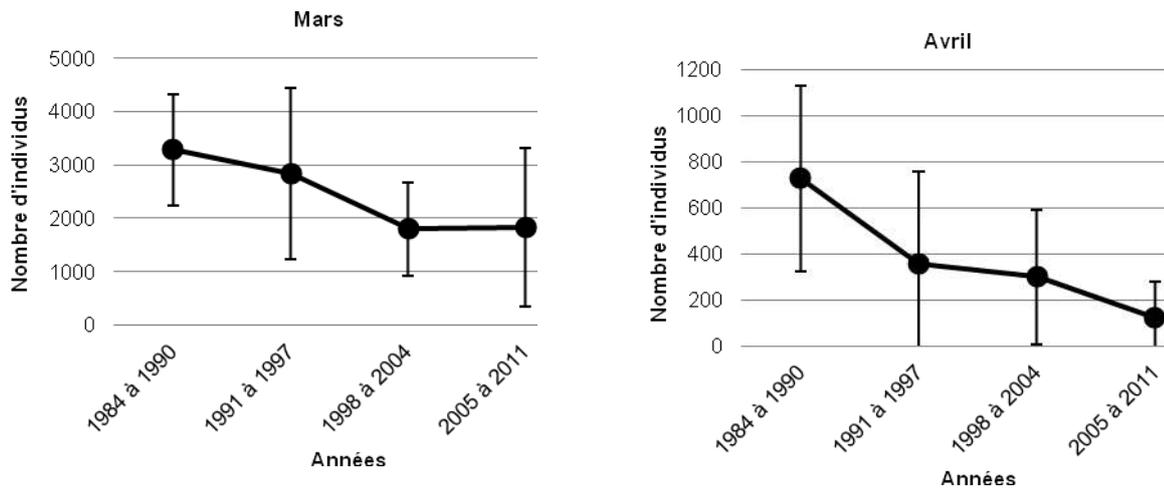
Figure n°97 & n°98 : Moyenne des effectifs d'Avocette élégante en Marais Poitevin en octobre et en novembre sur 4 périodes

Des groupes importants d'Avocette sont présents dès le mois d'octobre pour augmenter rapidement au mois de novembre (figures n°97 et n°98), les effectifs de décembre étant proches de ceux observés régulièrement en janvier. Aucune tendance ne se dégage dans ces phases de migration post nuptiales du fait de la variabilité des données.



Figures n°99 & n°100 : Moyenne des effectifs d'Avocette élégante en Marais Poitevin en décembre et en février sur 4 périodes

En février, les effectifs restent conséquents et proches de ceux observés en janvier (figure n°100). En mars, les effectifs diminuent (figure n°101). Seuls quelques centaines d'individus restent en avril (figure n°102). En revanche, il semblerait que le stationnement d'Avocette en Marais Poitevin (et en baie de l'Aiguillon en particulier) diminue dans la période pré-nuptiale de mars et d'avril même si la variabilité des données ne nous permet pas de conclure définitivement sur ce constat.



Figures n°101 & n°102 : Moyenne des effectifs d'Avocette élégante en Marais Poitevin en mars et en avril sur 4 périodes

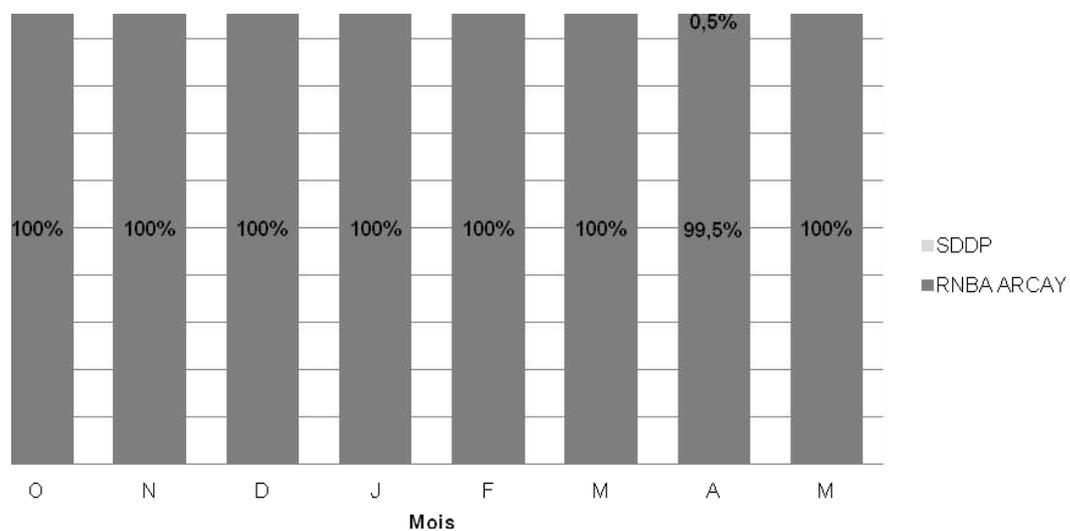


Figure n°103 : Répartition des effectifs d'Avocette élégante sur la période 2002-2010

Les Avocettes élégantes tant en période de migration qu'en hivernage ne fréquentent quasiment exclusivement que la baie de l'Aiguillon (figure n°103).

Le Marais Poitevin et la baie de l'Aiguillon sont des sites d'importance internationale pour l'Avocette élégante. La qualité trophique du milieu est le facteur déterminant de présence de cette espèce.

3.3. Le Grand Gravelot *Charadrius hiaticula*

Synthèse France (Mahéo & Le Dréan-Quéneec'hdu, 2010)

Grand Gravelot	<i>Charadrius hiaticula</i>	Total mi-janvier : 15238
Années antérieures :		
	2006 : 14321	
	2007 : 14697	
	2008 : 13716	
	2009 : 11751	
<u>Liste des premiers sites</u>		
Réserve Naturelle Moëze et île d'Oléron	2286	R
Ile de Ré	1884	R
Bassin d'Arcachon	1410	R
Baie de Vilaine	966	R
Baie de Quiberon	572	
Littoral Roscoff/Plouescat	556	
Littoral des Abers	476	
Baie de Goulen + anse de Kernic	469	
Littoral est Cotentin	433	
Golfe du Morbihan	430	
Baie de l'Aiguillon / Pointe Arcay *	39	
Seuil d'importance internationale NW Europe : 730 ; 8 sites		
Nombre total de sites : 61		
R désigne les sites atteignant ou dépassant le critère d'importance internationale « Ramsar » n°6.		
*Pas d'individus dans la Marais Poitevin hors RNBA		

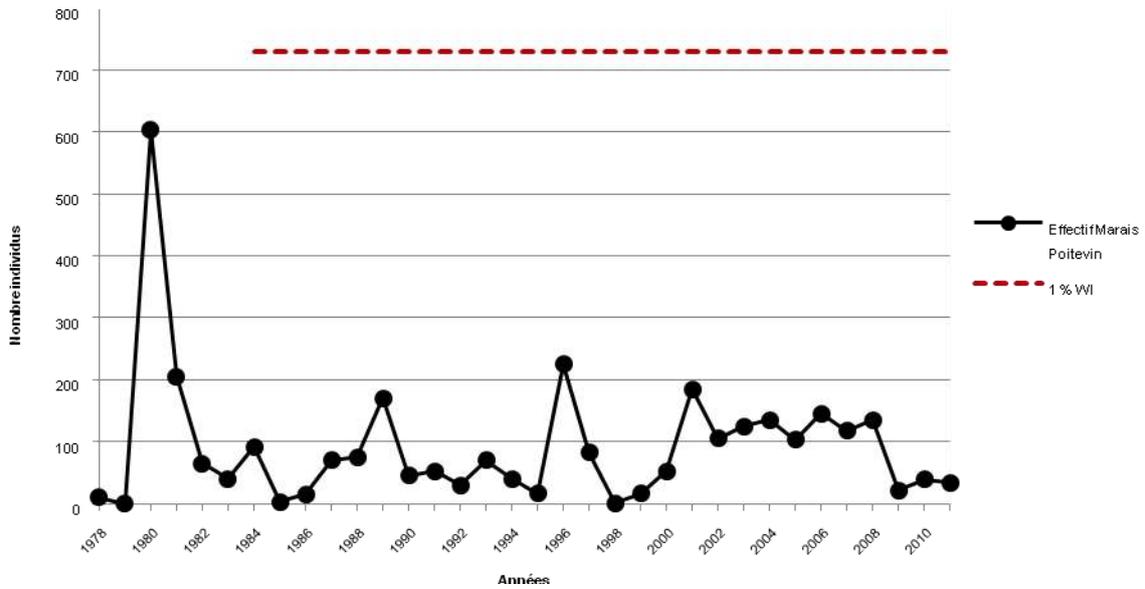


Figure n°104 : Evolution des effectifs de grand gravelot en Marais Poitevin à la mi-janvier (comptage WI)

Le Marais Poitevin et sa frange littorale n'accueille pas une population importante de Grand Gravelot, population généralement comprise en 50 et 150 individus même si un pic de fréquentation a eu lieu en 1980 avec plus de 600 individus (figure n°104). Cette donnée semble néanmoins exceptionnelle.

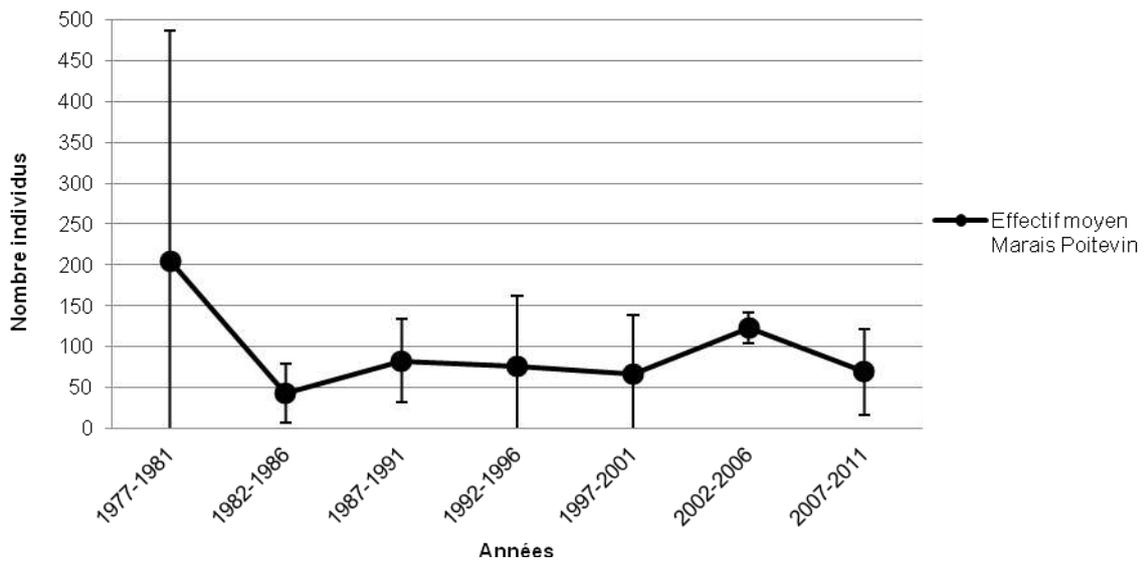
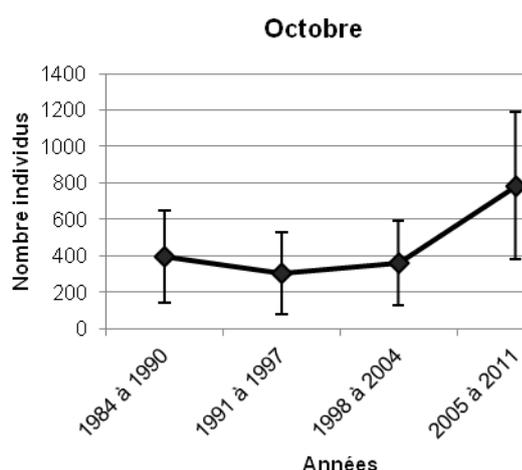
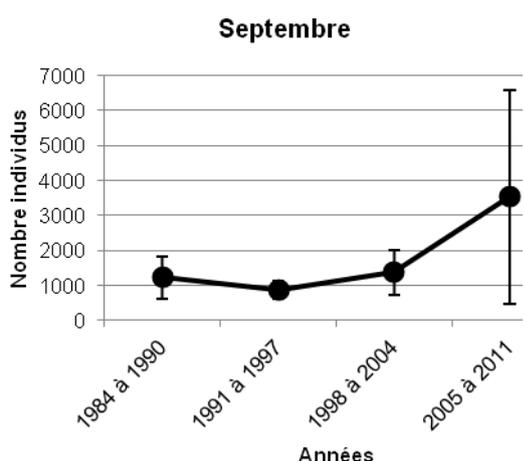
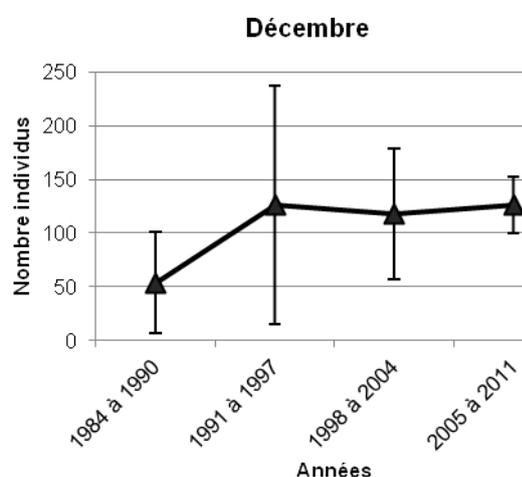
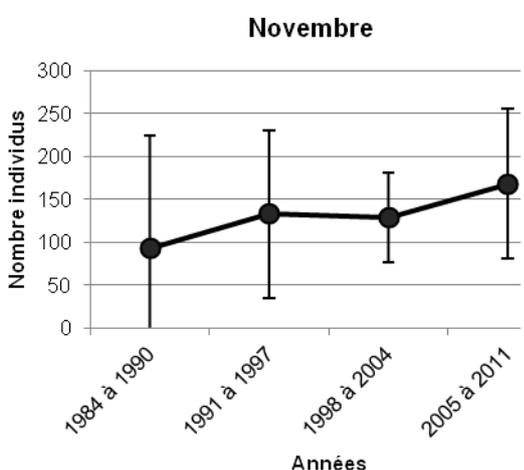


Figure n°105 : Moyenne des effectifs de grand Gravelot en Marais Poitevin à la mi-janvier (comptage WI) sur des périodes de 5 ans.

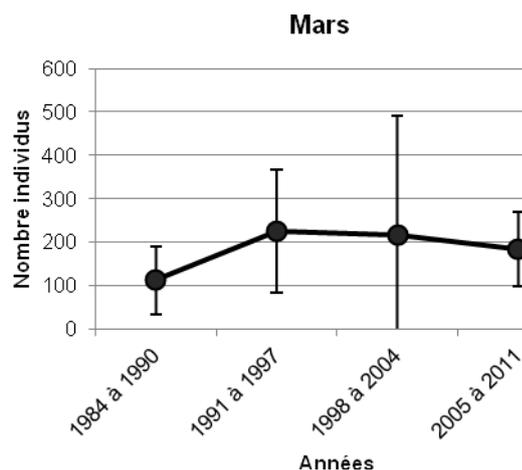
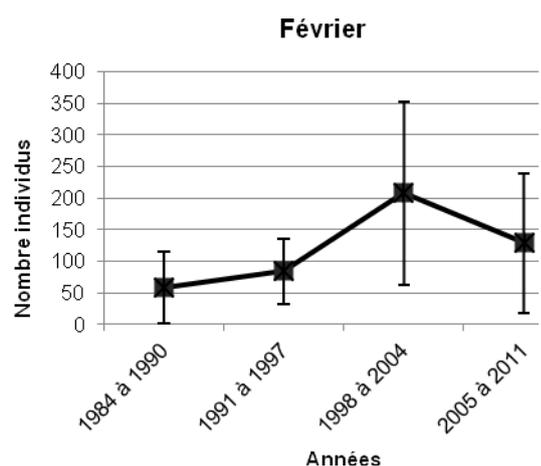


Figures n° 106 & n°107 : Moyenne des effectifs de grand Gravelot en Marais Poitevin en septembre et en octobre sur 4 périodes

Les effectifs de Grand Gravelot sont généralement lors des phases de migrations postnuptiales et pré-nuptiales. Il est néanmoins délicat de définir de tendances tant ces effectifs peuvent être variables d'un jour à l'autre : les comptages n'offrent alors qu'un aperçu d'un jour donné sans forcément bien caractériser la réalité migratoire. En novembre et en décembre (figures n°106 & 107), les effectifs sont proches des effectifs hivernaux. En revanche, les effectifs sont plus marqués sur le littoral lors de la phase de migration post nuptiale.

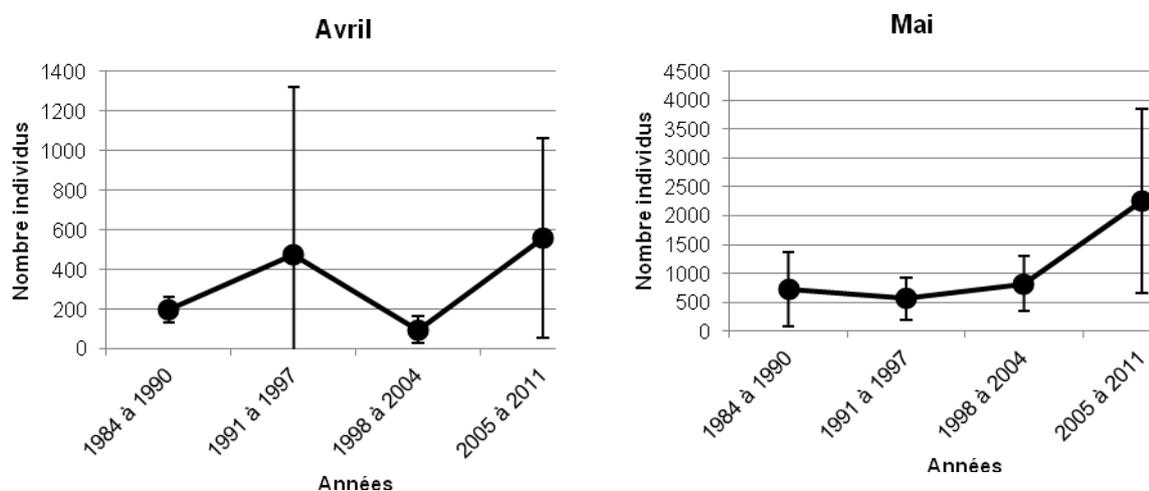


Figures n°108 & n°109 : Moyenne des effectifs de grand Gravelot sur la réserve de la Baie de l'Aiguillon / pointe d'Arcay en novembre et en décembre sur 4 périodes



Figures n°110 & n° 111 : Moyenne des effectifs de grand Gravelot sur la réserve de la Baie de l'Aiguillon / pointe d'Arçay en février et en mars sur 4 périodes

Lors de la migration prénuptiale, les effectifs de Grand Gravelot sont plus conséquents avec des populations dépassant le millier d'individus (figures n°111 et n°112). Des pics de fréquentation ont dépassé parfois les 10000 individus. Ce passage est généralement marqué en avril et en mai.



Figures n°112 & n°113 : Moyenne des effectifs de grand Gravelot sur la réserve de la Baie de l'Aiguillon / pointe d'Arçay en avril et en mai sur 4 périodes

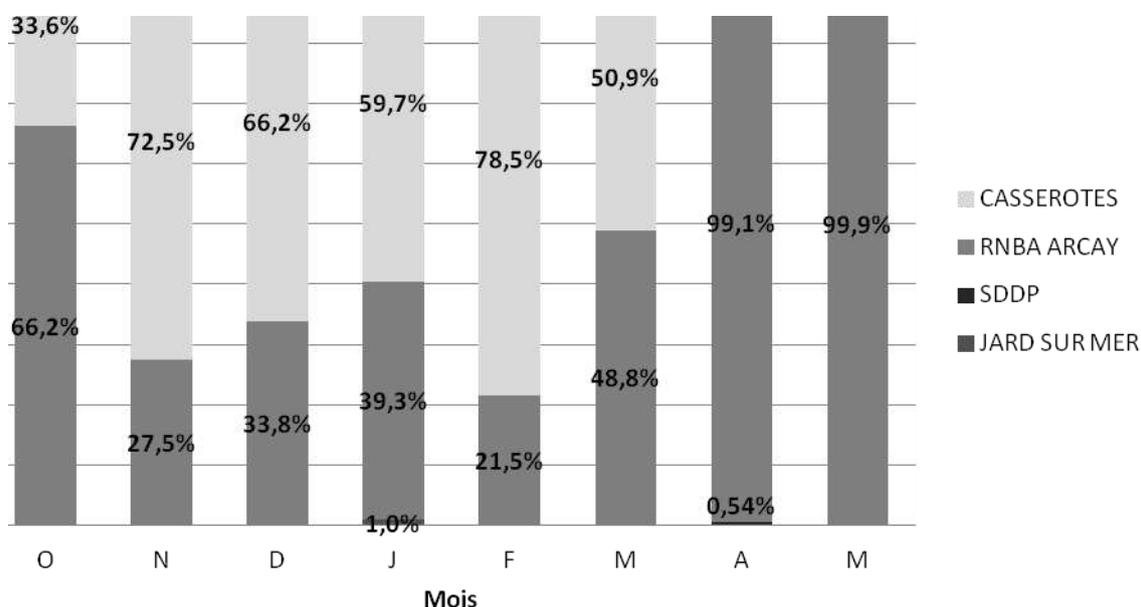


Figure n° 114 : Répartition des effectifs de grand Gravelot sur la période 2002-2010

De 2002 à 2010, deux sites principaux accueillent les populations de Grand Gravelot. Ainsi, en période hivernale, en fin de période de migration post nuptiale et en début de migration prénuptiale, de novembre à mars, les effectifs se retrouvent, en reposoir, au niveau des Casserotes principalement et sur le site Aiguillon / Arçay. En revanche, en pleine période de migration prénuptiale et postnuptiale, c'est la baie de l'Aiguillon qui accueille le maximum d'effectifs (figure n°114).

3.4. Le Pluvier argenté *Pluvialis squatarola*

Synthèse France (Mahéo & Le Dréan-Quéneq'hdu, 2010)

Pluvier argenté	<i>Pluvialis squatarola</i>	Total mi-janvier : 25305
Années antérieures :		
	2006 : 24885	
	2007 : 26911	
	2008 : 26754	
	2009 : 28295	
<u>Liste des premiers sites</u>		
Baie de l'Aiguillon et Pointe d'Arcay *	3224	R
Réserve Naturelle de Moëze (Charente-Seudre)	2878	R
Baie de Saint-Michel	2820	R
Baie de Veys	1654	
Baie de Bourgneuf	1583	
Golfe du Morbihan	1184	
Côte Ouest Cotentin	1175	
Bassin d'Arcachon	1091	
Estuaire de Trieux, Jaudy et Anse de Paimpol	1061	
Ile de Ré	867	
Seuil d'importance internationale NW Europe : 2500 ; 3 sites		
Nombre total de sites : 64		
R désigne les sites atteignant ou dépassant le critère d'importance internationale « Ramsar » n°6.		
*Pas d'individus dans la Marais Poitevin hors RNBA		

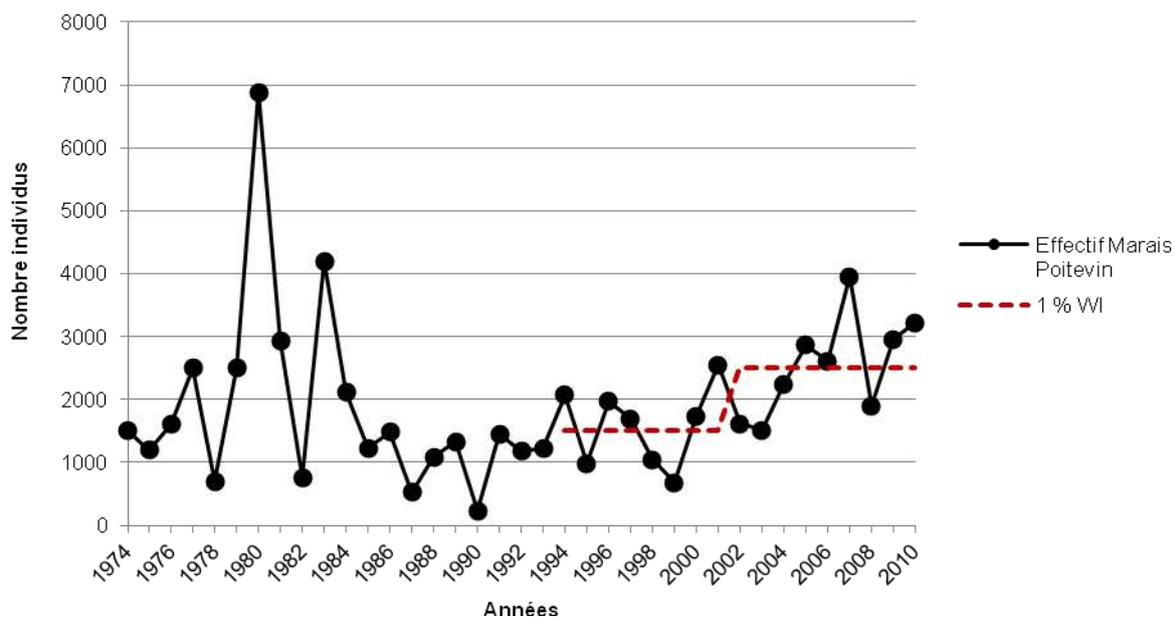


Figure n 115 : Evolution des effectifs de pluvier argenté en Marais Poitevin à la mi-janvier (comptage WI)

En hiver, les effectifs de Pluvier argentés sont très variable avec en 1980 plus de 7000 Pluviers argentés (figure n°115). Depuis 1990, les effectifs tendent à progresser avec près de 3000 individus. Depuis les années 90, le Marais Poitevin et sa frange littorale sont régulièrement considérés comme un site d'importance internationale.

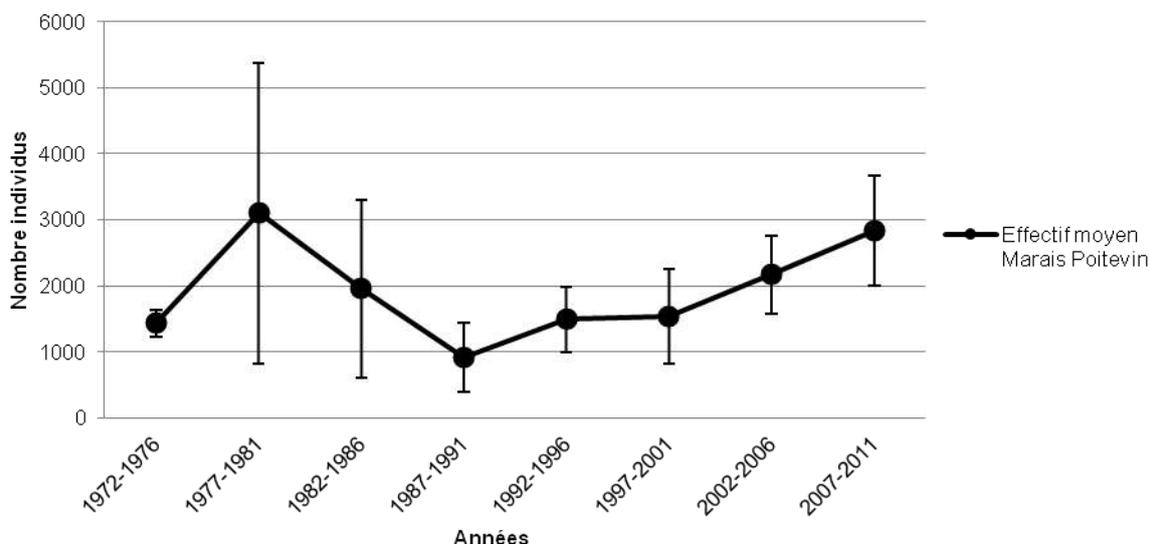
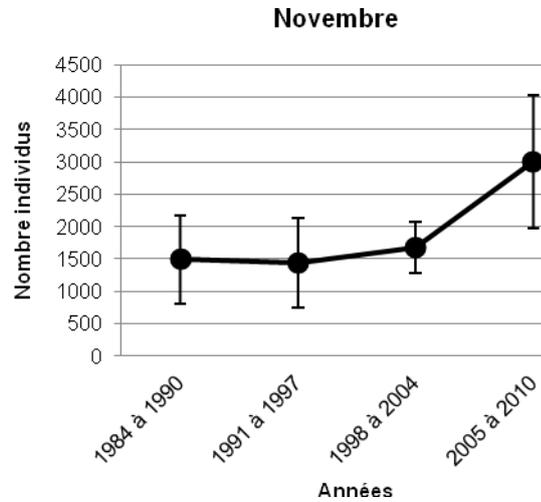
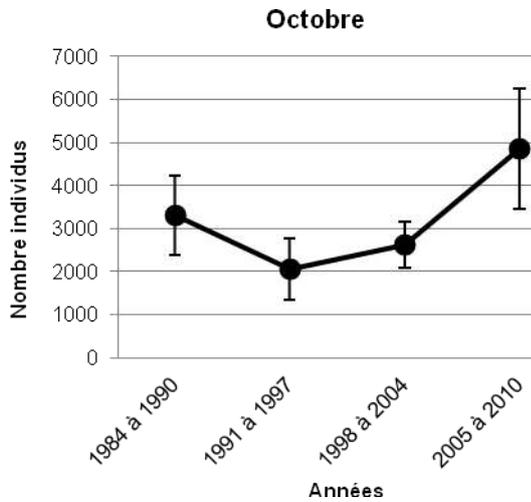
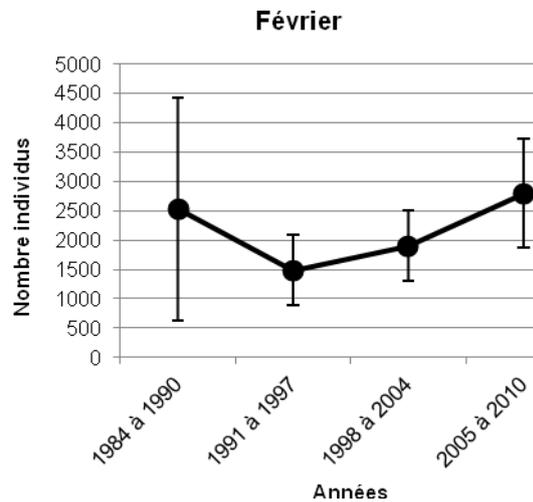
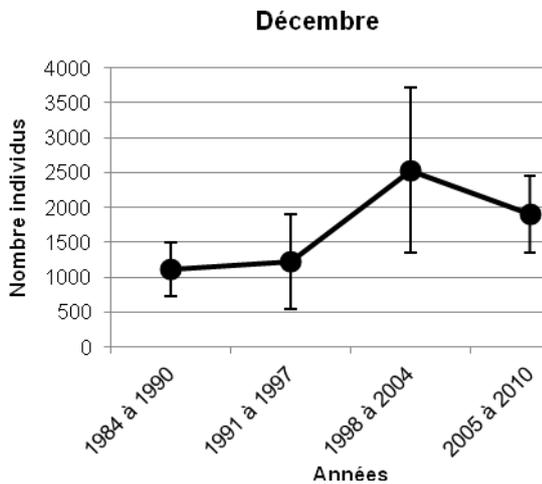


Figure n 116 : Moyenne des effectifs du Pluvier argenté en Marais Poitevin à la mi-janvier (comptage WI) sur des périodes de 5 ans.

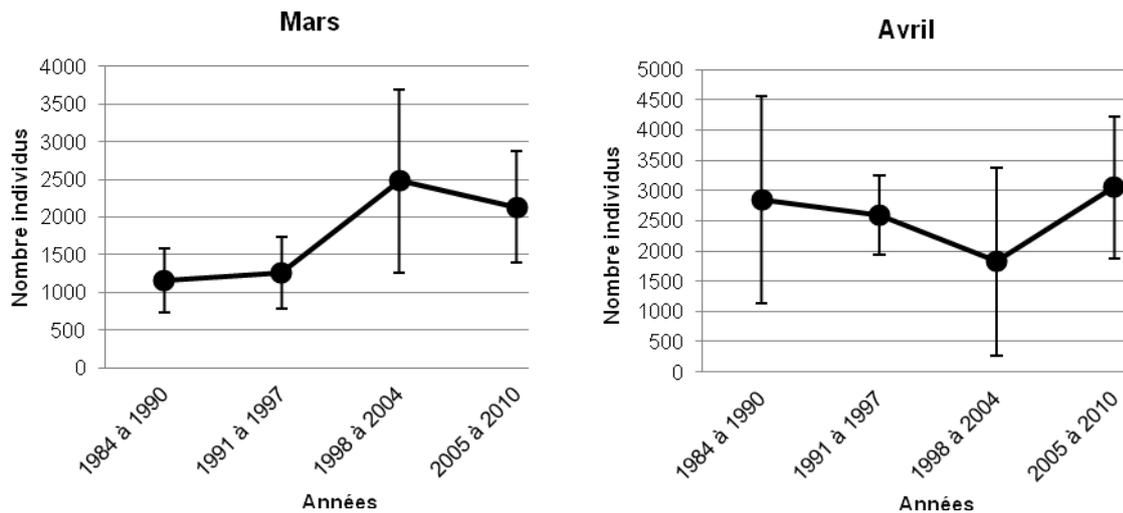


Figures n°117 & n° 118 : Moyenne des effectifs du Pluvier argenté sur la réserve de la Baie de l'Aiguillon / point d'Arcay en octobre et en novembre sur 4 périodes



Figures n°119 & n°120 : Moyenne des effectifs du Pluvier argenté sur la réserve de la Baie de l'Aiguillon / point d'Arcay en décembre et en février sur 4 périodes

En période de migration post nuptiale, les effectifs seraient plutôt en hausse et peuvent parfois dépasser les 6000 individus (figures n°117 et n°118). Le constat est identique pour la migration pré-nuptiale mais sans pouvoir établir de tendances ; la fréquentation semble moins importante que dans la phase de migration postnuptiale (figure n°120), Brosselin (1976) signalait des groupes de 40000 à 10000 dans la période 1967-1973 notamment en migration post nuptiale lors de la période de mue. Si l'on prend comme « période de référence » cette dernière, il va de soi que le Marais Poitevin est dans ce cas bien en dessous de ses possibilités.



Figures n°121 & n°122 : Moyenne des effectifs du Pluvier argenté sur la réserve de la Baie de l'Aiguillon / pointe d'Arçay en mars et en avril sur 4 périodes

L'essentiel des effectifs de Pluvier argenté se concentrent sur la baie de l'Aiguillon et la pointe d'Arçay quelque soit les mois de l'année même si quelques individus peuvent fréquenter le reposoir de marée haute des Casserottes. (figure n°123).

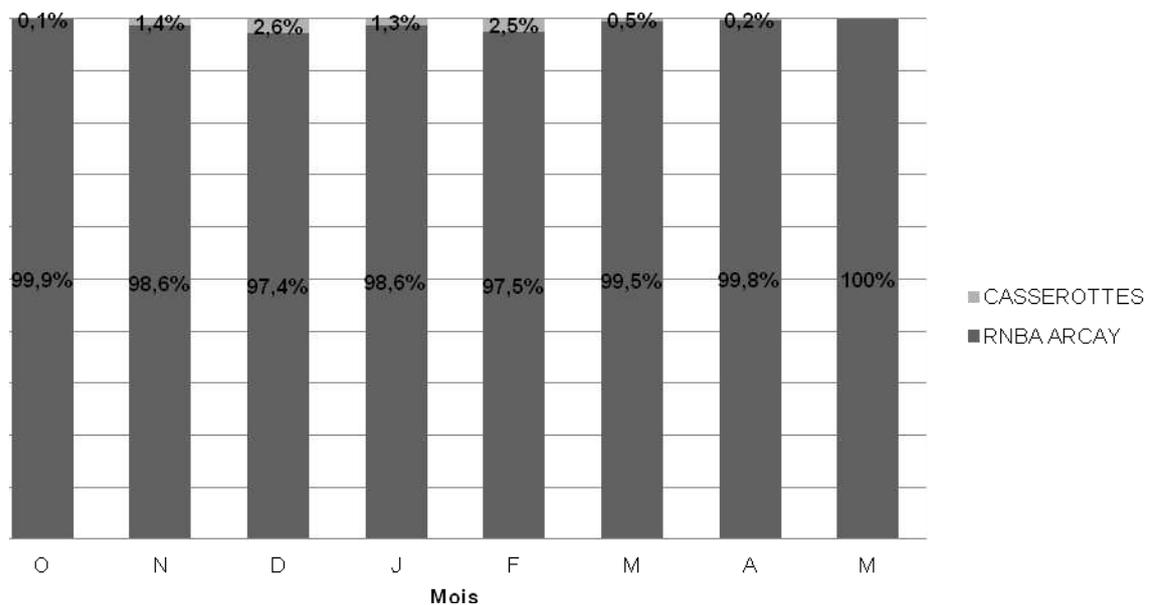


Figure n°123 : Répartition des effectifs du Pluvier argenté sur la période 2002-2010

Le Pluvier argenté est très lié à la vasière de la baie de l'Aiguillon et de l'estuaire du Lay. Leur présence est donc très liée à la qualité trophique du Marais Poitevin.

3.5. Le Pluvier doré *Pluvialis apricaria*

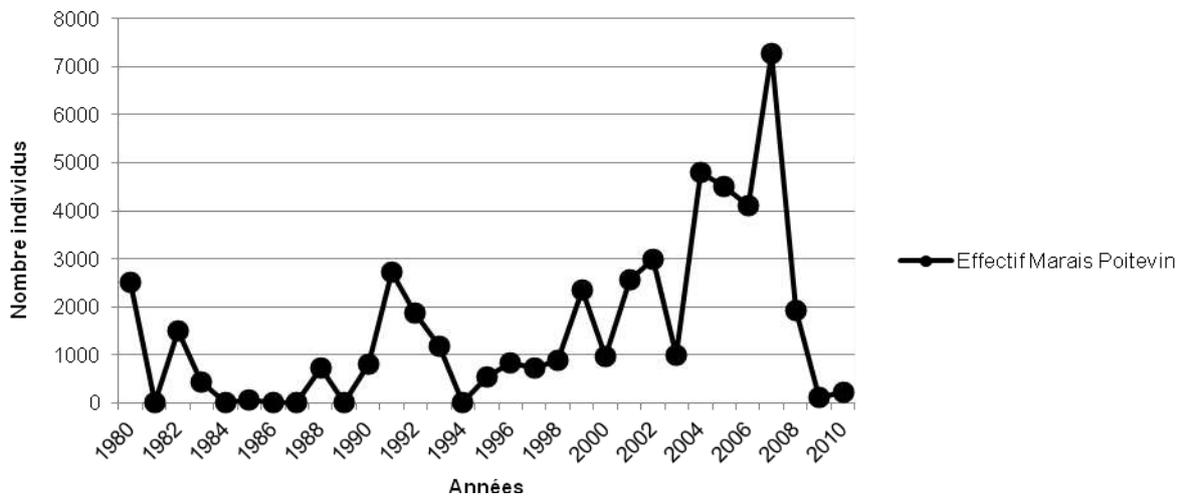


Figure n°124 : Evolution des effectifs de Pluvier doré en Marais Poitevin à la mi-janvier (comptage WI)

Le Pluvier doré est un limicole plutôt terrestre dont le lien avec le Marais peut être soumis à discussion. En outre, sa mobilité rend difficile un comptage exhaustif. Aussi, aucune analyse ne peut être réalisée à partir des données de comptage mensuels. Il convient juste de signaler que plus de 7000 oiseaux (figure n°124) peuvent être enregistrés simultanément avec une variabilité très importante sur les sites comptés (figure n°125).

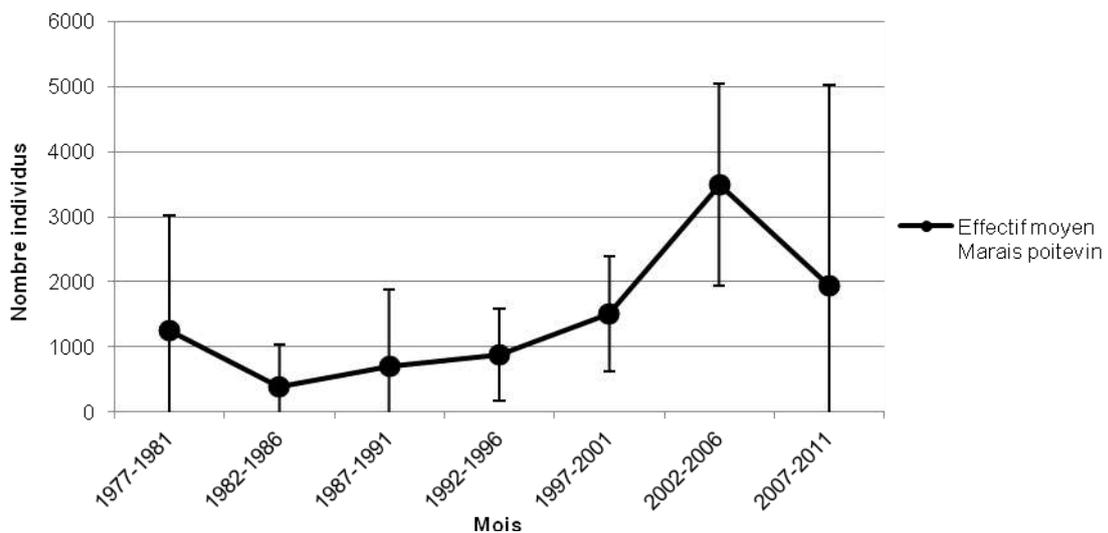


Figure n°125 : Moyenne des effectifs du Pluvier doré en Marais Poitevin à la mi-janvier (comptage WI) sur des périodes de 5 ans.

3.6. Le Vanneau huppé *Vanellus vanellus*

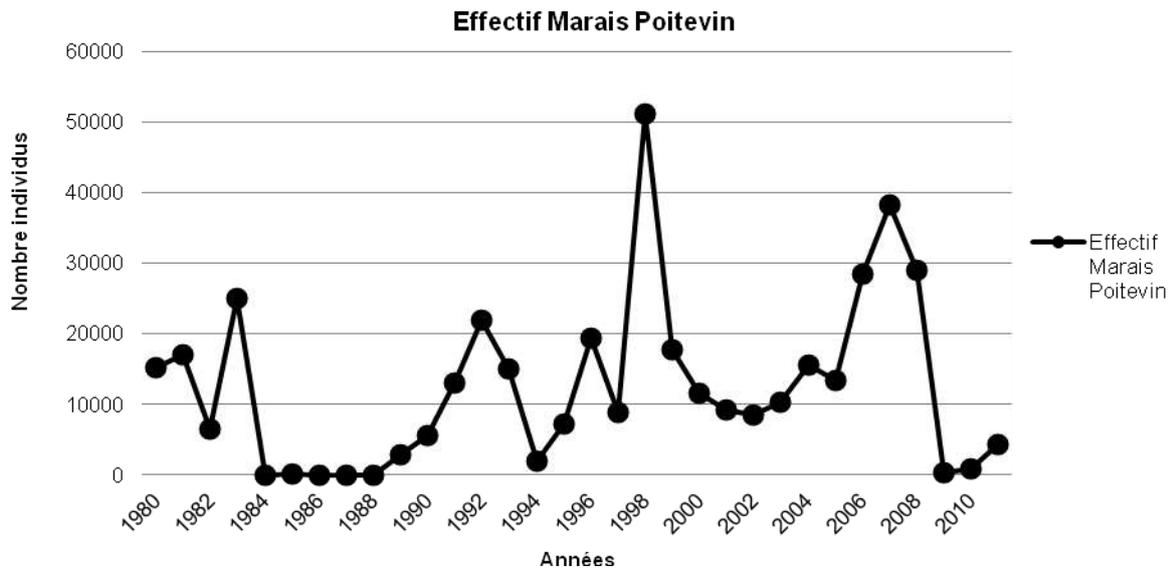


Figure n 126 : Evolution des effectifs de Vanneau huppé en Marais Poitevin à la mi-janvier (comptage W1)

Comme pour le Pluvier doré, le Vanneau huppé peut se retrouver sur tout le Marais mais aussi en dehors. Par conséquent, il est délicat d'évaluer les tendances de cette espèce à l'échelle locale. Soulignons que des effectifs supérieurs à 50000 oiseaux ont été enregistrés en 1999.

3.7. Le Bécasseau maubèche *Calidris canutus*

Synthèse France (Mahéo & Le Dréan-Quénéec'hdu, 2010)

Bécasseau maubèche	<i>Calidris canutus</i>	Total mi-janvier : 43032
Années antérieures :		
2006 :	45192	
2007 :	38121	
2008 :	40333	
2009 :	36149	
<u>Liste des premiers sites</u>		
Baie de Saint-Michel	12298	R
Réserve Naturelle Moëze et île d'Oléron	11782	R
Baie de Bourgneuf	6998	R
RN Marais d'Yves et abords	3500	
Baie de l'Aiguillon / Pointe Arcay *	2628	
Baie de Saint-Brieuc / Yffiniac / Morieux	1500	
Baie de Lannion	820	
Pointe Espagnole	780	
Baie de Bonne Anse	518	
Littoral Picard	436	
Seuil d'importance internationale NW Europe : 4500 ; 3 sites		
Nombre total de sites : 39		
R désigne les sites atteignant ou dépassant le critère d'importance internationale « Ramsar » n°6.		
*Pas d'individus dans la Marais Poitevin hors RNBA		

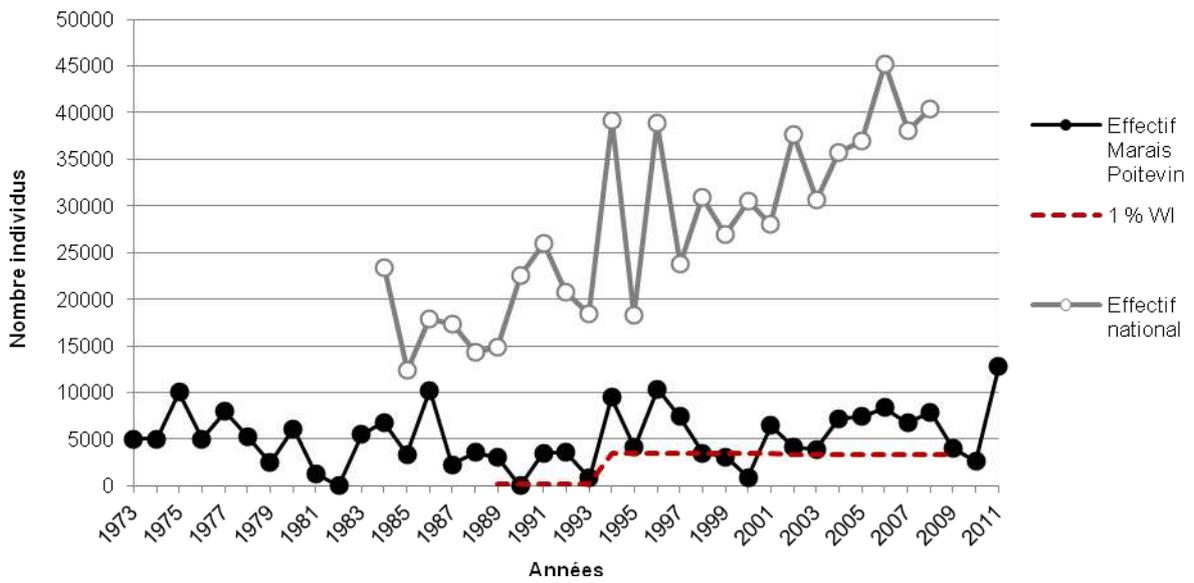


Figure n°127 : Evolution des effectifs de Bécasseau maubèche en Marais Poitevin à la mi-janvier (comptage WI)

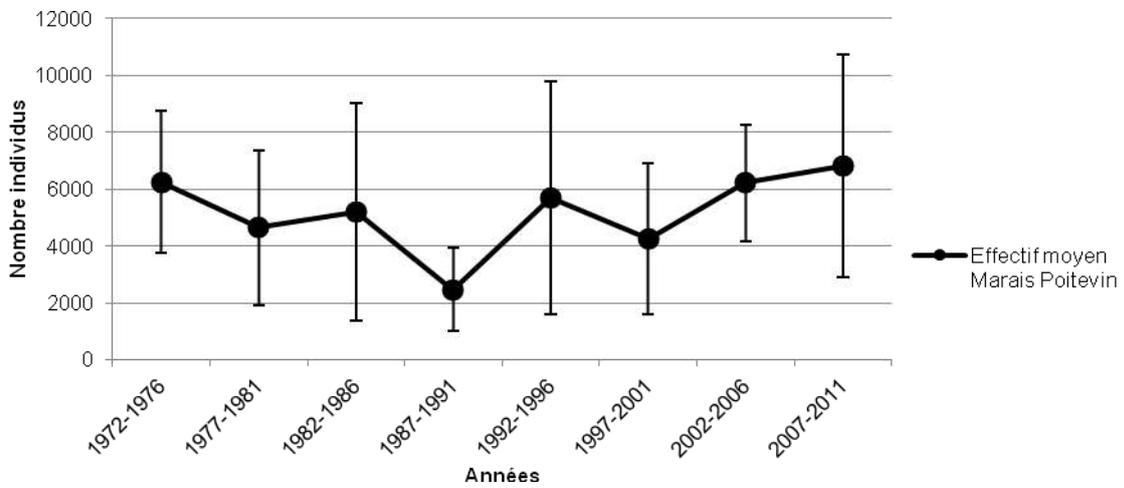
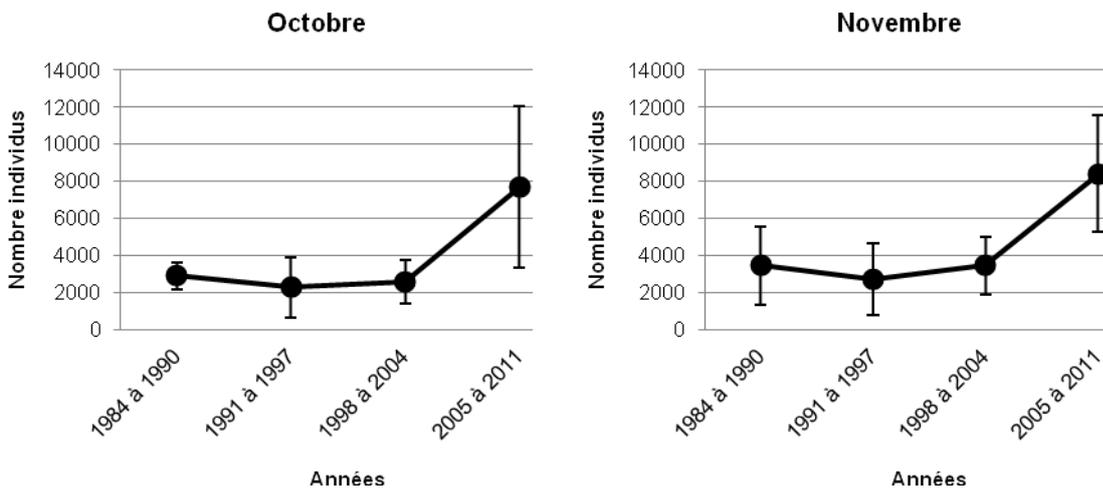
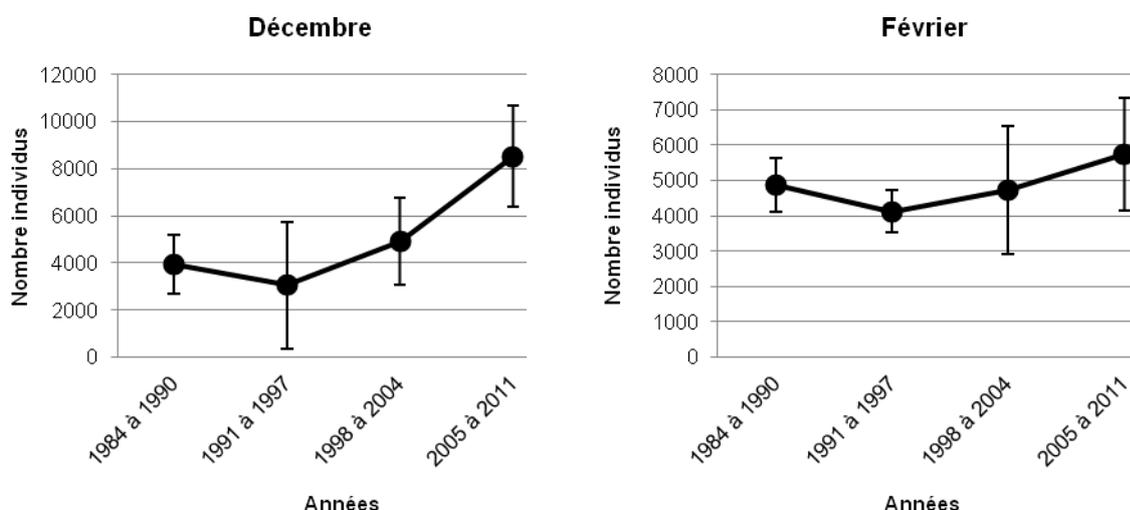


Figure n 128 : Moyenne des effectifs de Bécasseau maubèche en Marais Poitevin à la mi-janvier (comptage WI) sur des périodes de 5 ans.



Figures n°129 & n°130 : Moyenne des effectifs de Bécasseau maubèche la réserve de la Baie de l'Aiguillon / pointe d'Arcay en octobre et en novembre sur 4 périodes



Figures n°131 & n°132 : Moyenne des effectifs de Bécasseau maubèche la réserve de la Baie de l'Aiguillon / pointe d'Arcay en décembre et en février sur 4 périodes

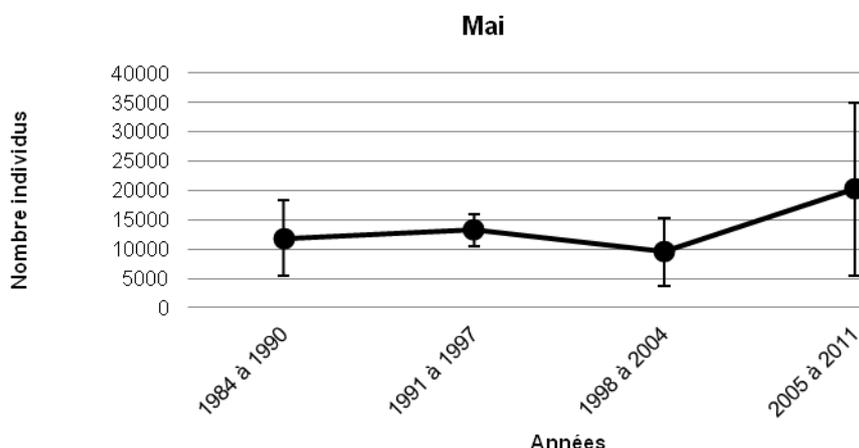


Figure n°133 : Moyenne des effectifs de Bécasseau maubèche la réserve de la Baie de l'Aiguillon / pointe d'Arcay en mai sur 4 périodes

L'analyse de la situation du Bécasseau maubèche dans le Marais Poitevin requiert de passer par une analyse globale puisque deux populations bien distinctes fréquentent la zone d'étude : la sous-espèce *C.c. islandica* qui hiverne et la sous-espèce sibérienne *C.c. canutus*. L'évolution des effectifs en automne suggère l'installation progressive des hivernants (Yesou, 1992) même les *C.c. canutus* peuvent aussi fréquenter le littoral (figures n°129 et n°130).

De plus, l'analyse des effectifs hivernants impose de traiter cette population au regard de celle qui fréquente les pertuis charentais et notamment des Réserves Naturelles présentes (Quaintenne, 2009). Aussi dégager des tendances sur ce site sans prendre en considération les évolutions dans les autres sites ne serait pas totalement pertinent. En hiver, nous ne pouvons que constater que les effectifs présents stagnent autour des 10000 individus alors qu'il semblerait que les effectifs hivernants en France progressent. Y aurait-il une certaine saturation du site ?

Notons qu'en octobre et en novembre, les populations présentes en baie de l'Aiguillon / Arçay sont souvent plus importantes que celles présentes en janvier. Il est difficile de préciser si ces effectifs plus élevés résultent de la présence d'individus issus de la sous-espèce sibérienne ou d'individus hivernants en janvier sur d'autres sites des pertuis charentais.

La sous-espèce sibérienne fréquente principalement en nombre la baie de l'Aiguillon en mai lors de la migration pré-nuptiale. Les effectifs peuvent être alors très importants et dépassés les 30000 individus (figure n°133).

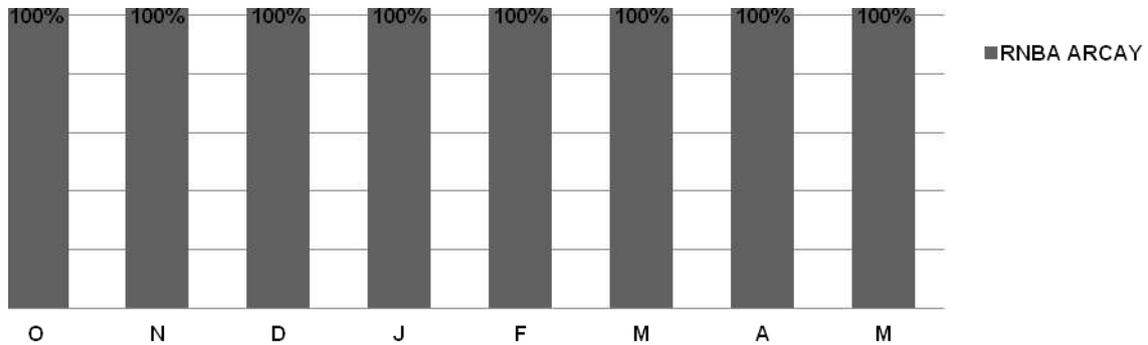


Figure n 134 : Répartition des effectifs de Bécasseau maubèche sur la période 2002-2010

Les Bécasseaux maubèches fréquentent essentiellement la baie de l'Aiguillon et la pointe d'Arçay (figure n°134).

La présence des Bécasseaux maubèches est essentiellement liée à la présence d'une faune benthique permettant de satisfaire leur besoin alimentaire lors des phases migratoires et lors des phases d'hivernage.

3.8. Le Bécasseau sanderling *Calidris alba*

Synthèse France (Mahéo & Le Dréan-Québec'hdu, 2010)

Bécasseau sanderling	<i>Calidris alba</i>	Total mi-janvier : 24464	
Années antérieures :			
2006 : 16297			
2007 : 22523			
2008 : 22188			
2009 : 24087			
<u>Liste des premiers sites</u>			
Côte Ouest Cotentin	2233	R	
Baie de l'Aiguillon / Pointe Arcay *	2091	R	
Littoral Vendéen	1785	R	
Littoral Manche Orientale (reste)	1724	R	
Ile de Ré	1648	R	
Réserve Naturelle Moëze et île d'Oléron	1471	R	
Littoral Roscoff/Plouescat	1136		
Littoral est Cotentin	950		
Baie d'Audierne	861		
Littoral des Abers	840		
Seuil d'importance internationale NW Europe : 1200 ; 6 sites			
Nombre total de sites : 52			
R désigne les sites atteignant ou dépassant le critère d'importance internationale « Ramsar » n°6.			
*Pas d'individus dans la Marais Poitevin hors RNBA			

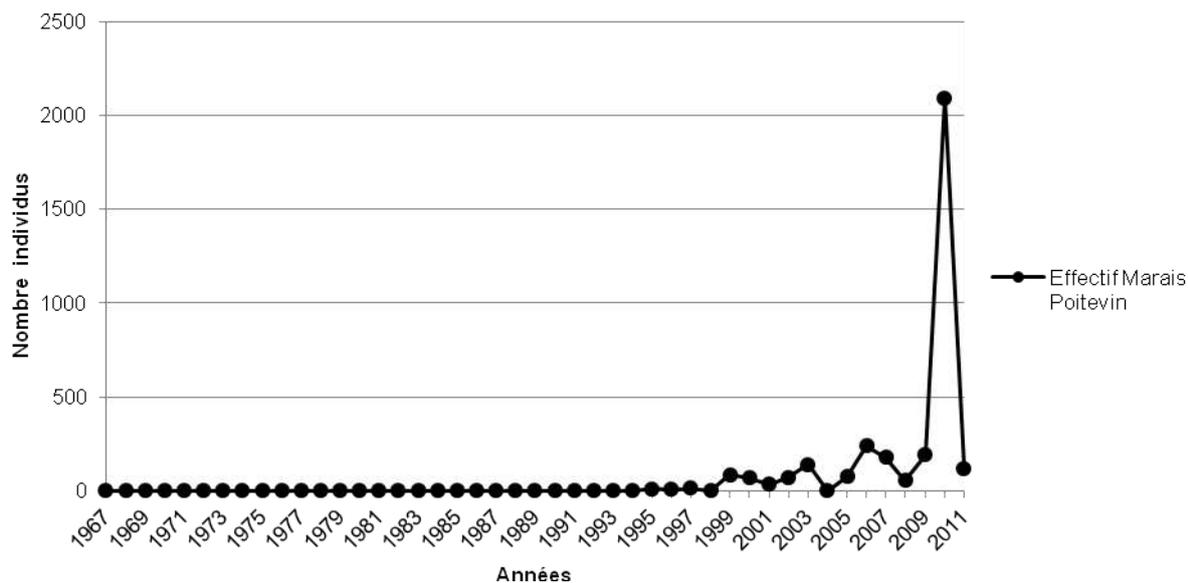


Figure n 135 : Evolution des effectifs de bécasseau sanderling en Marais Poitevin à la mi-janvier (comptage WI)

L'hivernage du Bécasseau sanderling est récent, les premiers individus observés en hivernage remontent à 1999 même si Yesou (op.cit.) signale la présence de 2 individus au cours de l'hiver 1983 (figures n°135 et n°136). Il convient même de noter la présence de plus de 2000 individus en janvier 2010.

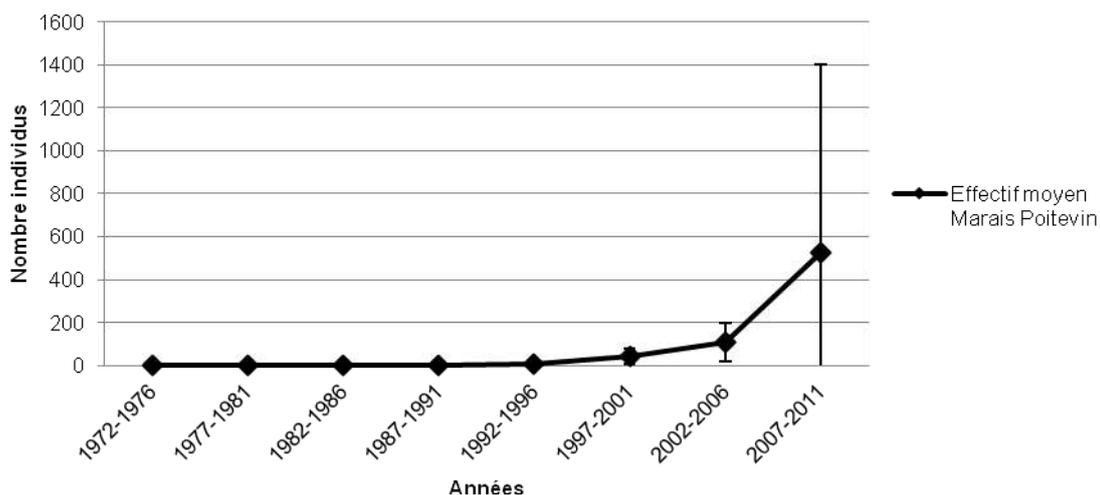
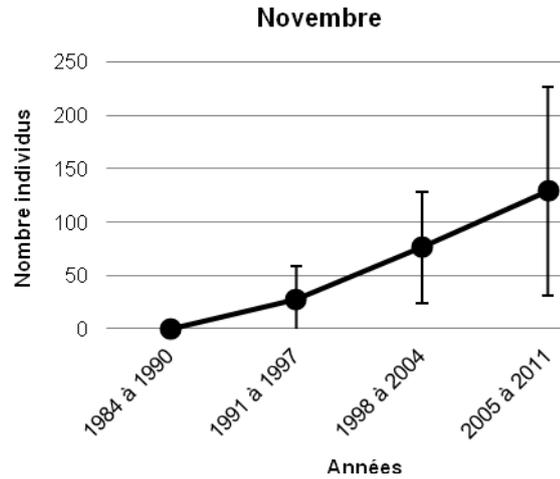
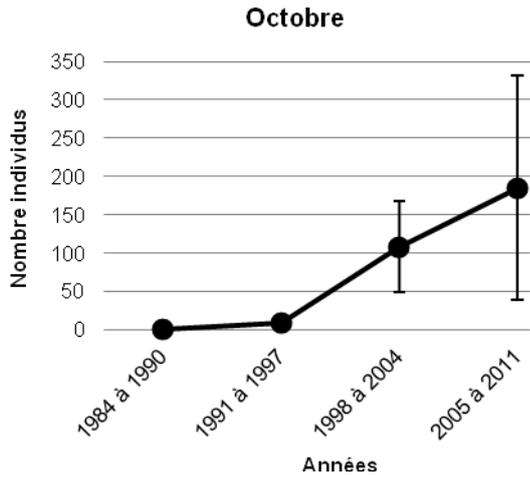
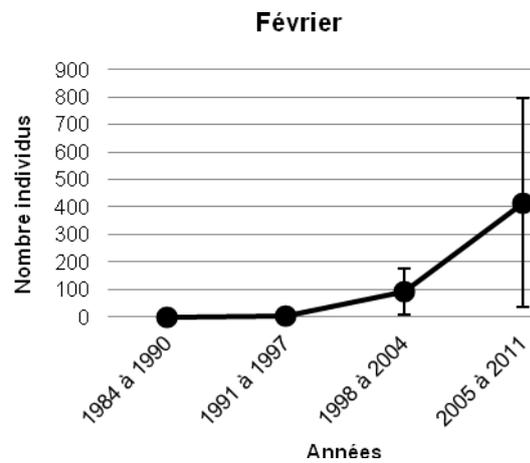
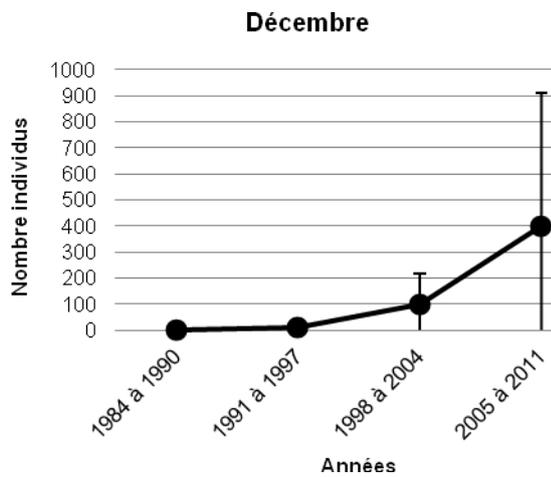


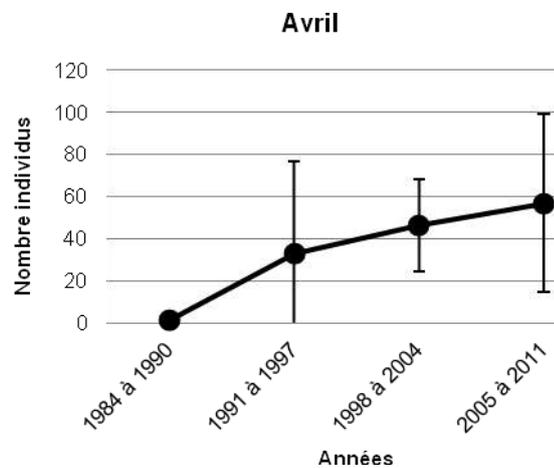
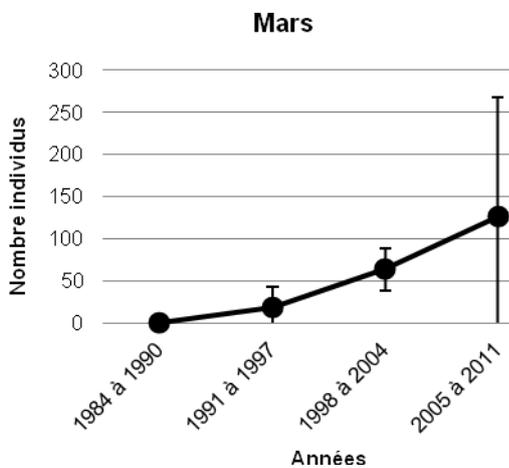
Figure n°136 : Moyenne des effectifs de Bécasseau sanderling en Marais Poitevin à la mi-janvier (comptage WI) sur des périodes de 5 ans.



Figures n°137 & n°138 : Moyenne des effectifs de Bécasseau sanderling sur la réserve de la Baie de l'Aiguillon / pointe d'Arcay en octobre et en novembre sur 4 périodes



Figures n°139 & n°140 : Moyenne des effectifs Bécasseau sanderling sur la réserve de la Baie de l'Aiguillon / pointe d'Arcay en décembre et en février sur 4 périodes



Figures n°141 & n°142 : Moyenne des effectifs Bécasseau sanderling sur la réserve de la Baie de l'Aiguillon / pointe d'Arcay en mars et en avril sur 4 périodes

Les figures ci-dessus illustrent la fréquentation du Bécasseau sanderling en Marais Poitevin. Même si cette fréquentation est plus ancienne que l'hivernage, elle semblerait remonter aux début des années 90. Il convient néanmoins d'être prudent puisque certains sites n'étaient pas comptés à cette époque (Casserottes et plage d'Arçay).

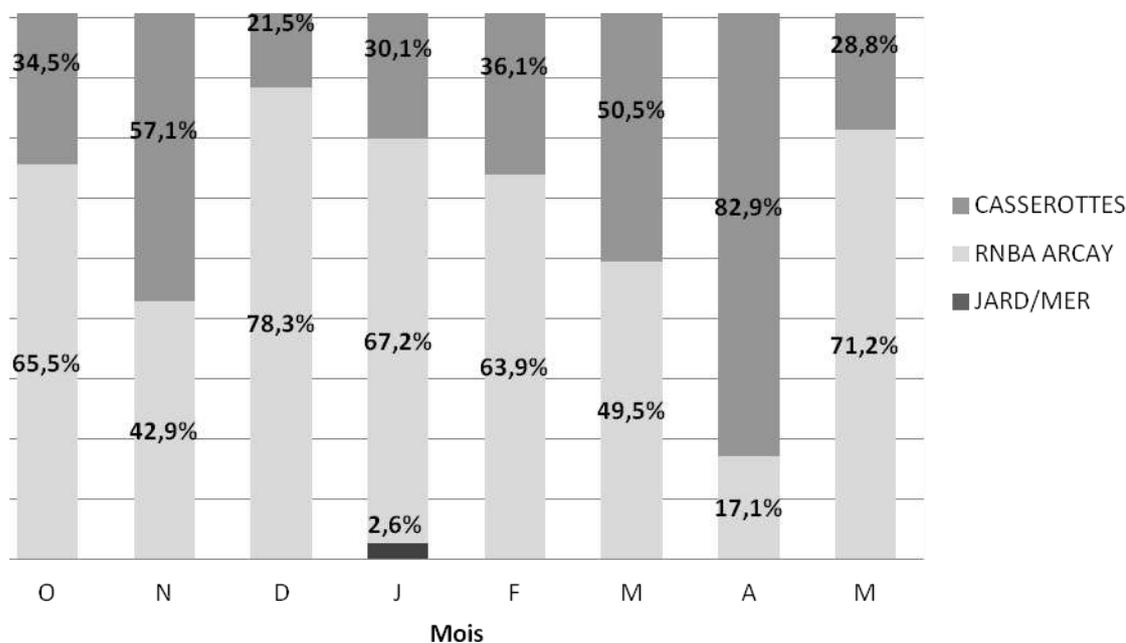


Figure n° 143 : Répartition des effectifs de Bécasseau sanderling sur la période 2002-2010

Le Bécasseau sanderling est bien évidemment lié aux plages sableuses et se retrouve principalement sur le reposoir des Casserottes et sur la pointe d'Arçay (figure n°143). Il est donc délicat de déterminer les raisons de cette répartition entre les sites.

3.9. Le Tournepierre à collier *Arenaria interpres*

Synthèse France (Mahéo & Le Dréan-Quénéec'hdu, 2010)

Tournepierre à collier	<i>Arenaria interpres</i>	Total mi-janvier : 22201
Années antérieures :		
	2006 : 19713	
	2007 : 20119	
	2008 : 21467	
	2009 : 17495	
<u>Liste des premiers sites</u>		
Ile de Ré	3230	R
Réserve Naturelle de Moëze (Charente-Seudre)	2174	R
Presqu'île Guérandaise dont Traicts du Croisic	1319	
Côte Ouest du Cotentin	1313	
Littoral Vendéen	1137	
Baie de Vilaine	839	
La Rochelle	761	
Littoral Bretagne Sud	706	
Bassin d'Arcachon	698	
Littoral est Cotentin	698	
Baie de l'Aiguillon / Pointe Arcay *	358	
Seuil d'importance internationale NW Europe : 1500 ; 2 sites		
Nombre total de sites : 53		
R désigne les sites atteignant ou dépassant le critère d'importance internationale « Ramsar » n°6.		
*Pas d'individus dans la Marais Poitevin hors RNBA		

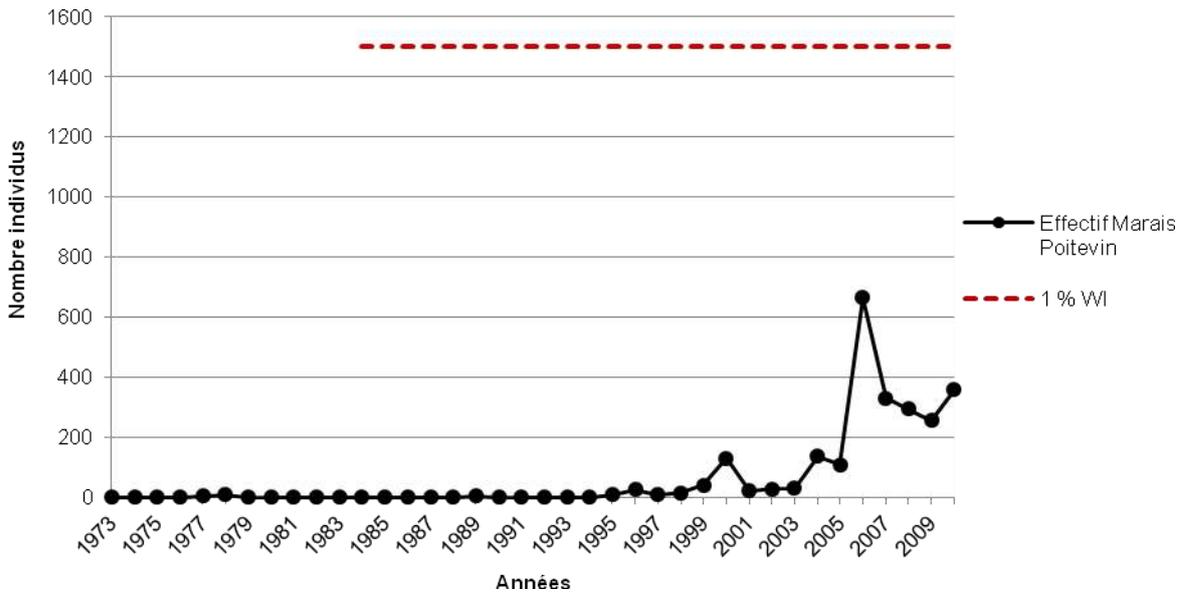


Figure n°144 : Evolution des effectifs du Tournepipe à collier en Marais Poitevin à la mi-janvier (comptage WI)

Comme pour le Bécasseau sanderling, l'hivernage du Tournepipe à collier est récent et remonte au milieu des années 90 (figure n°144). Un pic d'effectif a été atteint en 2006 avec plus de 600 individus. Depuis cette date, l'hivernage est compris entre 200 et 400 individus. Même si Yesou (1992) ne signalant aucun hivernant, il faut constater que l'intégration du site des Casserottes récemment a contribué à « améliorer » les effectifs présents en hivernage. Cette progression est donc aussi due à la prise en compte d'un nouveau site.

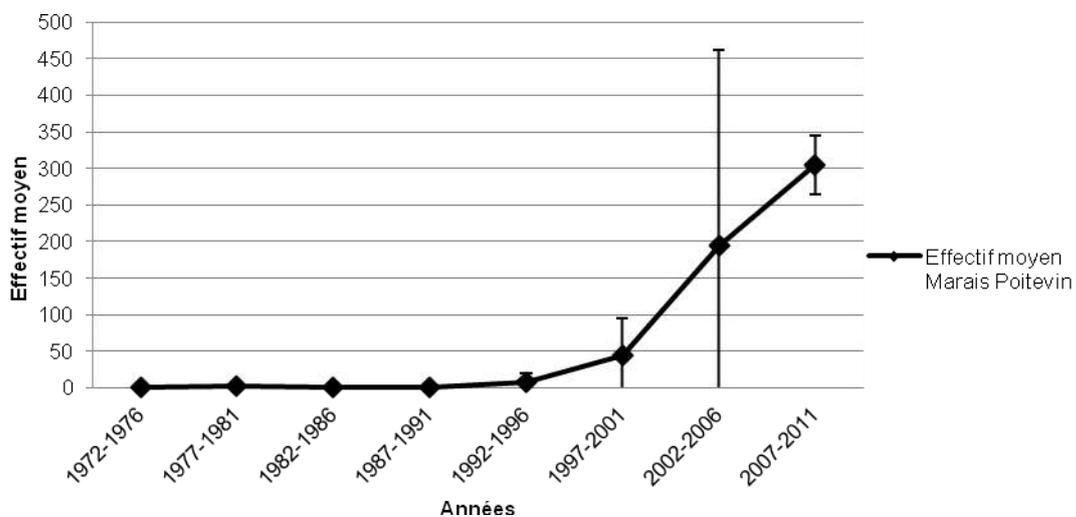
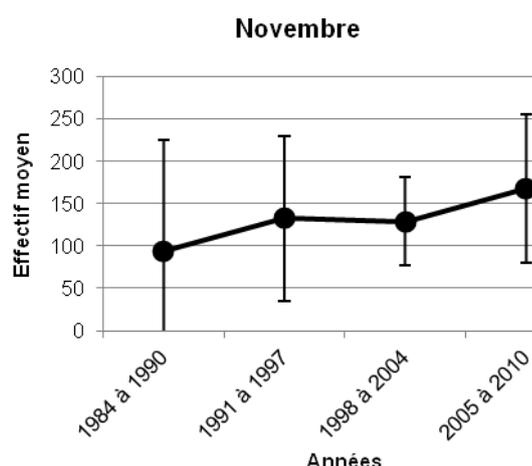
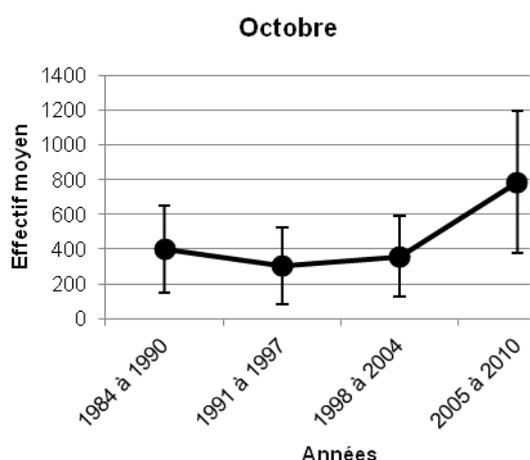
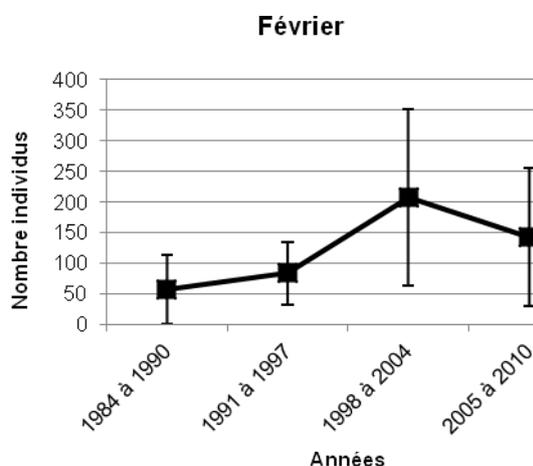
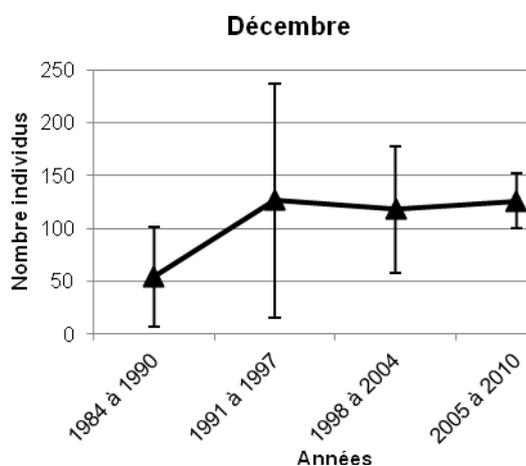


Figure n°145 : Moyenne des effectifs de Tournepipe à collier en Marais Poitevin à la mi-janvier (comptage WI) sur des périodes de 5 ans.

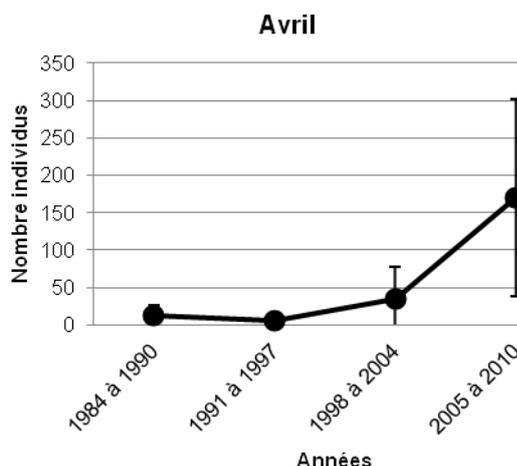
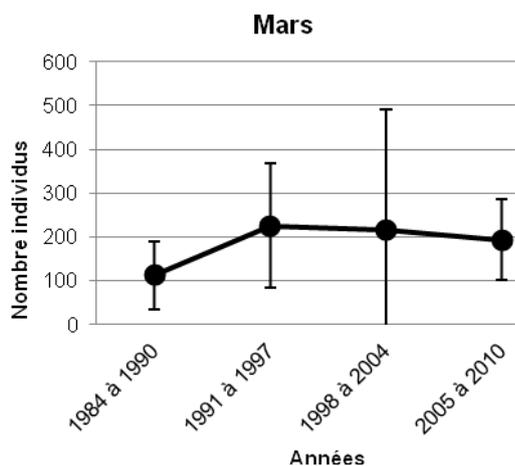


Figures n 146 & n°147 : Moyenne des effectifs de Tournepieuvre à collier la réserve de la Baie de l'Aiguillon / pointe d'Arcay en octobre et en novembre (comptage WI) sur 4 périodes

Le littoral du Marais Poitevin est surtout fréquenté en période migratoire sans que l'on puisse déceler des tendances tant sur les migrations post-nuptiales et pré-nuptiales (figures n°146 à 151). En octobre, notamment, cette fréquentation peut être importante et dépassée le millier d'individus.



Figures n 148 & n°149 : Moyenne des effectifs de Tournepieuvre à collier la réserve de la Baie de l'Aiguillon / pointe d'Arcay en décembre et en février (comptage WI) sur 4 périodes



Figures n°150 & n°151 : Moyenne des effectifs de Tournepierre à collier la réserve de la Baie de l'Aiguillon / pointe d'Arcay en mars et en avril (comptage WI) sur 4 périodes

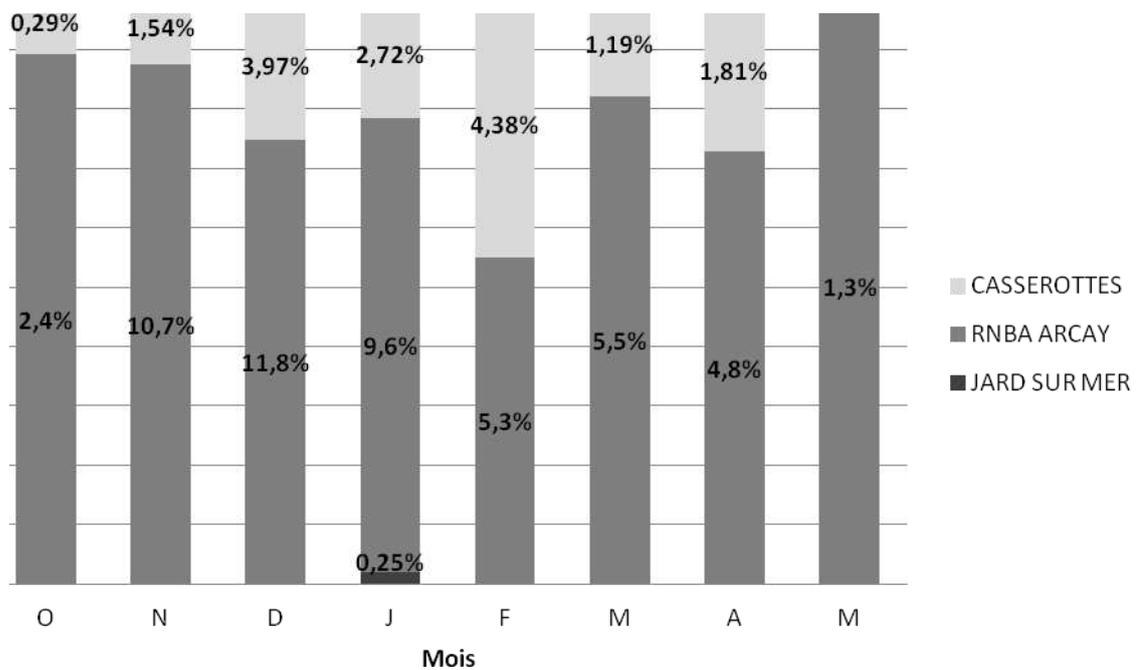


Figure n 152 : Répartition des effectifs de Tournepierre à collier sur la période 2002-2010

Les Tournepierres à collier fréquentent essentiellement la baie de l'Aiguillon notamment la pointe d'Arçay ainsi que le site des Casserottes (figure n°152). Ils sont donc surtout liés aux estrans sableux mais aussi rocheux (surtout au niveau de la pointe Saint-Clément en Charente-Maritime).

3.10. Le Bécasseau variable *Calidris alpina*

Synthèse France (Mahéo & Le Dréan-Québec'hdu, 2010)

Bécasseau variable *Calidris alpina* Total mi-janvier : 305359

Années antérieures : 2006 : 323160
2007 : 286034
2008 : 312232
2009 : 243797

Liste des premiers sites

Bassin d'Arcachon	39149	R
Réserve Naturelle Moëze et île d'Oléron	36007	R
Baie de l'Aiguillon / Pointe Arcay *	27860	R
Golfe du Morbihan	20718	R
Baie de Saint-Michel	20084	R
Baie de Bourgneuf	12058	
Rivière de Pont l'Abbé	11000	
Pointe Espagnole	9350	
Baie de Veys	9284	
Littoral Picard	7275	

Seuil d'importance internationale NW Europe : 13300 ; 5 sites
Nombre total de sites : 72

R désigne les sites atteignant ou dépassant le critère d'importance internationale « Ramsar » n°6.

*Pas d'individus dans la Marais Poitevin hors RNBA

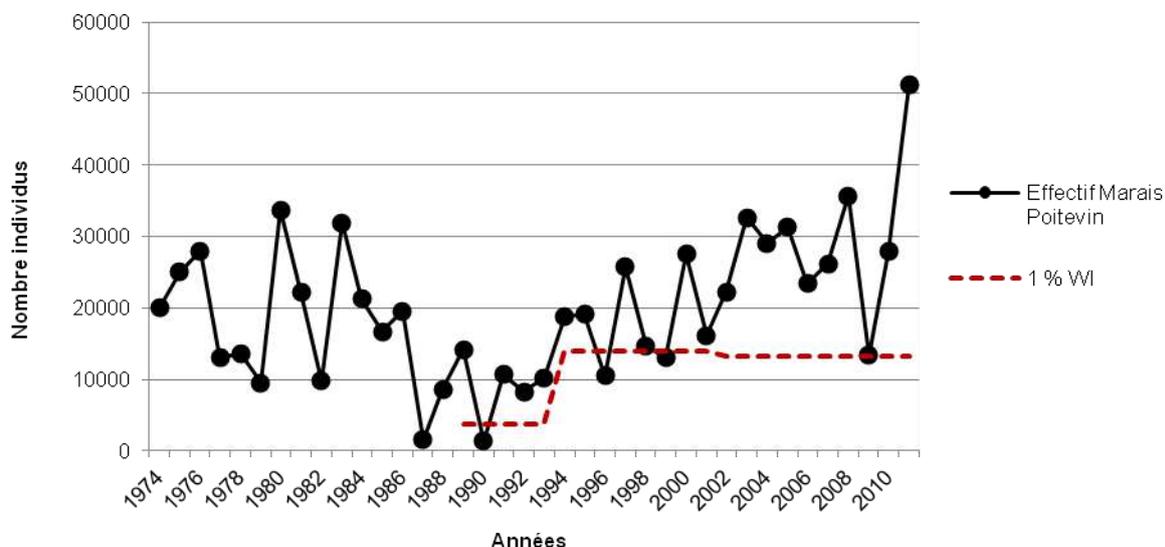


Figure n°153 : Evolution des effectifs de Bécasseau variable en Marais Poitevin à la mi-janvier (comptage WI)

Au début des années 70, les effectifs de Bécasseau variable étaient compris entre 20000 et 30000 individus (ils dépassaient rarement les 30000 individus). Les effectifs ont, de manière surprenante, diminué entre 1986 et 1993 avec des populations autour des 10000 individus. Ils semblent avoir progressés à partir du milieu des années 90 (figures n°153 et n°154). En 2011, la population a dépassé les 50000 oiseaux, effectif exceptionnel résultat d'une vague de froid persistante sur l'Europe du Nord et de l'ouest.

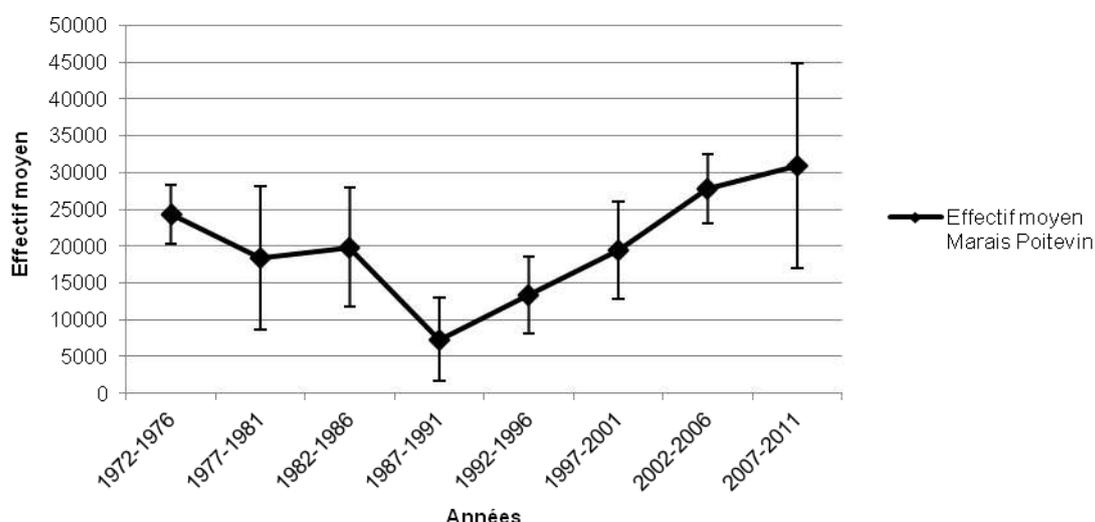
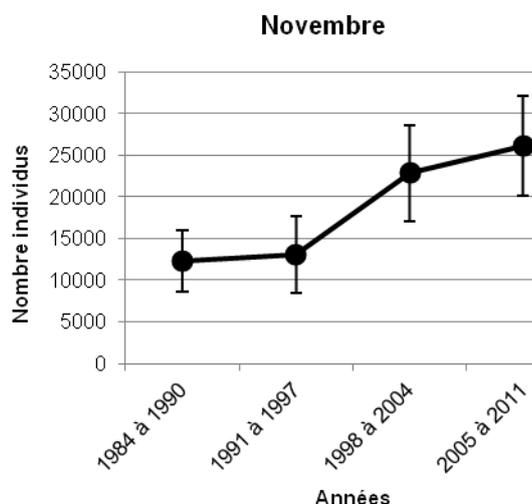
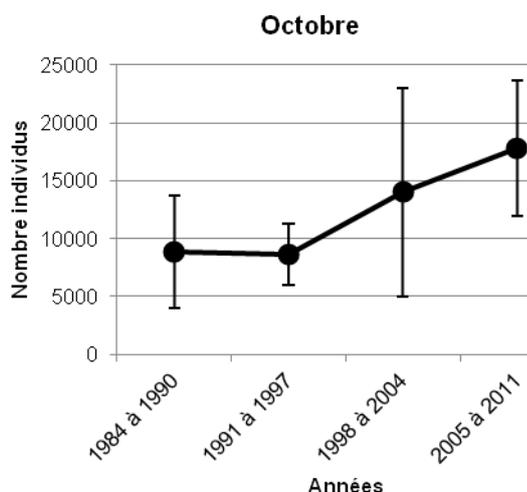
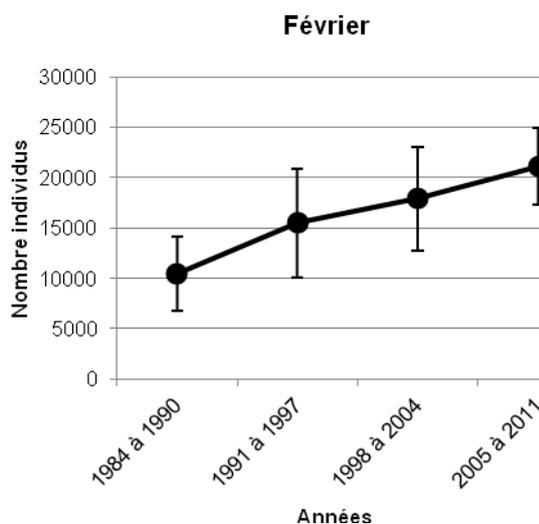
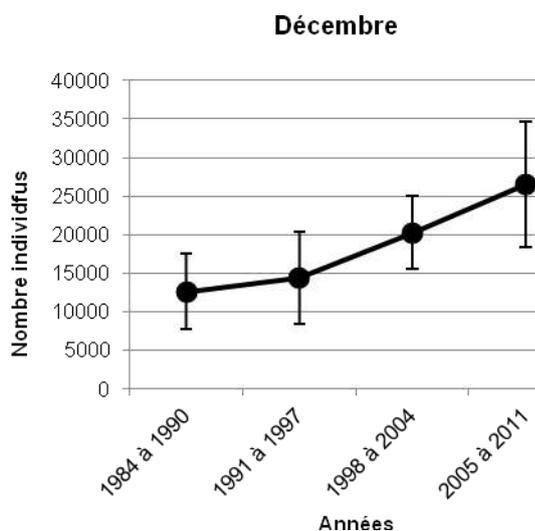


Figure n°154 : Moyenne des effectifs de Bécasseau variable en Marais Poitevin à la mi-janvier (comptage WI) sur des périodes de 5 ans.

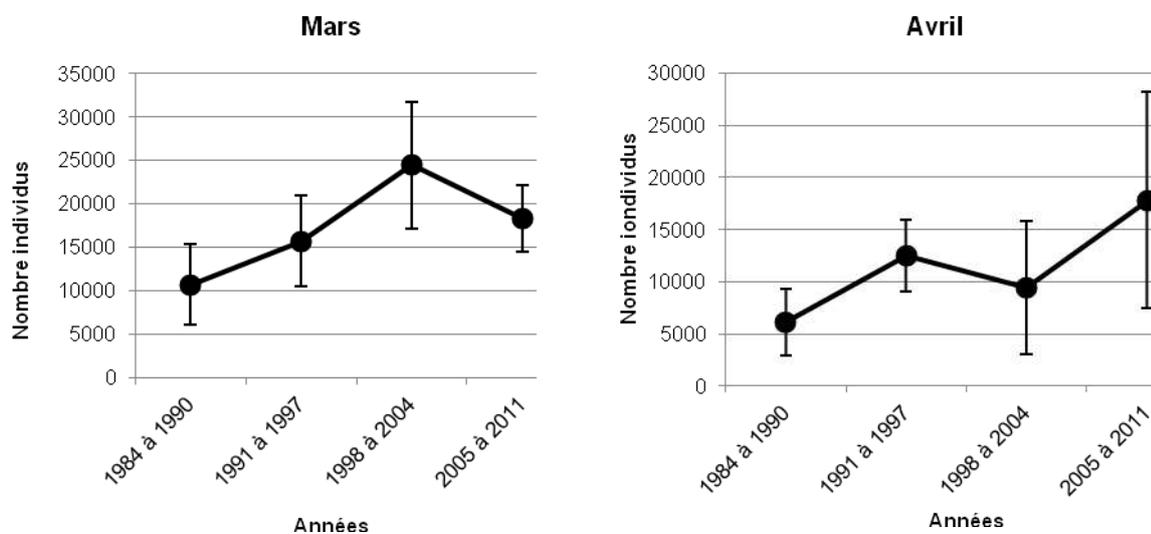


Figures n°155 & n°156 : Moyenne des effectifs de Bécasseau variable sur la réserve de la Baie de l'Aiguillon / pointe d'Arcay en octobre et en novembre sur 4 périodes

D'octobre à décembre, en période de migration postnuptiale, les effectifs de Bécasseau variables semblent plutôt en hausse (figures n°155 à n°157). La variabilité des données ne nous permettant pas de confirmer cette hypothèse. En février, cette augmentation semble se vérifier (figure n°158).



Figures n°157 & n°158 : Moyenne des effectifs de Bécasseau variable sur la réserve de la Baie de l'Aiguillon / pointe d'Arcay en décembre et en février sur 4 périodes



Figures n°159 & n°160 : Moyenne des effectifs de Bécasseau variable sur la réserve de la Baie de l'Aiguillon / pointe d'Arçay en mars et en avril sur 4 périodes

En revanche, aucune tendance n'est réellement décelable en mars et en avril compte-tenu de l'hétérogénéité des données issues de la migration pré-nuptiale (figures n°159 & 160). En outre, à ces périodes, il peut y avoir des variations d'effectifs importantes d'une journée à l'autre.

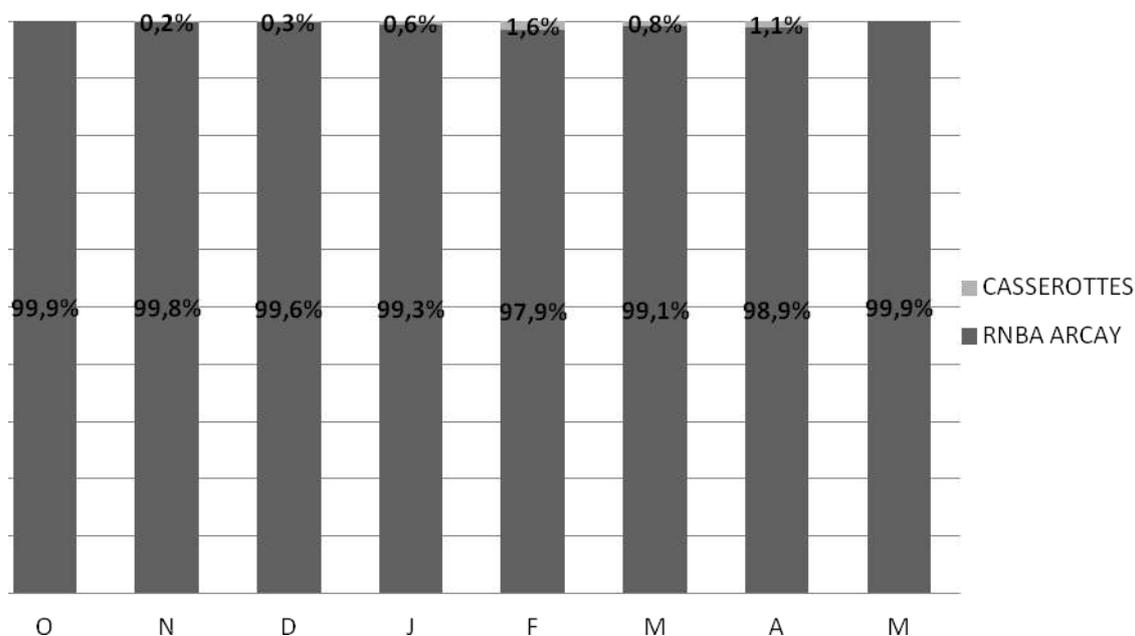


Figure n°161 : Répartition des effectifs de Bécasseau variable sur la période 2002-2010

Le Bécasseau variable se concentre principalement sur les sites de la Baie de l'Aiguillon et de la pointe d'Arçay toute l'année même si quelques centaines d'individus peuvent parfois être comptabilisés au niveau du reposoir des Casserottes (figure n°161).

3.11. Autres bécasseaux

- Bécasseau minute *Calidris minuta*

Sur la baie de l'Aiguillon, les effectifs sont peu conséquents hors migration. En période pré-nuptiale et post-nuptiale, les effectifs peuvent atteindre jusqu'à 80 individus.

- Bécasseau cocorli *Calidris ferrugina*

Sur la RNBA, les effectifs les plus importants sont recensés lors de migrations pré-nuptiales et post-nuptiales (notamment en Aout/Septembre) avec, en moyenne, 18 individus recensé/comptage.

Il est présent occasionnellement sur le marais de Landelène et sur la réserve de Saint-Denis du Payré.

3.12. Le Chevalier gambette *Tringa totanus*

Synthèse France (Mahéo & Le Dréan-Quénec'hdu, 2010)

Chevalier gambette	<i>Tringa totanus</i>	Total mi-janvier : 5482
Années antérieures :		
	2006 : 6292	
	2007 : 5738	
	2008 : 5689	
	2009 : 4974	
<u>Liste des premiers sites</u>		
Ile de Ré	577	
Golfe du Morbihan	487	
Réserve Naturelle Moëze et île d'Oléron	431	
Baie de Morlaix	280	
Littoral des Abers	258	
Presqu'île Guérandaise	256	
Rivière de Pont l'Abbé	254	
Bassin d'Arcachon	254	
Rade de Brest	230	
Estuaire de la Penzé	188	
Baie de l'Aiguillon / Pointe Arcay *	167	
Seuil d'importance internationale NW Europe : 2500 ; 0 site		
Nombre total de sites : 58		

R désigne les sites atteignant ou dépassant le critère d'importance internationale « Ramsar » n°6.

*Pas d'individus dans la Marais Poitevin hors RNBA

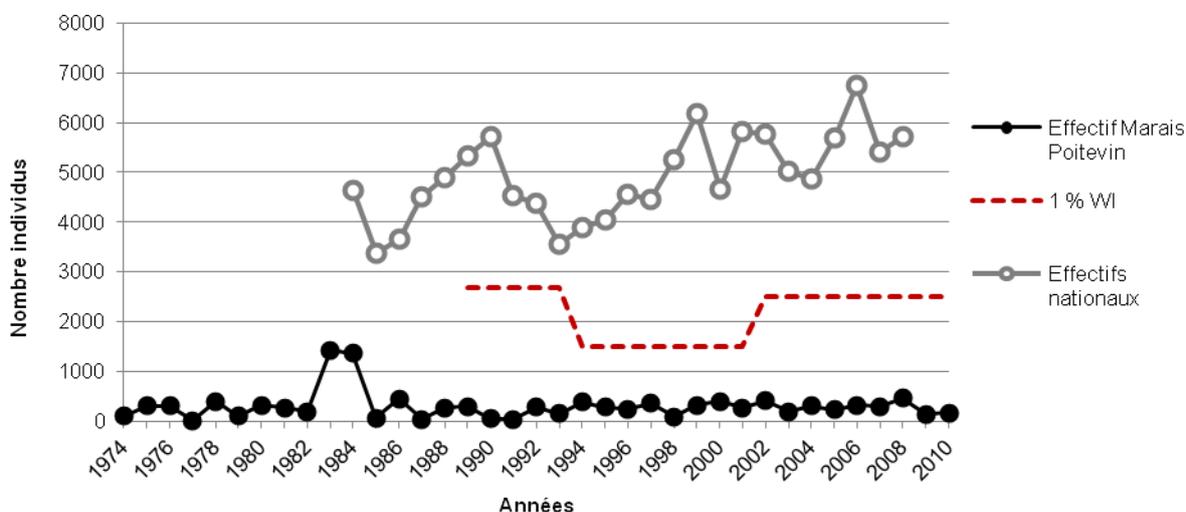


Figure n°162 : Evolution des effectifs de Chevalier gambette en Marais Poitevin à la mi-janvier (comptage WI)

A part au début des années 80, les effectifs de Chevalier gambette ont dépassé le millier d'individus en hiver (figure n°162 et n°163). Il va de soi que, au regard des effectifs nationaux, l'intérêt du Marais Poitevin est faible pour cette espèce. Compte-tenu des effectifs en présence, aucune tendance ne peut être établie quant à l'évolution de cette espèce en hivernage.

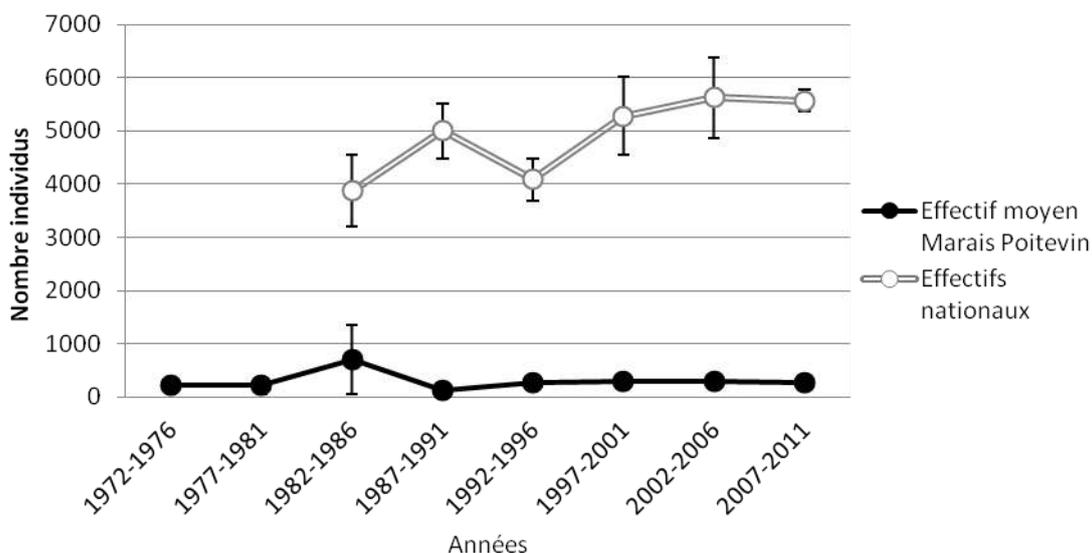
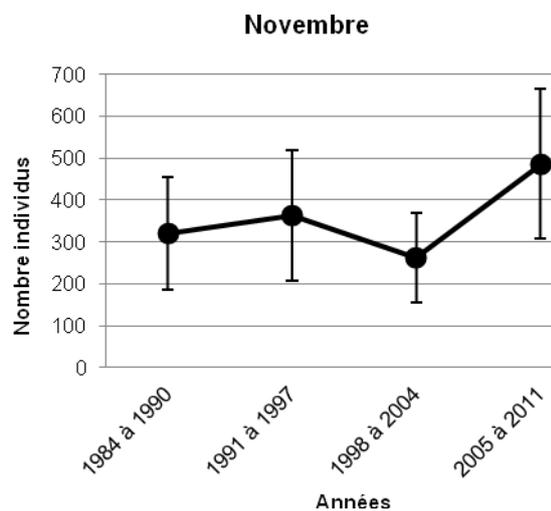
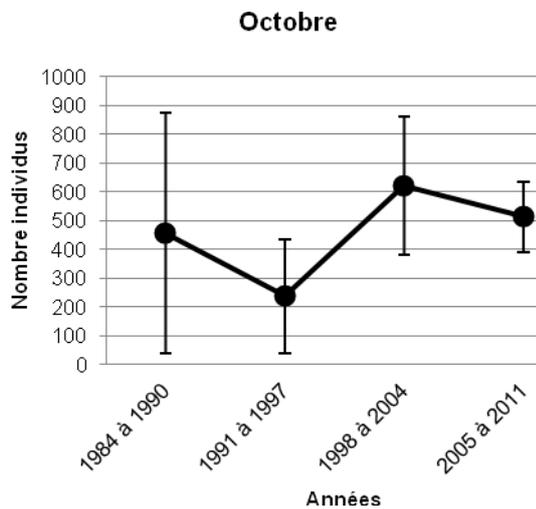
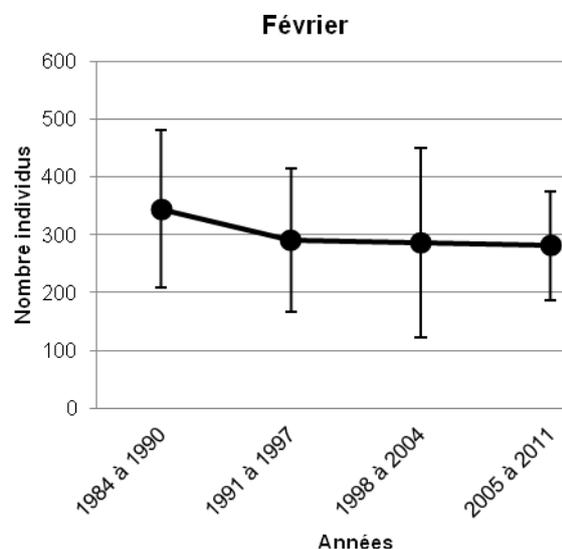
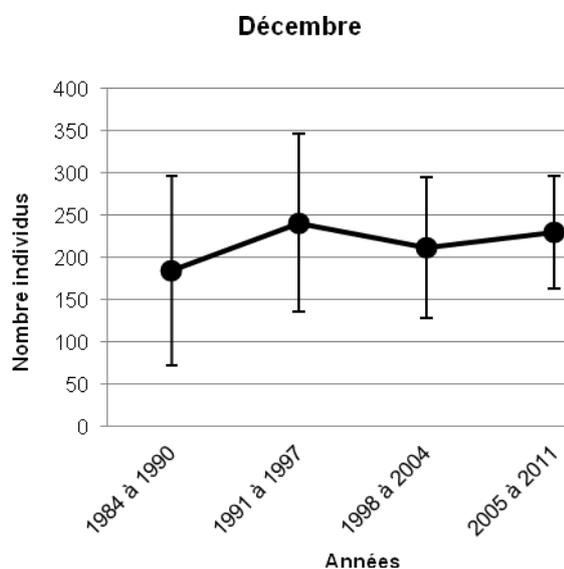


Figure n°163 : Moyenne des effectifs de Chevalier gambette en Marais Poitevin à la mi-janvier (comptage WI) sur des périodes de 5 ans.

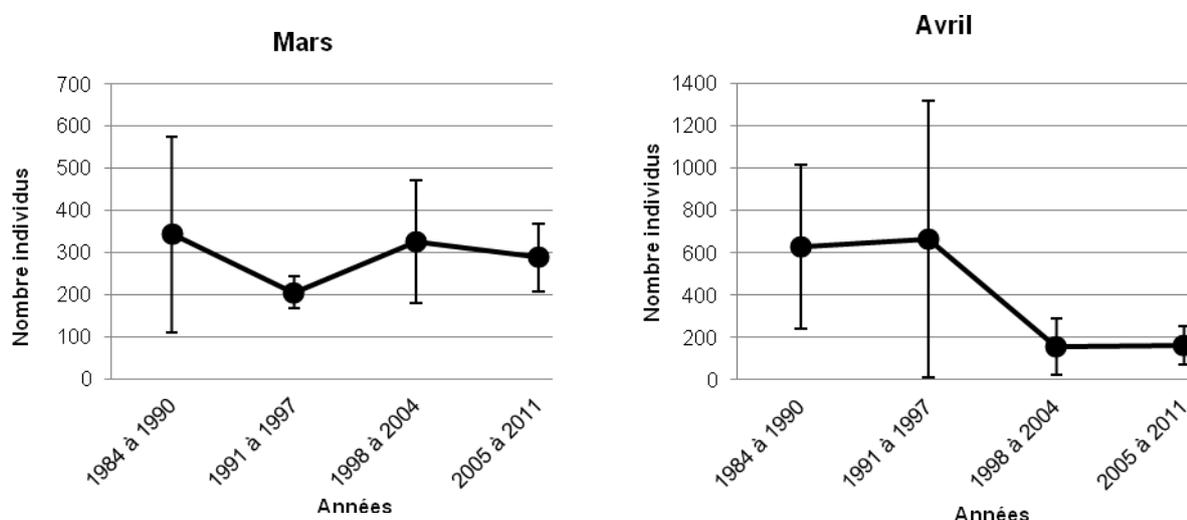


Figures n°164 & n°165 : Moyenne des effectifs de Chevalier gambette sur la réserve de la Baie de l'Aiguillon / pointe d'Arcay en octobre et en novembre sur 4 périodes

Lors de la migration postnuptiale (figures n°164 & n°165), aucune tendance ne peut être établie. En revanche, la baie de l'Aiguillon peut accueillir des effectifs supérieurs à ceux enregistrés en hiver avec quasiment 1000 individus.



Figures n°166 & n°167: Moyenne des effectifs de Chevalier gambette sur la réserve de la Baie de l'Aiguillon / pointe d'Arcay en décembre et en février sur 4 périodes



Figures n 168 & n° 169 : Moyenne des effectifs de Chevalier gambette sur la réserve de la Baie de l'Aiguillon / pointe d'Arcay en mars et en avril sur 4 périodes

La fréquentation de la baie de l'Aiguillon en migration pré-nuptiale est plus importante car elle peut dépasser le millier d'individus et parfois atteindre les 1500 oiseaux en avril (figure n°169). Compte-tenu de la variabilité des données, aucune tendance ne peut être établie sur cette évolution. Il semble cependant évident que la fréquentation du Chevalier gambette en avril depuis 1997 semble être bien moins importante qu'elle ne l'était.

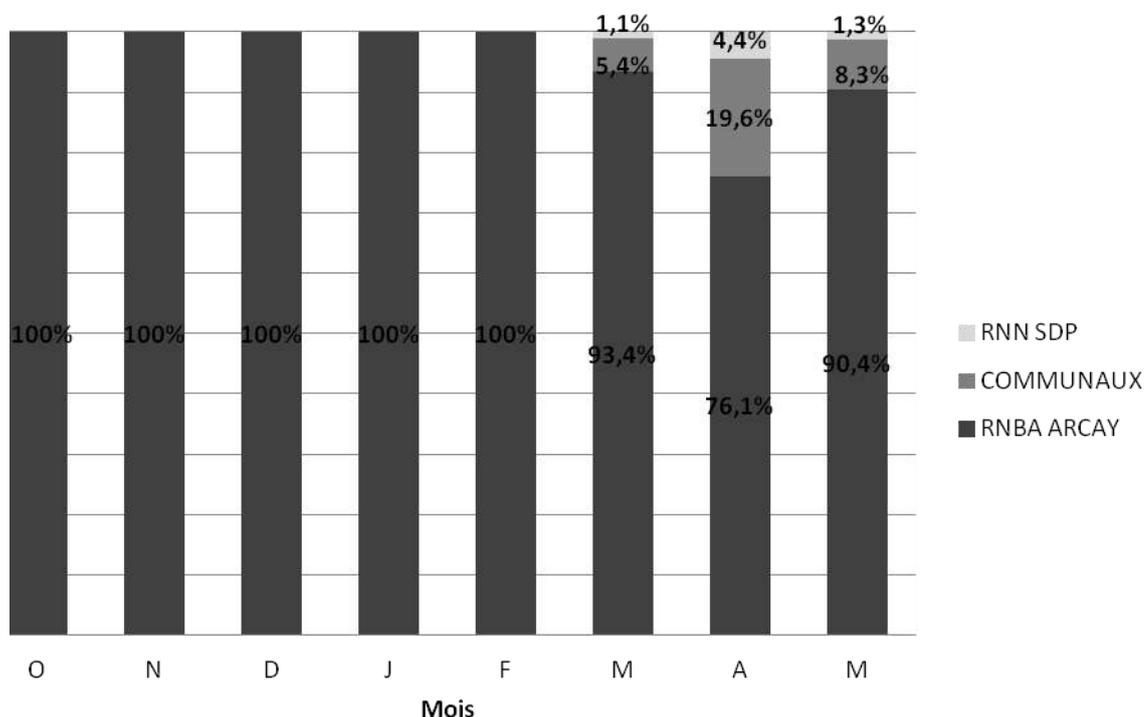


Figure n°170 : Répartition des effectifs de Chevalier gambette sur la période 2002-2010

D'octobre à février, les Chevaliers gambettes stationnent principalement en baie de l'Aiguillon (figure n°170). En revanche, à partir du mois de mars, des groupes de Chevalier gambette peuvent également se retrouver sur les communaux du Marais Poitevin.

3.13. Autres chevaliers

- Chevalier aboyeur *Tringa nebularia*

Effectif très faible réparti sur la Réserve Naturelle de la baie de l'Aiguillon (effectif dépassant les 20 individus en aout/sep et en avril) et quelques individus observés sporadiquement (entre 1 et 4 individus/comptage certaines années) sur la Réserve de Saint-Denis du Payré, les communaux (Longeville-sur-Mer, Lairoux/Curzon, Champagné, Saint-Benoist-sur-Mer), la Belle-Henriette, le marais de Landelène, la Prée-Mizottière et la Guittière.

Présent surtout lors des périodes de migration : Mars/Avril essentiellement. Il convient de noter, sur la baie de l'Aiguillon des effectifs ayant dépassés la centaine d'individus (inventaire réalisé hors comptage mensuel – Joyeux, *com. pers.*).

- Chevalier culblanc *Tringa ochropus*

Présent à très faible effectif (moins de 10 individus/comptage) sur la baie de l'Aiguillon, les communaux (Lairou/curzon, Champagné, Longeville-sur-Mer, Magnils, Saint-Benoist-sur-Mer), le marais de Landelène, Choisy, la Réserve Naturelle de Saint-Denis du Payré, la Guittière, la Prée-Mizottière.

Présent surtout de septembre à janvier et sporadiquement de février à avril.

- Chevalier guignette *Actitis hypoleucos*

Présent en très faible effectif sur la baie de l'Aiguillon, les communaux (Lairoux/Curzon, Champagné, Longeville-sur-Mer, Saint-Benoist-sur-Mer), la Réserve Naturelle de Saint-Denis du Payré, le marais de Landelène, la Guittière.

Effectif plus important de septembre à décembre et plus faible (1 à 2 individus) de janvier à juin.

Sur la Réserve Naturelle de la Baie de l'Aiguillon, les effectifs sont plus importants lors des périodes juillet/aout (jusqu'à 30 individus).

- Chevalier arlequin *Tringa erythropus*

En comptage WI, présent uniquement sur la Réserve Naturelle de la Baie de l'Aiguillon.

Présent aussi sur les communaux (Longeville-sur-Mer, St-Benoist-sur-Mer) le marais de Landelène, la Réserve Naturelle de Saint-Denis du Payré, La Guittière.

Présent essentiellement en période de migration : septembre à décembre et avril /mai. Espèce observée quelques fois (en effectif très réduit) en janvier, février, mars et juin.

Quelques effectifs assez importants (+ de 80 individus /comptages) en septembre / octobre / décembre et avril.

- Chevalier sylvain *Tringa glareola*

Effectif très faible.

Aperçu sur la Réserve Naturelle de la Baie de l'Aiguillon, la Guittière et la Réserve Naturelle de Saint-Denis du Payré.

3.14. La Barge à queue noire *Limosa limosa*

3.14.1. La Barge à queue noire – données générales

Synthèse France (Mahéo & Le Dréan-Quéneq'hdu, 2010)

Barque à queue noire <i>Limosa limosa</i>		Total mi-janvier : 27480
Années antérieures :	2006 : 16230	
	2007 : 18207	
	2008 : 19164	
	2009 : 19947	
<u>Liste des premiers sites</u>		
Baie de l'Aiguillon / Pointe Arcay *	9695	R
Ile de Ré	4354	R
Réserve Naturelle Moëze et île d'Oléron	3802	R
Presqu'île Guérandaise	3405	R
Golfe du Morbihan	1403	R
Baie de Bourgneuf	1971	R
Baie de Saint-Michel	1118	R
Bassin d'Arcachon	491	R
Littoral Picard	287	
Baie de Guissey	210	
Seuil d'importance internationale NW Europe : 470 ; 8 sites		
Nombre total de sites : 26		
R désigne les sites atteignant ou dépassant le critère d'importance internationale « Ramsar » n°6.		
*Pas d'individus dans la Marais Poitevin hors RNBA		

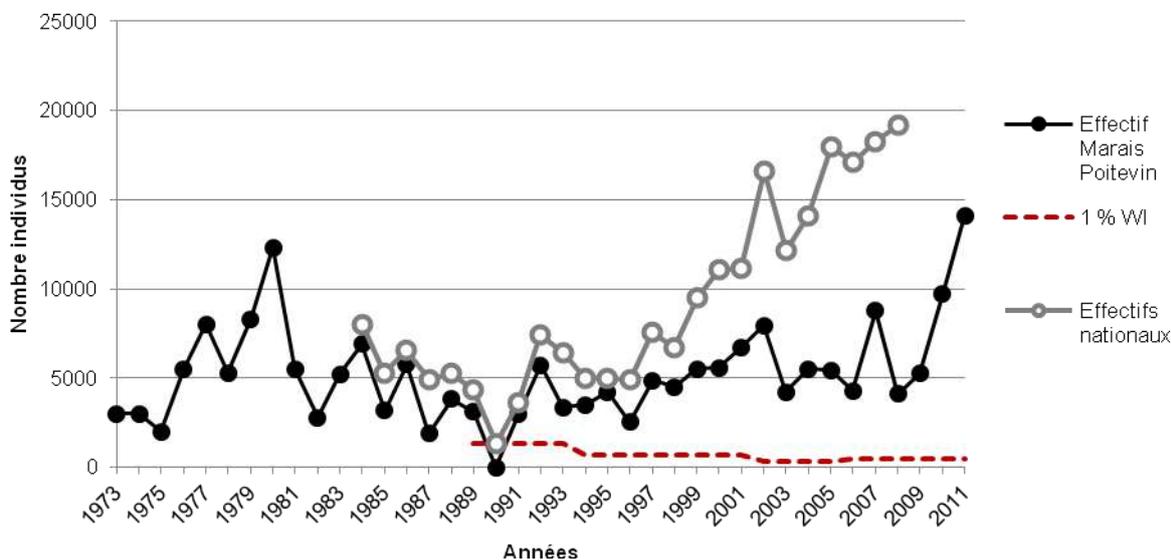


Figure n°171 : Evolution des effectifs de Barge à queue noire en Marais Poitevin à la mi-janvier (comptage WI)

Le Marais Poitevin et sa façade maritime sont reconnus comme une zone majeure dans l'hivernage de la Barge à queue noire *L.l.islandica* avec des effectifs en hivernage avoisinant les 5000 individus et parfois dépassant les 10000 individus comme en 1980 ou 2011 (figure n°171). Il est bien sûr délicat de pouvoir préciser des tendances sur cette fréquentation ; à l'instar du Bécasseau maubèche, l'analyse des effectifs nécessite d'avoir une vision des pertuis charentais. Les données issues du baguage confirment le mouvement de certains oiseaux à cette échelle. Autant dans les années 80, la baie de l'Aiguillon étaient le site majeur pour cette espèce en France, autant depuis 2000, l'intérêt de cette zone a diminué. D'autres secteurs en France accueillent désormais aussi cette espèce.

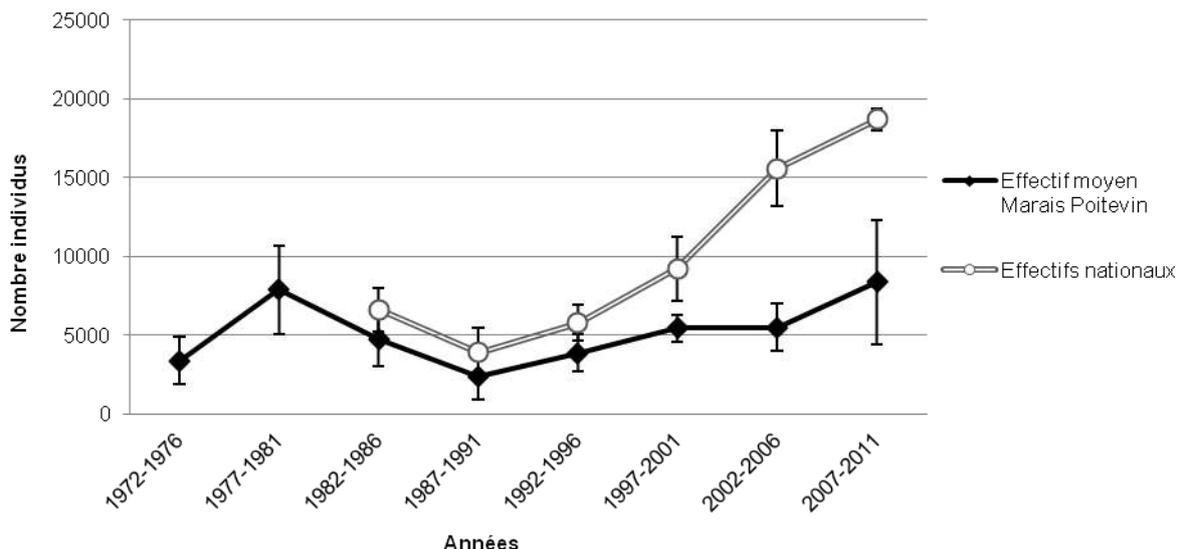
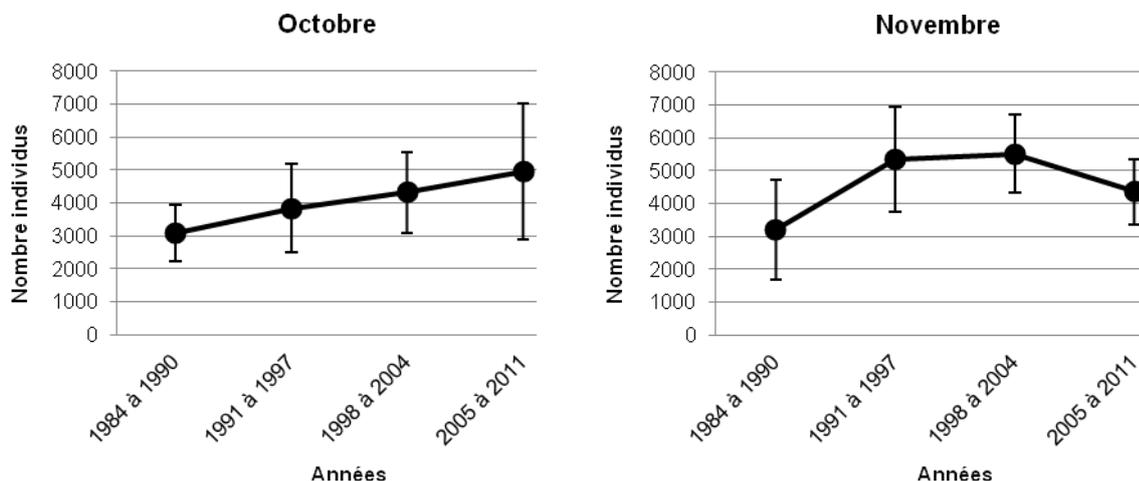
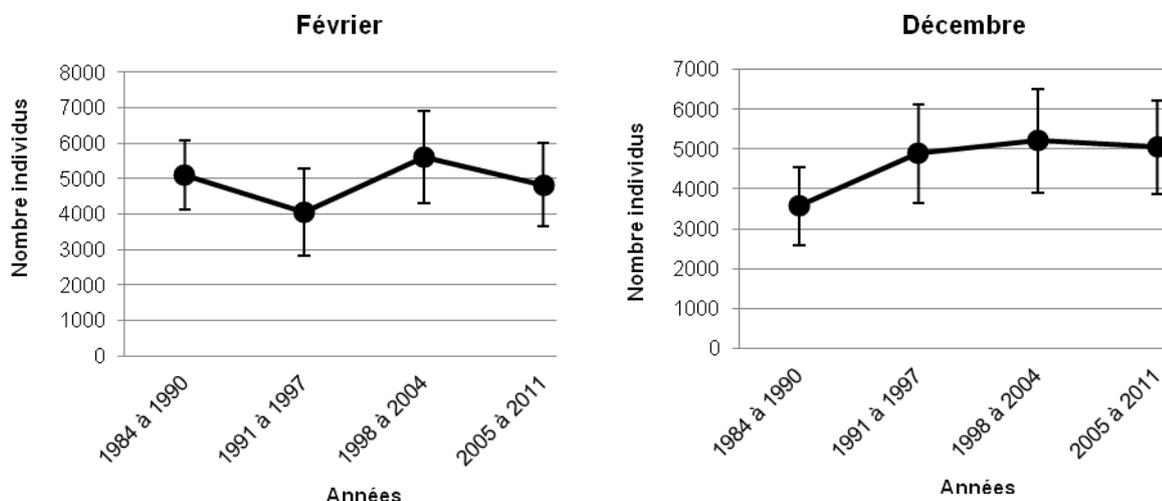


Figure n°172 : Moyenne des effectifs de Barge à queue noire en Marais Poitevin à la mi-janvier (comptage WI) sur des périodes de 5 ans.

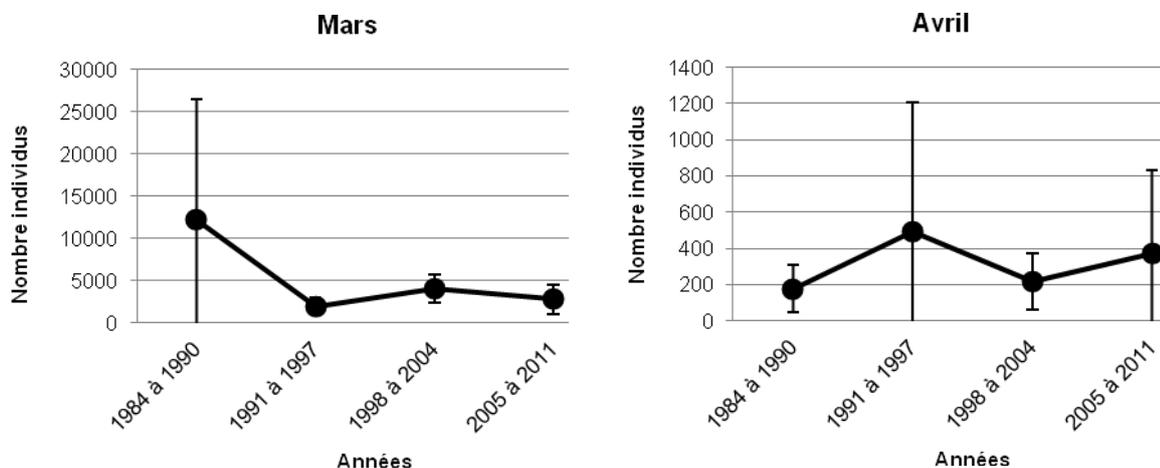


Figures n°173 & n°174 : Moyenne des effectifs de Barge à queue noire sur la réserve de la Baie de l'Aiguillon / pointe d'Arcay en octobre et en novembre (comptage WI) sur 4 périodes

Les premières Barges à queue noire arrivent tôt dans la saison ; il n'est pas rare de compter plus de 2000 individus dès août avec vraisemblablement la présence des deux sous-espèces *limosa* et *islandica* (figures n°173 & 174). Dès octobre, plusieurs milliers d'individus sont présents ce qui suggère une arrivée précoce des individus hivernants en baie de l'Aiguillon / Arçay. Le reste du Marais Poitevin est peu fréquenté.



Figures n°175 & n°176 : Moyenne des effectifs de Barge à queue noire sur la réserve de la Baie de l'Aiguillon / pointe d'Arcay en décembre et en février (comptage WI) sur 4 périodes



Figures n°177 & n 178 : Moyenne des effectifs de Barge à queue noire sur la réserve de la Baie de l'Aiguillon / pointe d'Arcay en mars et en avril (comptage WI) sur 4 périodes

L'analyse de la fréquentation du Marais Poitevin est plus délicate. En baie de l'Aiguillon, les Barges à queue noire sont présentes en mars mais auxquelles il convient de rajouter les populations appartenant à la sous-espèce *limosa*, ces deux sous-espèces pouvant se retrouver dans le même groupe (figure n°177). Le graphique n°179 ci-dessous précise cette nouvelle répartition à partir des mois de février. L'importance des communaux est alors bien démontrée.

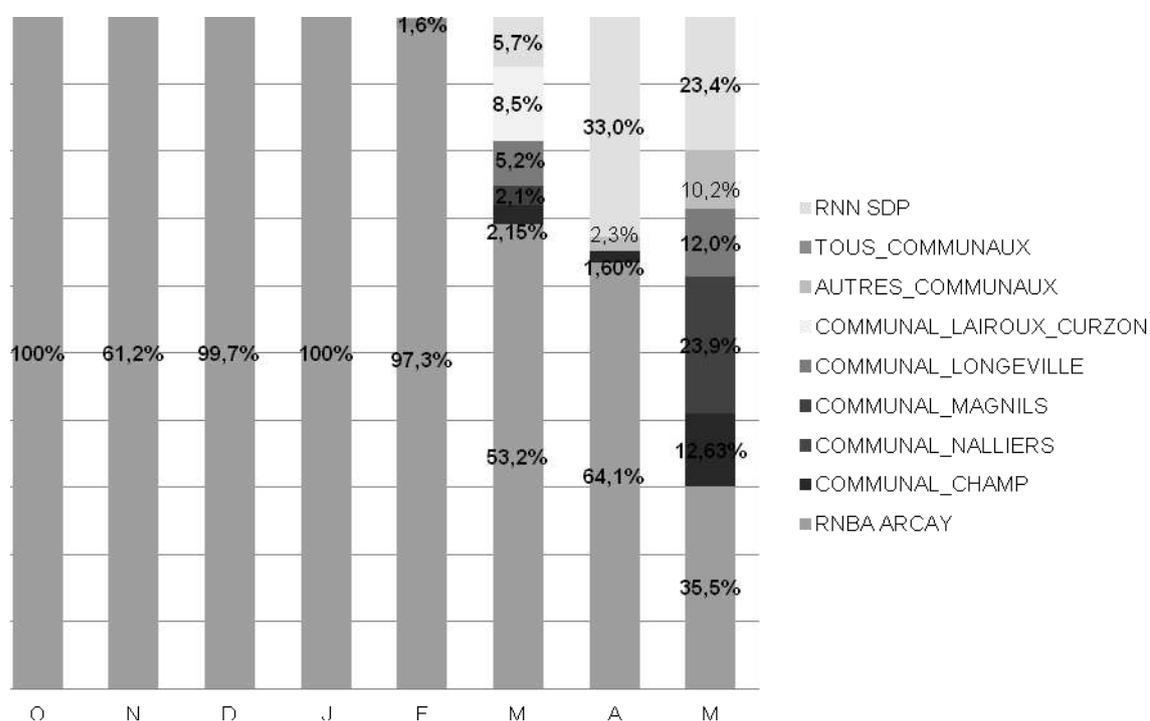


Figure n°179 : Répartition des effectifs de Barge à queue noire sur la période 2002-2010

3.14.2. La Barge à queue noire - focus sur la migration pré-nuptiale

La Barge à queue noire a été étudiée à plusieurs reprises. Cette fréquentation peut être inégale sur le territoire et dépend avant tout de l'inondabilité des prairies humides. Les effectifs sont très faibles par rapport à ceux enregistrés dans les années 80. Seul le communal de Lairoux accueille régulièrement des Barges à queue noire. La fréquentation sur les autres sites restent faibles au regard de leur potentiel ; il y a un manque criant d'eau en période printanière.

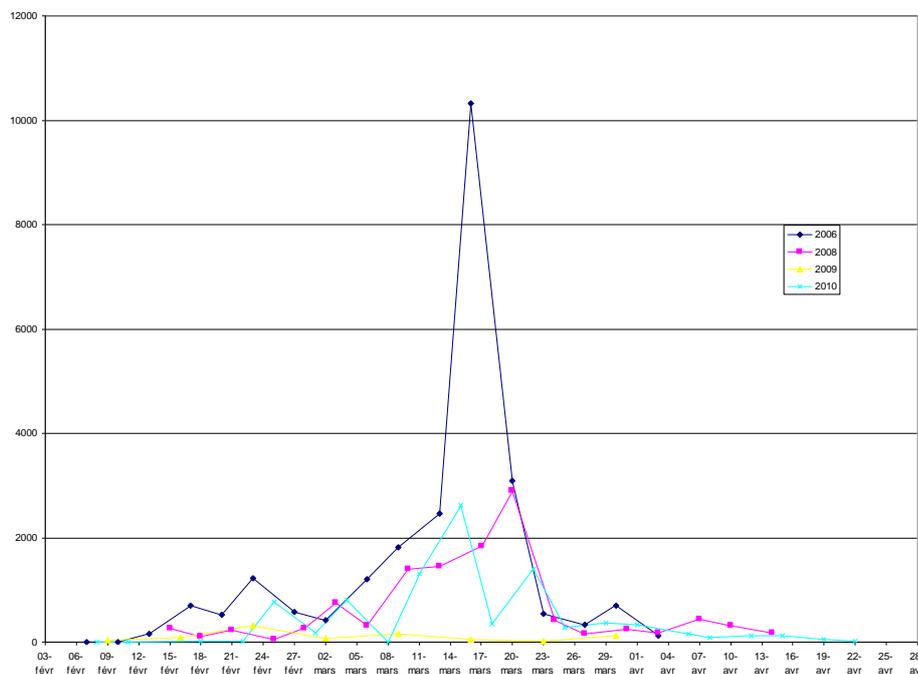


Figure n°180 : Evolution des effectifs de Barge à queue noire sur les sites prospectés en 2006, en 2008, en 2009 et en 2010 (d'après Joyeux et al., 2010)

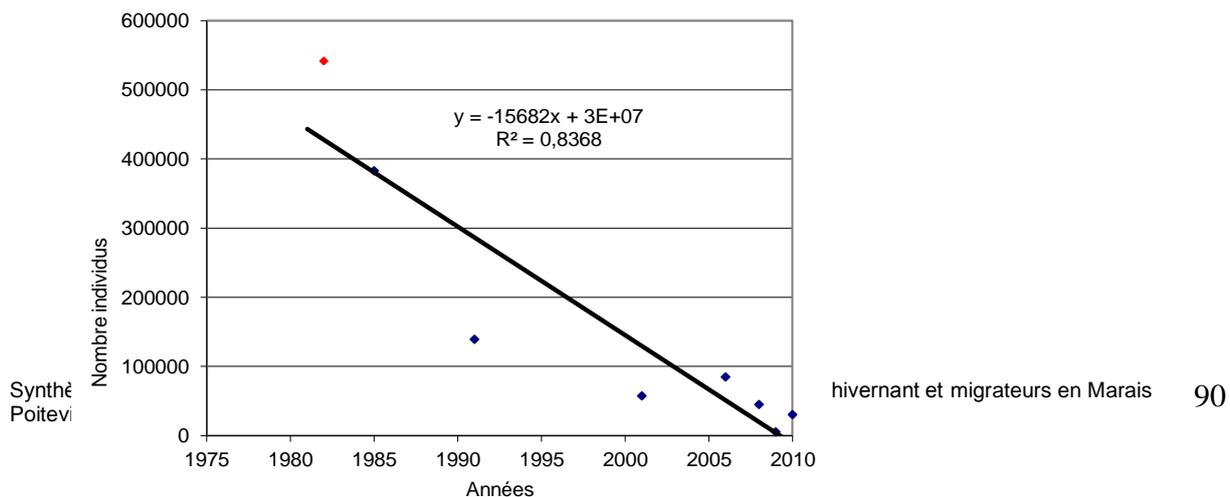


Figure n°181 : Evolution des effectifs de Barge à queue noire sur les principaux sites prospectés (d'après Joyeux & al. 2010)

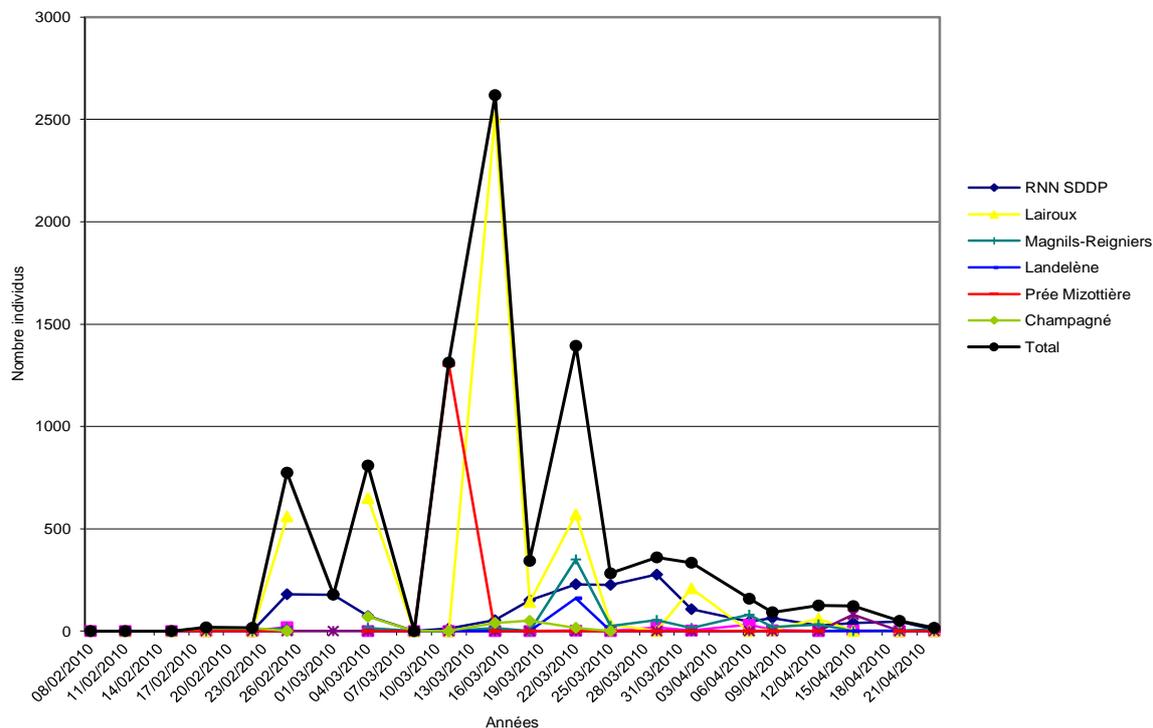


Figure n°182 : Evolution des effectifs de Barge à queue noire jours jours cumulée en Marais Poitevin (d'après, Blanchon, 1982 ; Blanchon et al., 1989 ; Sériot, 1993 ; Boursier et al., 2006 ; Joyeux & al., 2008, Joyeux & al., 2010).

Le graphique n°181 montre la diminution importante des effectifs de Barge à queue noire en Marais Poitevin à partir des effectifs cumulés. Comme l'ont précisés de nombreux rapports (Blanchon, 1982 ; Blanchon et al., 1989 ; Sériot, 1993 ; Boursier et al., 2006 ; Joyeux & al., 2008, Joyeux & al., 2010), cette diminution est lié à la fois au déclin démographique de la sous-espèce limosa et à la fois à la régression des zones humides en période de migration pré-nuptiale (de nombreuses prairies n'étant plus inondées).

3.15. La Barge rousse *Limosa lapponica*

Synthèse France (Mahéo & Le Dréan-Quéneec'hdu, 2010)

Barge rousse	<i>Limosa lapponica</i>	Total mi-janvier : 9853
Années antérieures :		
	2006 : 8122	
	2007 : 5359	
	2008 : 8081	
	2009 : 6385	
<u>Liste des premiers sites</u>		
Baie de Bourgneuf	2381	R
Ile de Ré	1330	R
Réserve Naturelle Moëze et île d'Oléron	1319	R
Baie de Saint-Michel	948	
Baie de Goulen + anse de Kernic	882	
Baie de Saint-Brieuc / Yffiniac / Morieux	481	
Bassin d'Arcachon	283	
Presqu'île Guérandaise	208	
Baie de Bonne Anse	204	
Estuaire de la Penzé	172	
Golfe du Morbihan	150	
Baie de l'Aiguillon / Pointe Arcay *	150	
Seuil d'importance internationale NW Europe : 1200 ; 3 sites		
Nombre total de sites : 48		
R désigne les sites atteignant ou dépassant le critère d'importance internationale « Ramsar » n°6.		
*Pas d'individus dans la Marais Poitevin hors RNBA		

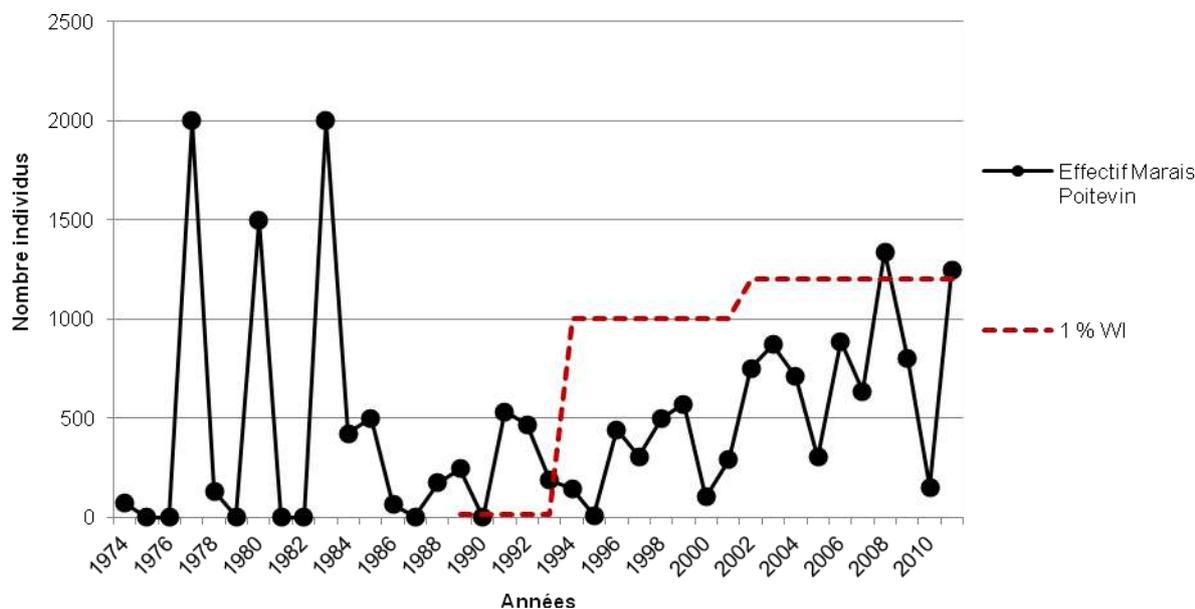


Figure n°183 : Evolution des effectifs de Barge rousse en Marais Poitevin à la mi-janvier (comptage WI)

A partir de 1977, le Marais Poitevin et sa frange littorale (Aiguillon / Arçay) ont accueilli plus de 2000 Barges rousses (figure n°183). Mais ces effectifs importants sont restés épisodiques de 1977 à 1986. Depuis 1991, il semblerait que les effectifs de Barge rousse progressent même si la variabilité des données implique une certaine prudence sur cette conclusion.

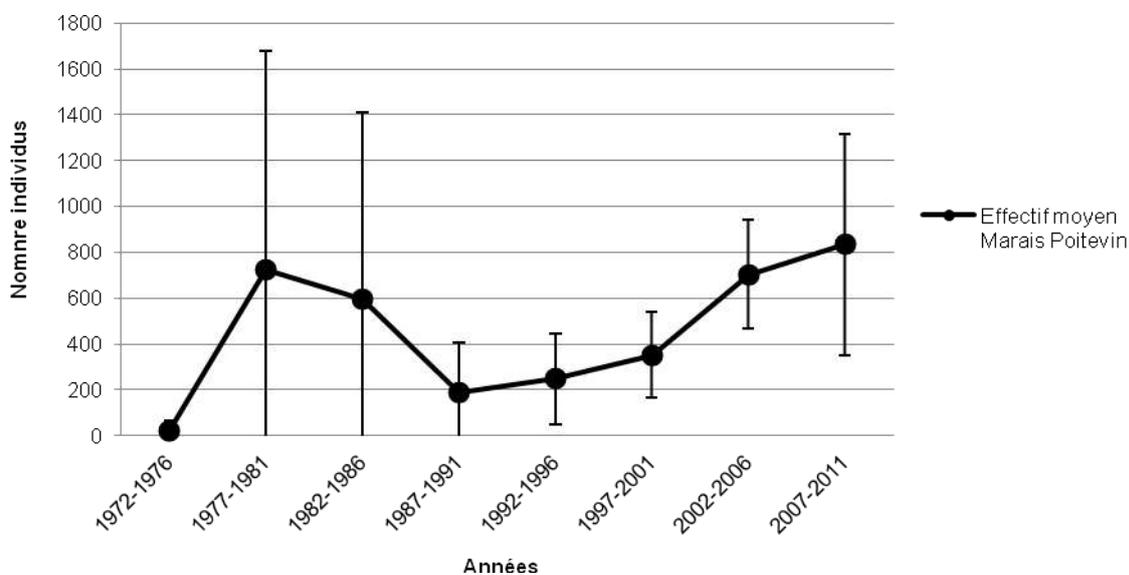
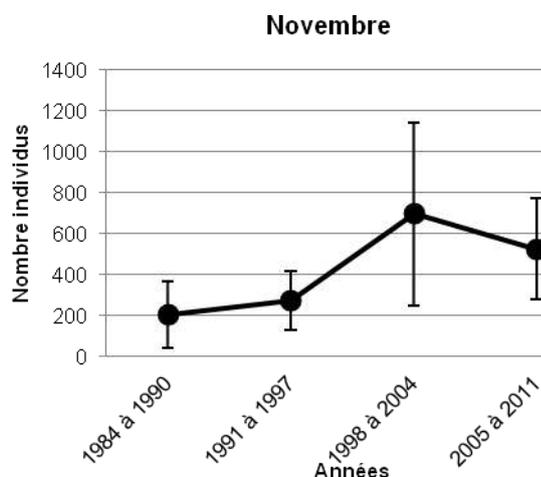
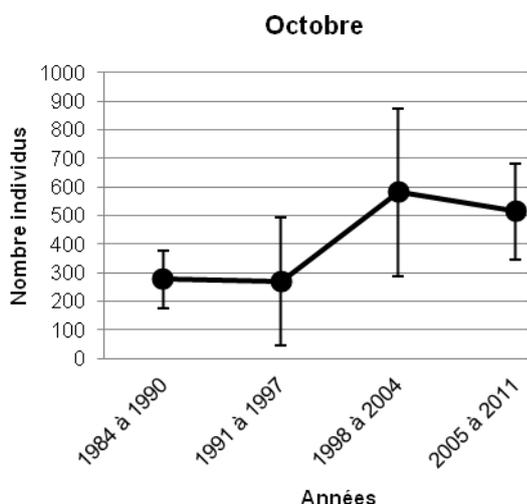
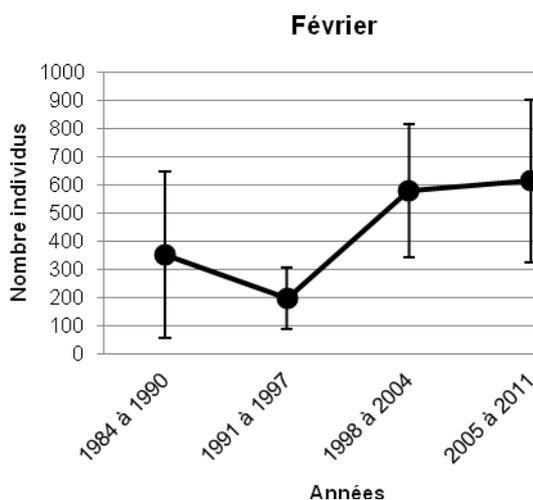
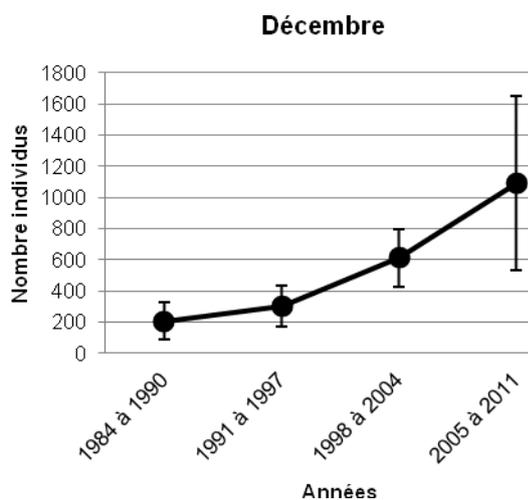


Figure n°184 : Moyenne des effectifs de Barge rousse en Marais Poitevin à la mi-janvier (comptage WI) sur des périodes de 5 ans.

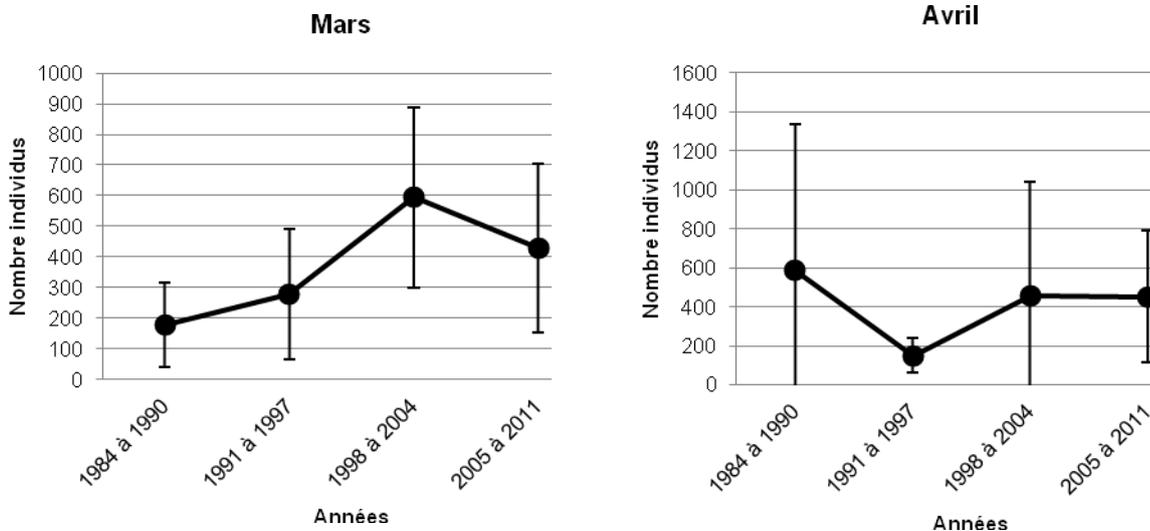


Figures n°185 & n°186 : Moyenne des effectifs de Barge rousse sur la réserve de la Baie de l'Aiguillon / pointe d'Arçay en octobre et en novembre sur 4 périodes

En migration post nuptiale, les effectifs depuis 1984 sont très hétérogènes et n'ont jamais dépassé le millier d'individus (figures n°185 & n°164). Aucune tendance n'est décelable sur cette période. Au mois de décembre depuis 1984, il semblerait que la baie de l'Aiguillon soit de plus en plus fréquentée même si les effectifs recensés ces dix dernières années sont très variables.



Figures n°187 & n°188 : Moyenne des effectifs de Barge rousse sur la réserve de la Baie de l'Aiguillon / pointe d'Arçay en décembre et en février sur 4 périodes



Figures n°189 & n°190 : Moyenne des effectifs de Barge rousse sur la réserve de la Baie de l'Aiguillon / pointe d'Arcay en mars et en avril sur 4 périodes

En phase de migration pré-nuptiale, la fréquentation peut être plus importante (notamment au mois d'avril) avec plus de 1000 individus comptabilisés (figures n°189 & n°190).

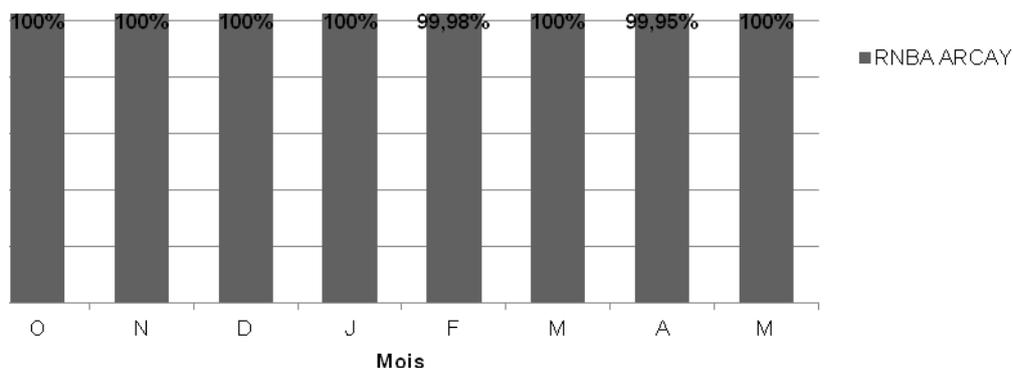


Figure n° 191 : Répartition des effectifs de Barge rousse sur la période 2002-2010

La Barge rousse reste exclusivement sur la portion littorale du Marais Poitevin et notamment sur la baie de l'Aiguillon (Figure n°191)

3.16. Le Courlis cendré *Numenius arquata*

Synthèse France (Mahéo & Le Dréan-Quénec'hdu, 2010)

Courlis cendré	<i>Numenius arquata</i>	Total mi-janvier : 28714
Années antérieures :		
	2006 : 16998	
	2007 : 20143	
	2008 : 18871	
	2009 : 17495	
<u>Liste des premiers sites</u>		
Baie de Veys		3789
Baie de Saint-Michel		2908
Littoral Picard		2864
Baie de l'Aiguillon / Pointe Arcay *		1757
Baie de Bourgneuf		1412
Estuaire de la seine		1224
Littoral du Pas de Calais		1222
Loire Aval		1159
Bassin d'Arcachon		1087
Ile de Ré		901
Seuil d'importance internationale NW Europe : 8500 ; 0 site		
Nombre total de sites : 66		
R désigne les sites atteignant ou dépassant le critère d'importance internationale « Ramsar » n°6.		
*Peu d'individus dans la Marais Poitevin hors RNBA		

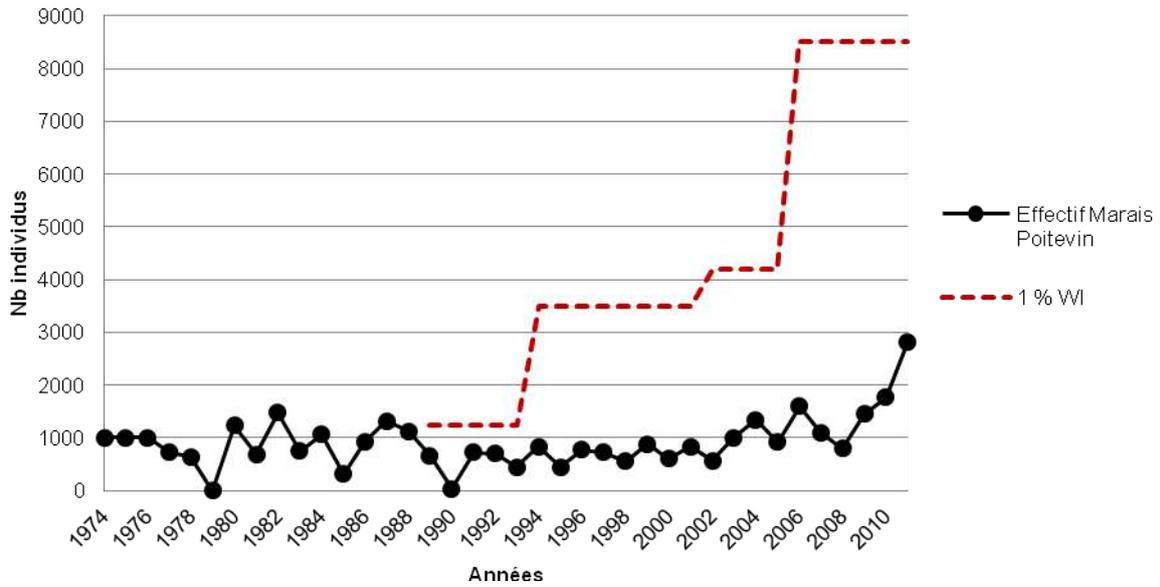


Figure n°192 : Evolution des effectifs de Courlis cendré en Marais Poitevin à la mi-janvier (comptage WI)

Les effectifs de Courlis ont toujours été autour d'un millier d'individus bien en deca des seuils d'importance internationale. Néanmoins, il convient de remarquer une augmentation conséquente des effectifs depuis 2008, augmentation pouvant être attribué au moratoire sur la chasse à cette espèce adopté (figure n°192)

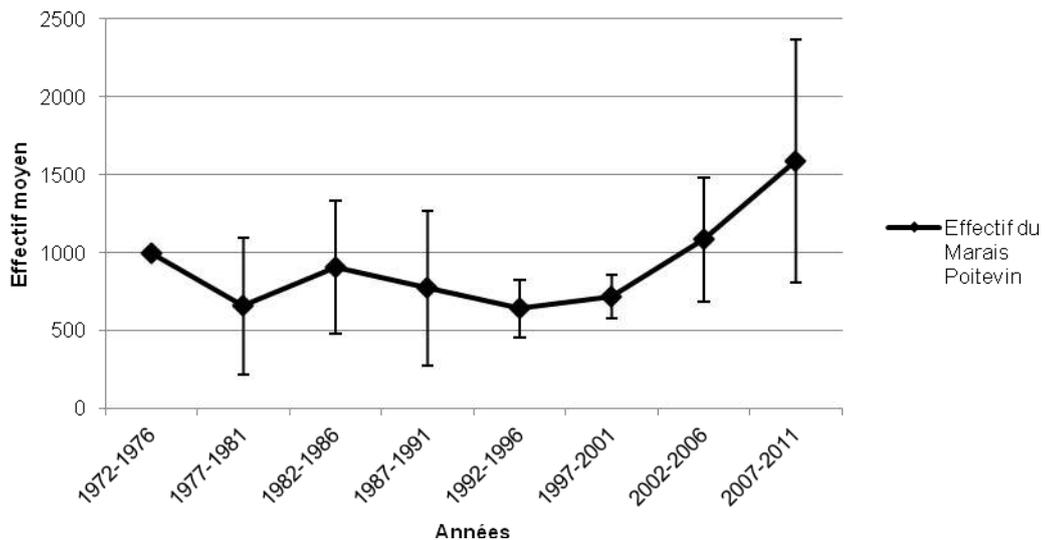
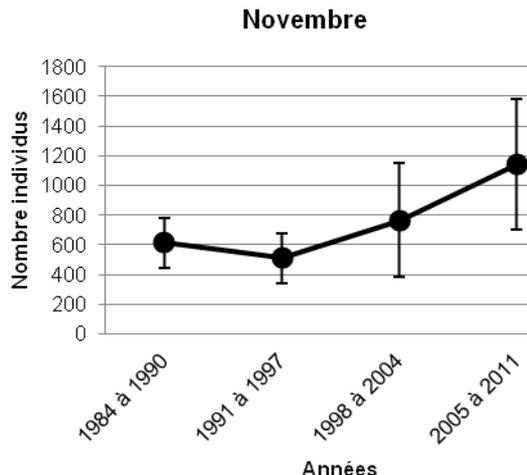
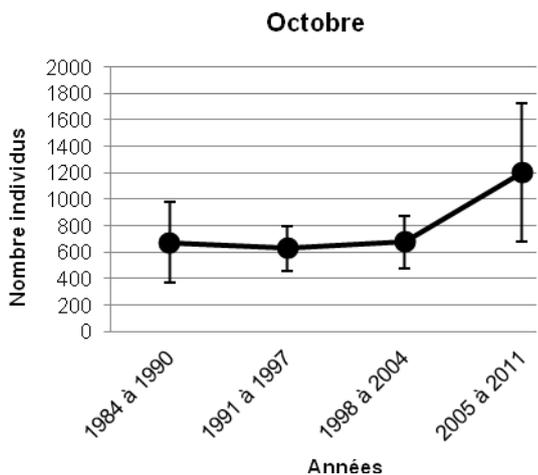
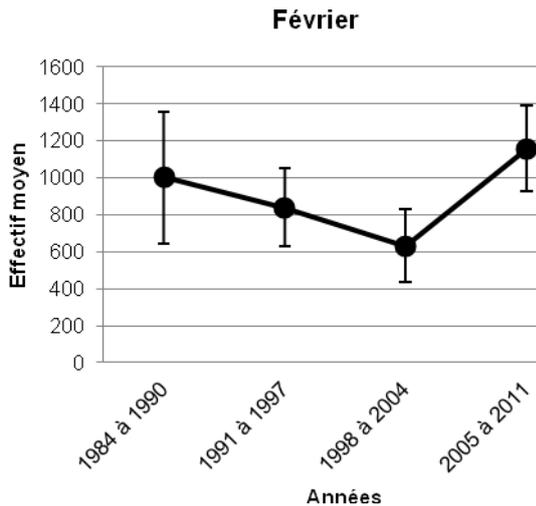
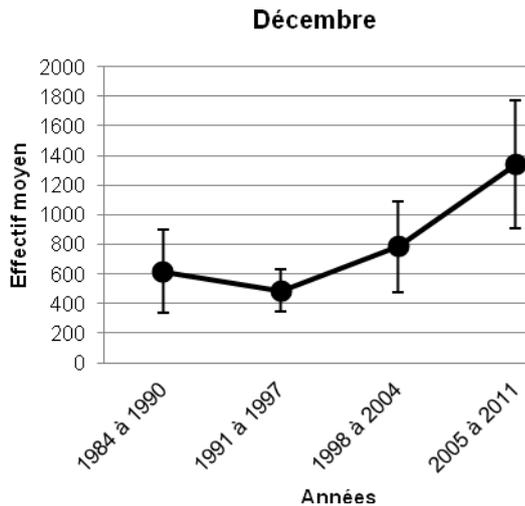


Figure n°193 : Moyenne des effectifs de Courlis cendré en Marais Poitevin à la mi-janvier (comptage WI) sur des périodes de 5 ans.

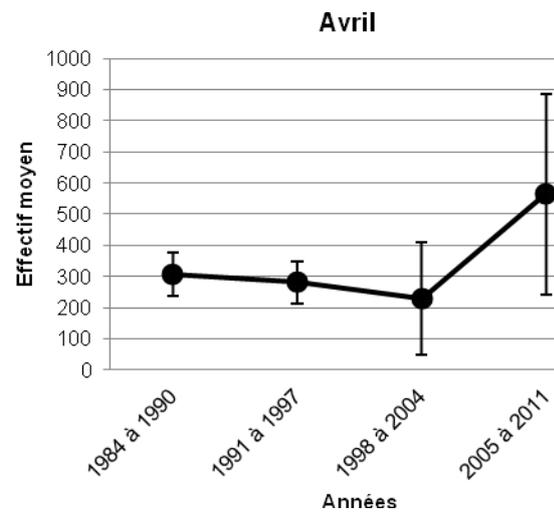
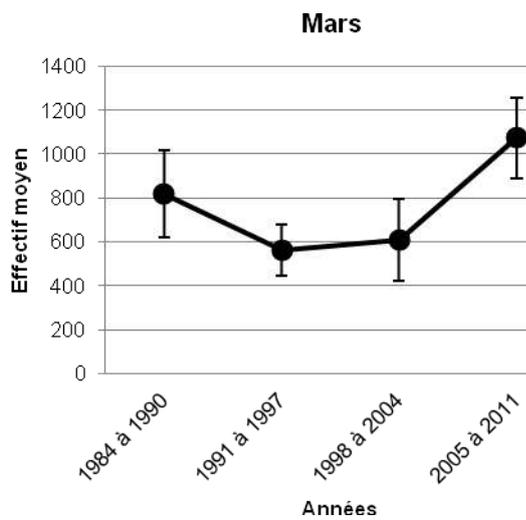


Figures n°194 & n°195 : Moyenne des effectifs de Courlis cendré sur la réserve de la Baie de l'Aiguillon / pointe d'Arcay en octobre et en novembre sur 4 périodes

En migration post nuptiale, une tendance à la hausse est peut être décelable depuis 2008, les effectifs restant globalement autour du millier d'individus d'octobre à décembre (figures n°194 à 196). En revanche, cette tendance est également vraie en phase de migration postnuptiale de février à avril avec un constat d'une augmentation des effectifs à partir de 2008. Les effectifs régressent lentement de février à avril (figures n°197 à 199).



Figures n 196 & n°197 : Moyenne des effectifs de Courlis cendré sur la réserve de la Baie de l'Aiguillon / pointe d'Arcay en décembre et en février sur 4 périodes



Figures n°198 & n°199 : Moyenne des effectifs de Courlis cendré sur la réserve de la Baie de l'Aiguillon / pointe d'Arcay en mars et en avril sur 4 périodes

La grande majorité des Courlis cendré se retrouve sur la façade maritime du Marais Poitevin, soit la baie de l'Aiguillon, même quelques dizaines d'individus peuvent parfois être dénombrés sur les communaux. Ce constat est récent et remonte à l'instauration du moratoire sur la chasse au Courlis cendré.

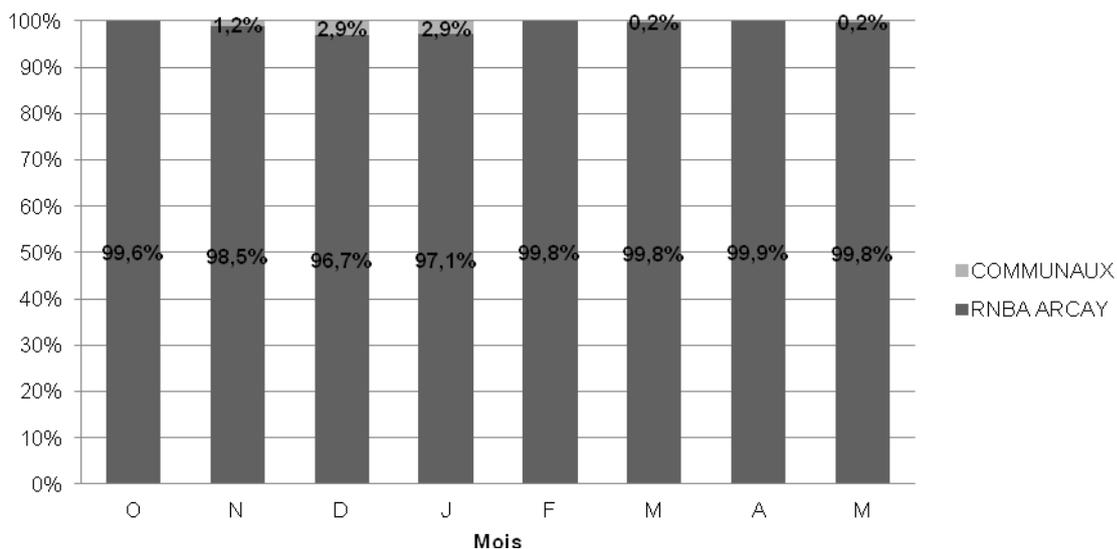


Figure n°200 : Répartition des effectifs de Courlis cendré sur la période 2002-2010

3.17. Le Courlis corlieu *Numenius phaeopus*

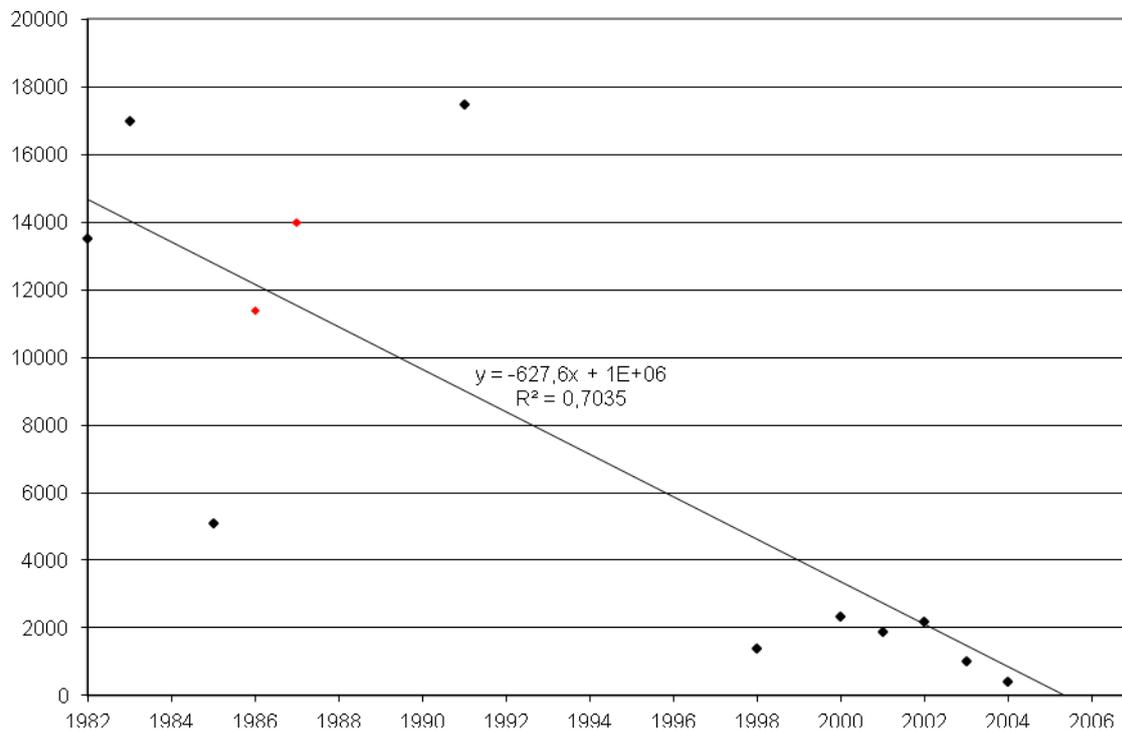


Figure n°201 : Evolution des effectifs maxima de Courlis corlieux observés en Marais Poitevin de 1982 à 2007 (d'après Joyeux & al. ; 2007)

Le Courlis corlieu ne fréquente pas le Marais Poitevin en hiver. Les données récoltées l'ont été à partir de maxima d'effectifs comptés en dortoir en baie de l'Aiguillon. Une nouvelle fois, cette fréquentation est en forte diminution sans qu'elle soit explicable, le site de Chanteloup (85) plus au nord du Marais étant resté un site d'importance (Figure n°201)

3.18. Le Combattant varié *Philomachus pugnax*

Sur la Réserve Naturelle de la Baie de l'Aiguillon, les effectifs sont généralement compris entre 0 et environ 20 individus. Les plus gros effectifs sont observés sur certaines années en migration pré et post-nuptail (Janvier/Mars/ Novembre/ Décembre)

Néanmoins, la présence de 966 individus en novembre 2009 semblent ne doit pas être prise en compte.

Sur la Réserve Naturelle de Saint-Denis-du-Payré, les effectifs peuvent aller jusqu'à plus de 50 individus notamment en Janvier, Mars et Avril.

Sur les autres sites, le Combattant varié est présent en effectif plus variable et plus faible (sauf quelques années exceptionnelle) sur les communaux (Poiré, Nalliers, Triaize, Lairoux/Curzon, Magnils), Choisy, le marais de Landelène, la Guittière et la Prée-mizottière

Bibliographie

BROSSELIN (M.) 1976. – Valeur internationale pour l'avifaune migratrice des zones humides de la façade occidentale. Actes du 97^{ème} congrès national des sociétés savantes, Nantes, 1972, Sciences t. III. Bibliothèque nationale p.271 à 282.

DECEUNINCK (B.), MAHEO (R.) 2000. – Synthèse des dénombrements et analyse des tendances des limicoles hivernant en France 1978-1999. Direction de la Nature et des Paysages 82 p.

DECEUNINCK (B.), MAILLET (N.), WARD (A.), DRONNEAU (C.) & MAHEO (R.). 2010. Synthèse des dénombrements d'Anatidés et de Foulques hivernant en France à la mi-janvier 2010. RAPPORT WI/LPO.

DEGRE (D.) 2006. – Réseau trophique de l'anse de l'Aiguillon : dynamique spatiale de la macrofaune et des limicoles hivernants. Thèse. 518 p.

GUERET (J.P.), THOMAS (A.) & CANTOT (P.). 2010. Life nature Marais Poitevin, Plan de gestion, communal de Lairoux, 2006-2012. Rapport LPO

GUERET (J.P.), THOMAS (A.) & CANTOT (P.). 2010. Life nature Marais Poitevin, Plan de gestion, communal de Curzon, 2006-2012. Rapport LPO

GUERET (J.P.), THOMAS (A.) & CANTOT (P.). 2010. Life nature Marais Poitevin, Plan de gestion, communal de Nalliers, 2006-2012. Rapport LPO

GUERET (J.P.), THOMAS (A.) & CANTOT (P.). 2010. Life nature Marais Poitevin in, Plan de gestion, communal de Poiré-sur-Velluire, 2006-2012. Rapport LPO

GUERET (J.P.), THOMAS (A.) & CANTOT (P.). 2010. Life nature Marais Poitevin in, Plan de gestion, communal de Chasnais, 2006-2012. Rapport LPO

GUERET (J.P.), THOMAS (A.) & CANTOT (P.). Life nature Marais Poitevin, Plan de gestion, communal de Triaize, 2006-2012. Rapport LPO

GUERET (J.P.), THOMAS (A.) & CANTOT (P.). 2010. Life nature Marais Poitevin, Plan de gestion, communal de Saint-Benoist-sur-Mer, 2006-2012. Rapport LPO

GUERET (J.P.), THOMAS (A.) & CANTOT (P.). 2010. Life nature Marais Poitevin, Plan de gestion, communal de Magnils-Reigner, 2006-2012. Rapport LPO

JOYEUX (E.), MEUNIER (F.) 2007. – Migration pré-nuptiale du Courlis corlieu. Rapport PIMP - 11 p.

MAHEO (R.) & LE DREAN-QUENEC'H DU (S.). 2010. Limicole séjournant en France (Littoral) de Janvier 2010. Rapport de l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage.

GODET (L.), THOMAS (A.). 2003. Lagune de la Belle-Henriette : activités humaines et richesses écologiques. Proposition de gestion pour une réserve naturelle nationale.

YESOU (P.) 1992. – Importance de la baie de l'Aiguillon et de la pointe d'Arçay (Vendée, France) pour les limicoles. L'Oiseau et RFO, V62 n°3 p.213 à 233.